

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
OUTRE-MER

24, rue Bayard, PARIS VIIIe

Jean-Marie KOHLER, Jean-Yves MARCHAL, Gérard REMY

LES COLONS MOSSI A L'OFFICE DU NIGER

L'expérience de trente années  
de colonisation agricole dirigée

ORSTOM - OUAGADOUGOU

Juillet 1971

Document de travail

Copyright ORSTOM 1971  
All rights reserved

Diffusion restreinte  
aux Autorités maliennes et  
aux instances scientifiques  
de l'O.R.S.T.O.M.

A l'exception des pages 152 à 162 (Annexe I.), rédigées par J.M. KOHLER, la mise en oeuvre des documents et la préparation du texte ont été assurés, en quasi-totalité, par

Jean-Yves MARCHAL

TABLE DES MATIERES /

	Pages
<u>AVERTISSEMENT</u>	1
<u>A) INTRODUCTION : L'OFFICE DU NIGER - ILOT DE PROSPERITE</u>	
<u>PAYSANNE OU POLE DE PRODUCTION AGRICOLE</u>	3
A-1 : PRESENTATION	3
A-2 : LES PROJETS ET LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT : CREATION ET DEVELOPPEMENT DE L'OFFICE	5
A-3 : LA COLONISATION AGRICOLE	9
A3-1 L'intégration des populations locales et les recrutements extérieurs	9
A3-2 La création d'un paysannat. Conditions d'installation et d'encadrement des colons	13
A-4 : DE LA CONCEPTION A LA REALISATION : LA RECHERCHE D'UN EQUILIBRE.	16
<u>B) LES IMMIGRANTS MOSSI ET LEURS CONDITIONS DE VIE A L'OFFICE</u>	19
B-1 DU PAYS D'ORIGINE AUX TERRES IRRIGUEES DU NIGER	19
B1-1. Présentation du Yatenga	19
B1-2 A la recherche de volontaires	21
B-2 LES EFFECTIFS EN PLACE ET LEUR COMPORTEMENT DEMOGRAPHIQUE	27
B2-1 L'importance du groupe et sa répartition dans l'espace	27
B2-2 Les origines des colons	32
B2-3 Les aspects démographiques	32
B23-1 Groupes d'âges et sex-ratio	33
B23-2 La composition familiale	36
B23-3 L'âge des chefs de famille	37
B23-4 Le taux d'accroissement naturel	37
B23-5 La situation matrimoniale	38
B-3 LE NOUVEAU CADRE DE VIE	41
B3-1 L'adaptation au milieu physique	41
B3-2 Les villages de colonisation	42
B3-3 Le maintien, la reconstitution ou la transformation du milieu social	45
B33-1 La famille et les échanges matrimoniaux	45
B33-2 Les liens économiques avec le Yatenga	48
B33-3 La conversion à l'Islam	48
B33-4 La chefferie traditionnelle et l'évolution politique	50

B-4 LES EXIGENCES D'UNE COLONISATION AGRICOLE	
DIRIGEE - LE TRAVAIL DE LA TERRE	52
B4-1 Le système cultural	53
B41-1 Le travail de la rizière	53
B41-2 Le travail de la cotonneraie	56
B41-3 Les cultures hors-casiers	60
B4-2 L'organisation des travaux agricoles	61
B42-1 Le calendrier agricole et les temps de travaux	61
B42-2 La distribution des forces de travail	62
B422-1 La main-d'oeuvre familiale	62
B422-2 L'entraide	64
B422-3 Le salariat	65
C) <u>LES RESULTATS TECHNIQUES ET ECONOMIQUES OBTENUS PAR LE COLONAT MOSSI</u>	67
C1 L'EFFICACITE DU SYSTEME CULTURAL	67
C1-1 Les rendements de paddy	67
C1-2 Les rendements de coton	74
C1-3 Les problèmes techniques liés à l'intensification des cultures	76
C2 LE COMPORTEMENT DES MOSSI FACE AU SYSTEME DE PRODUCTION	78
C2-1 La culture du coton, l'endettement et la fraude	78
C2-2 L'opposition à la pratique du repiquage	81
C2-3 Les raisons de vivre à l'Office ou d'en partir	83
C23-1 L'attrait des cultures vivrières	83
C23-2 L'instabilité des colons mossi et les départs	85
C3 LA SITUATION MATERIELLE DES COLONS	90
C3-1 Les revenus monétaires	91
C31-1 L'équilibre entre les charges de campagne et le rapport de la collecte	91
C31-2 Les revenus nets au cours des dix dernières années	93
C31-3 Les entrées d'argent en 1970 et la variation du pouvoir d'achat	95
C3-2 L'utilisation de l'argent	99
<u>CONCLUSION</u> - LA VALEUR D'UN EXEMPLE	104

## AVERTISSEMENT.

La présent rapport, résultat d'une mission effectuée au Mali, ne peut être appréhendé comme une étude exhaustive de l'Office du Niger, ni encore comme une mise au point récente sur un des aspects techniques ou économiques. Il traite particulièrement des colons mossi établis sur les périmètres irrigués de l'Office (1). Aussi, n'avons-nous pas étudié les problèmes de l'Office en général, mais ceux que posent les colons mossi, afin de tirer des enseignements qui soient applicables dans le cadre d'entreprise de colonisation agricole à venir en Haute-Volta.

La raison qui a présidé à l'orientation bien spécifique de cette étude tient au fait que, depuis plusieurs années, les chercheurs en sciences humaines du Centre ORSTOM de Ouagadougou étudient les migrations de travail et les mouvements de colonisation agricole des populations mossi (2). Ces derniers mouvements, qui intéressent des milliers d'agriculteurs partant du centre du pays pour s'établir surtout dans les régions de l'ouest et du sud-ouest de la Haute-Volta, sont pour l'essentiel à caractère spontané. Mis à part deux périmètres hydro-agricoles peu étendus, Guiédougou dans la vallée du Sourou et le Kou dans la vallée du même nom, sur lesquels sont établies quelques centaines de familles, la Haute-Volta n'offre guère d'exemples de colonisation agricole dirigée. Aussi, l'Office du Niger, en territoire malien, représente-t-il avec plus de trente mille colons, dont six mille voltaïques (4000 mossi) le cas unique d'une colonisation encadrée intéressant un effectif appréciable de populations originaires de la Haute-Volta et principalement du pays mossi.

C'est pour cette raison, et afin de compléter les connaissances déjà acquises sur la colonisation agricole en Haute-Volta, qu'une mission à laquelle nous participions avec J.M. KOHLER (sociologue) et G. REMY (géographe) s'est rendue en République du Mali du 9 au 21 janvier 1971. La mission a eu pour objet une approche générale des caractéristiques économiques et sociales des communautés de colons mossi établies dans trois des secteurs de l'Office du Niger : Kokry-Kolongotomo, Niono et Kourouma. (3)

Le programme d'étude, le dépouillement bibliographique des documents communiqués par l'Office, ainsi que l'enquête dans le secteur de Kolongotomo ont été réalisés conjointement par les trois chercheurs. Nous avons personnellement effectué les enquêtes dans les deux autres secteurs de Niono et de Kourouma et assuré la rédaction du présent rapport en collaboration avec J.M. KOHLER pour la partie sociologique et démographique de l'étude.

Nous attirons l'attention du lecteur sur les points suivants. Ayant analysé les caractéristiques économiques et sociales des groupements mossi, il est apparu que, pour une part importante, les réactions et les attitudes diverses de ces colons s'expliquaient par les caractères techniques et l'organisation du système

fonctionnant dans le cadre de l'Office du Niger. Aussi a-t-il été nécessaire de porter une attention détaillée à ces aspects. Toutefois, les conclusions qui en sont tirées n'ont pas été émises dans un esprit critique à l'égard de l'Office. Au contraire, les auteurs sont pleinement conscients de ce que l'Office continue à supporter aujourd'hui les effets de conception datant de la période coloniale (bien des erreurs initiales n'ont pas fini d'hypothéquer son avenir) et ils savent combien il est difficile d'infléchir une entreprise de cette nature. Enfin, ils ont apprécié l'importance et la qualité des efforts déployés depuis l'Indépendance du Mali pour la rendre pleinement viable.

Nous tenons à remercier tous ceux qui à l'Office du Niger, dans les fonctions de chef de secteur, d'encadreur et de moniteur, nous ont accueillis et ont répondu patiemment à nos questions.

Nos remerciements s'adressent aussi et tout particulièrement à Monsieur le Ministre de la Production du Mali, Monsieur le Directeur Général de l'Office du Niger ainsi qu'à Monsieur le Directeur de l'Institut des Sciences Humaines de Bamako qui ont bien voulu nous accorder les autorisations de recherche nécessaires et faciliter sur place l'avancement de notre travail.

---

A) INTRODUCTIONL'OFFICE DU NIGER  
ILOT DE PROSPERITE PAYSANNE  
OU POLE DE PRODUCTION AGRICOLE ?

Au début de cette étude, il nous a paru nécessaire de procéder à une présentation sommaire de l'Office du Niger, d'évoquer son histoire ainsi que les difficultés auxquelles il s'est heurté au cours des quarante années écoulées. Ainsi le lecteur pourra-t-il mieux juger de l'insertion de la colonisation mossi dans le contexte de cette grande entreprise.

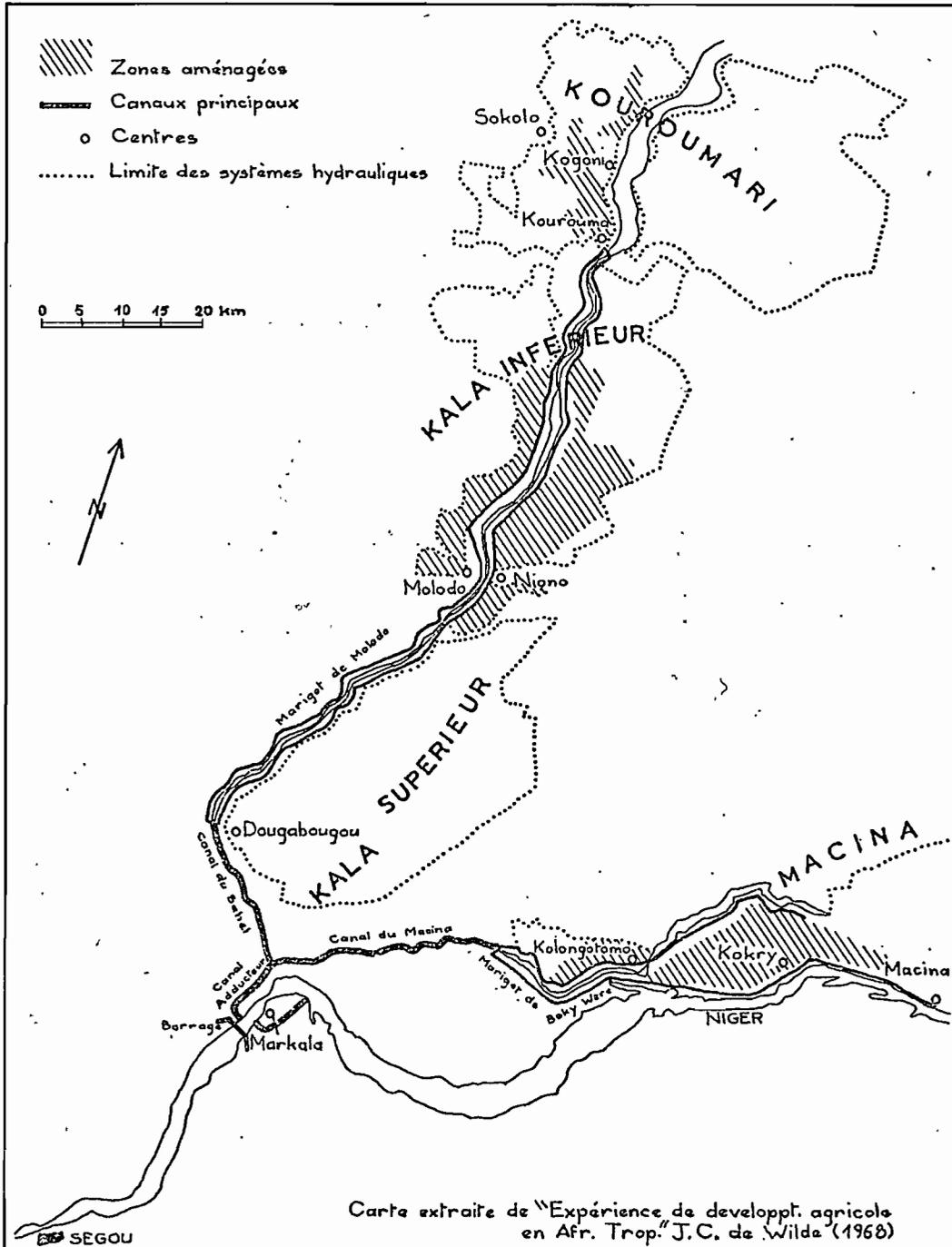
De nombreux ouvrages, articles et rapports de mission ont été consacrés à l'Office du Niger. Ils constituent une importante documentation que nous exploitons dans cette première partie de l'étude en empruntant de larges extraits aux publications citées en référence dans notre bibliographie (4).

A1 - Présentation

L'Office du Niger se présente comme une entreprise agricole qui pratique la culture irriguée sur une grande échelle. A partir du barrage de Markala (ou Sansanding), établi sur le Niger à quarante kilomètres à l'aval de Ségou, un système d'irrigation permet la mise en eau de quelques 56.000 ha répartis le long de la rive gauche du fleuve, d'une part, et vers le nord, d'autre part, sur plus d'une centaine de kilomètres - (J.C. de WILDE (11) p. 7 et Fig. 1) - Une organisation complexe nécessitant la création de nombreux services (2.400 employés permanents), a été mise sur pied pour l'extension et l'entretien du réseau hydraulique, l'encadrement du paysannat, la production agricole et les activités industrielles et commerciales (4 rizeries, 1 usine d'égrenage de coton et ses annexes : huileries, savonneries, 1 sucrerie) (5).

- Cinq secteurs aménagés successivement depuis 1934 sont actuellement exploités par l'Office : Kolongotomo (14.400 ha) sur la rive gauche du Niger, Niono (30.700 ha), Moïodo (7.800 ha) et Kourouma (11.000 ha) au nord du fleuve et de part et d'autre du canal du Sahel, enfin Dougabougou (1.700 ha) dans le Kala-supérieur. Alors que les quatre premiers périmètres ont été destinés à la production du riz et du coton (surtout Niono et Kourouma), le dernier, depuis sa création (1965), est consacré à la culture de la canne à sucre.

OFFICE DU NIGER  
CARTE DE SITUATION DES PERIMETRES IRRIGUES



Cependant, sur cet ensemble de 55.600 ha desservis par un réseau de canaux et de drains, seulement 37.000 ha étaient contrôlés par l'Office au cours de la campagne agricole 1969-70, dont 12.400 ha (le 1/3 de la superficie) exploités en régie et 24.000 ha mis en culture par les colons - Près de 19.000 ha étaient donc en jachère ou bien définitivement abandonnés par l'Office, portaient quelques cultures dérobées pour le seul compte des colons - Ceux-ci, au nombre de 32.000 (3.500 familles et 7.000 travailleurs hommes) sont répartis dans 104 villages ; les secteurs de Niono et de Kolongotomo étant les plus peuplés.

Toujours pour la campagne 1969-70 (derniers chiffres connus) les cultures ont porté sur 32.900 ha de riz (12.400 ha en régie directe et 20.500 ha en colonat), 2.800 ha de coton et 1.100 ha de canne à sucre. Les productions agricoles collectées ont été de 36.000 T de paddy, 3.300 T de coton-graine et 55.000 T de canne. Signalons enfin, que la culture de coton ayant été "momentanément" abandonnée en 1970-71, l'Office du Niger produit aujourd'hui essentiellement du paddy et cherche à étendre la culture de la canne à sucre.

Telles sont, rapidement exposées, les données permettant d'appréhender la situation actuelle de l'Office du Niger. Quatre points méritent d'être soulignés.

- L'abandon ou la "mise en jachère" de 35 % des terres aménagées pour cause de déficience permanente du réseau d'irrigation et de drainage, de nivellement imparfait, d'envahissement des casiers par les plantes adventices ; preuve que les techniques ne sont pas parvenues à maîtriser le milieu naturel.
- L'exploitation en régie directe du 1/3 des superficies restantes ce qui sous-entend que l'exploitation en colonat n'a pas répondu aux espoirs escomptés.
- Le pas définitivement pris par la production du paddy sur celle du coton alors, qu'à l'origine, seule cette dernière a justifié la création de l'Office ; le riz devant être la culture de subsistance des colons.
- Le rapport superficies cultivées/population qui est loin de caractériser une agriculture intensive que devrait exiger l'exploitation d'un périmètre irrigué - 37.000 ha au total par 32.000 habitants ; rapport 1,2 ha/habitant. Par le biais de l'exploitation en régie, ce rapport s'abaisse à 24.600 ha/32.000 hab., soit 0,77 ha/hab, ce qui est encore élevé. Quant au rapport superficie cultivée/travailleur actif, il est voisin de 8,5.

Cette situation propre à l'Office en 1971, n'est pas récente pour autant. Elle a déjà fait l'objet par le passé de nombreuses critiques dont la principale est que les buts initiaux n'ont jamais été atteints. On peut même dire que dès le début de sa mise en exploitation, l'intérêt de l'Office du Niger fut vivement

mis en cause. "Peut-être est-ce dans cette disproportion entre projet et réalisation que réside l'explication fondamentale de la grande instabilité de la politique de l'Office et de sa recherche insatisfaite d'un équilibre technique, économique et humain. L'Office a toujours été préoccupé par son engagement initial de créer un îlot de prospérité. Or, les conditions étaient telles qu'il était difficile de concilier le point de vue du colon et les soucis financiers de l'Office en tant qu'entreprise (...). L'Office a continuellement cherché à améliorer cette situation en procédant à des changements d'orientation dans ses méthodes d'exploitation (par des salariés ou par des colons), dans ses objectifs de production (plus de coton ou plus de riz), dans ses techniques agricoles (plus ou moins de mécanisation)" (J.C. de WILDE (11) p. 9) - Cependant, aucun de ces efforts ne sont parvenus à faire de l'Office une réussite complète. Placé, une fois de plus, depuis l'Indépendance du Mali, à la croisée des chemins, l'Office continue à chercher sa voie.

---

A2 - LES PROJETS ET LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS - CREATION ET DEVELOPPEMENT  
DE L'OFFICE DU NIGER

L'origine de l'Office remonte au début du siècle et s'identifie à l'introduction de la culture du coton en Afrique Occidentale Française ("Association Cotonnière Coloniale" créée en 1903). Mais, c'est surtout au lendemain de la première guerre mondiale que la pénurie de coton stimula les intérêts publics et privés en faveur de cette culture. Après des tentatives d'amélioration de la culture cotonnière en terre sèche, qui ne furent pas couronnées de succès, la préférence fut donnée à la culture irriguée (6).

En 1910, fut créé le Comité du Niger, chargé d'appuyer dans ce sens l'action de l'Etat français. La même année, une mission d'étude fut envoyée au Soudan, dirigée par E. BELIME, ingénieur des Travaux Publics, déjà familiarisé, après un séjour en Inde, avec les questions d'irrigation. Ce dernier conclut à "l'adaptation remarquable de la crue du Moyen-Niger aux besoins hydrauliques de la culture cotonnière" (7).

Un premier avant-projet d'aménagement de la vallée fut établi en 1920 (programme CARDE). Les possibilités d'irrigation étaient estimées à 1.600.000 ha, dont 750.000 en zone prédeltaïque, sur la rive droite du fleuve - Le casier de Baguineda dont on entreprit la construction était conçu comme l'embryon de ce futur périmètre-, 250.000 ha, toujours en zone prédeltaïque, sur la rive gauche et 600.000 ha en zone deltaïque (jamais réalisée). Ce plan

d'aménagement était accompagné d'un projet de colonisation agricole du pays. La conception générale des projets s'inspirait de l'expérience en cours dans la plaine de Gézira au Soudan Anglo-Egyptien.

Une compagnie privée "La compagnie générale des colonies", puis un organisme public dirigé par E. BELIME, "Le Service général des textiles et de l'hydraulique agricole" furent successivement chargés de ces travaux. Des études topographiques révélèrent que les terres, qui s'étendent sur la rive gauche du fleuve, s'abaissent à mesure que l'on s'éloigne du lit ; ce qui devait faciliter l'irrigation et décida, plus tard, de la priorité accordée à l'aménagement de cette zone (8). Parallèlement, étaient poursuivies des recherches agronomiques portant sur le coton et le riz ainsi que des expériences de colonisation agricole dans les premiers casiers aménagés, à partir de 1925, à Niénèbalé et Baguineda, par le "service temporaire des irrigations du Niger" (S.T.I.N.). Ces aménagements portaient en 1930 sur 7.500 ha, dont 3.000 irrigués.

A partir de ces expériences, jugées concluantes dès 1927, il fut retenu que les terres irriguées devraient être exploitées par des colons plutôt que par des salariés. Le coton serait leur culture de rapport et le riz, leur culture de subsistance.

En 1929, E. BELIME établit un nouveau projet. Ce dernier donnait la priorité à l'aménagement de la rive gauche du fleuve où 960.000 ha pouvaient être irrigués (510.000 ha pour le coton et 430.000 ha pour le riz) et proposait l'installation de 300.000 immigrants, originaires des régions peuplées du Soudan et de la Haute-Volta, pour l'exploitation de cet ensemble agricole.

C'est pour l'exécution de ce programme que fut créé, par un décret en date du 5 janvier 1932, l'Office du Niger, établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, qui se substitua aux services existants (sauf le S.T.I.N. qui ne fut dissout qu'en 1937). Cet Office avait pour objet "la mise en valeur par l'irrigation de la vallée du Niger, l'exécution des travaux, l'aménagement, la colonisation et l'exploitation des terres commandées par les aménagements hydrauliques et de la région lacustre, ainsi que toutes études et travaux y afférant" - On remarque donc que dès l'origine l'Office n'était pas conçu comme un simple service de travaux publics.

Outre le réseau hydraulique de Sotuba, desservant le centre de Baguineda (9), la principale réalisation de génie civil a été le barrage de Sansanding construit par un consortium d'entreprises et terminé en juin 1947 (et non en 1941, comme prévu, du fait de la guerre).

De ce barrage part un canal adducteur de 8 km qui se divise en deux branches pour former le canal du Sahel (terminé en 1935) et le canal du Macina (achevé en 1951). Tous les périmètres de l'Office ont été désormais réalisés de

part et d'autre de ces deux canaux. - En 1935 commença l'aménagement du centre de Kolongotomo (ou Boky-Were) et en 1937 celui de Niono. En 1940, 15.000 ha étaient aménagés et en 1945, un peu plus de 25.000 ha.

A cette date, une enquête décidée par le gouvernement général des colonies conclut à la nécessité de l'arrêt des extensions pendant une pause de cinq ans, car l'effort de guerre avait abouti à une mise en valeur hâtive et mal étudiée. Cet arrêt devait permettre "l'amélioration des aménagements intérieurs une remise en ordre de l'exploitation des terres et des rapports avec les colons, des études agronomiques plus poussées qui firent considérer sous un jour plus favorable de nouvelles perspectives d'extension et permirent d'en fixer les principales techniques et les nouvelles modalités d'exploitation". (GUILLAUME -13-pp. 280-281).

En 1950, la "Commission d'Equipement et de Modernisation des territoires d'Outre-Mer" proposa de fixer l'étendue des cultures nouvelles à 180.000 ha 105.000 en coton et 75.000 en riz. Ce programme devait être réalisé en dix années. Il connut un début de réalisation avec l'aménagement du secteur du Molodo (commencé dès 1948) puis de celui de Kourouma (à partir de 1952) - Cependant, malgré un rythme de 2 à 4.000 ha aménagés tous les ans jusqu'en 1960, des difficultés financières et la perspective de l'indépendance des Etats africains, ne permirent pas la réalisation complète de ce programme.

En 1961, l'Office du Niger a été transféré à l'Etat malien qui l'intégra dans son premier plan quinquennal de développement économique -Les superficies irriguées devaient être portées à 60.000 ha à la fin du plan. Dans le cadre d'accords signés avec l'U.R.S.S. en 1962, les extensions reprirent lentement à Kourouma et à Niono (3.600 ha nouveaux, réceptionnés en 1964). En 1965, un dernier secteur fut créé pour la production de la canne à sucre, près de Dougabougou. Il atteint aujourd'hui une superficie de 1.700 ha.

Ces cinq dernières années, la politique d'extension céda le pas au programme d'intensification de la production. La priorité fut donnée aux E.R.D. (Exploitation en régie directe) et surtout à celle de Kourouma qui bénéficia des aménagements les plus récents. Aujourd'hui, la superficie totale aménagée couvre 55.658 ha.

## EVOLUTION DES SUPERFICIES AMENAGEES ET DE LA COLONISATION

ANNEE	SURFACES AMENAGEES (Ha)			POPULATION EN COLONISATION (H. + F. + E.)
		RIZ (Ha)	COTON (Ha) 1	
1933	1.700	1.687		2.575
1934	2.757	2.310		3.931
1935	4.830	3.300		5.699
1936	6.442	4.129		7.164
1937	8.001	4.878	98	8.831
1938	10.303	5.822	495	11.304
1939	11.996	6.858	850	13.293
1940	14.870	7.775	2.054	15.058
1941	18.098	8.235	2.200	16.726
1942	19.948	9.256	2.283	18.873
1943	22.294	10.696	1.913	19.674
1944	25.480	11.330	1.672	21.774
1945	25.480	12.272	1.370	23.221
1946	25.480	12.537	1.805	23.026
1947	25.827	11.480	1.985	27.715
1948	25.821	12.200	1.925	19.583
1949	25.993	12.690	1.934	20.249
1950	26.921	14.170	2.122	20.917
1951	29.201	15.530	2.616	21.791
1952	31.896	18.460	2.742	21.301
1953	34.573	20.980	3.229	23.813
1954	36.191	22.870	3.625	26.262
1955	38.251	29.779		28.219
1956	38.827	30.490		29.347
1957	40.820	33.128		32.160
1) - Surfaces effectivement cultivées, jachères non comprises				
1958	42.100	35.888		32.802
1959	43.247	36.608		34.736
1960	44.499	35.673		37.000
1961	45.029	33.280		37.210
1962	46.050	31.550		37.348
1963	48.936	36.589		35.022
1964	49.636			33.467
1971	55.658			

A3 - LA COLONISATION AGRICOLE

"Il ne suffira pas d'établir de superbes systèmes de barrages et de canaux, il faudra régler la question de la colonisation qui nous fournira les moyens de nous procurer la main-d'oeuvre indispensable (...). Le mode de colonisation devra fournir à nos exploitations une main-d'oeuvre sérieuse (...), un personnel permanent capable de produire le travail régulier et méthodique pouvant seul donner des résultats lucratifs (...). On s'adressera de préférence aux populations limitrophes de la zone en valeur, puis aux populations plus éloignées (...). Nous devons préparer l'émigration volontaire des populations très denses du Mossi...." (Général HELLO (7 pp 6, II, I2, 28).

Ainsi s'exprimait en 1920, un membre du Comité du Niger, une fois connu le projet de mise en valeur de E. BELIME. Quelques années plus tard, ces idées devaient être suivies, non sans se heurter, toutefois, à des difficultés, car "le désir des populations de s'installer à l'Office du Niger, avait été, dès le départ, très surestimé" (J.C. de WILDE (11) p. 15).

A3-1 - L'intégration des populations locales et les recrutements extérieurs

Après l'expérience de colonisation de Niénébalè où 150 ha furent distribués à une vingtaine de familles, on intégra à la colonisation du casier de Baguineda les populations des villages avoisinants. Ainsi, dès 1928, un millier de Bambara cultivaient les casiers aménagés par la S.T.I.N. - 10).

Par la suite (1935/36), les populations des villages de Eoky-Were furent contraintes également, avec l'assentiment de l'administration en place, de cultiver les premiers casiers aménagés à Kokry-Kolongotomo.

Ainsi, le colonat de l'Office du Niger est passé de 1.200 personnes en 1930, à plus de 7000 personnes en 1936 (11) (cf. tableau I). Puis, les aménagements continuant à s'étendre dans les zones cette fois, inhabitées, sinon très peu peuplées, "la contrainte, facile à l'époque de l'indigénat, a permis de recruter au loin les travailleurs qui faisaient défaut sur place" (Office du Niger (21).

Cette mesure nécessitée par la faible pression démographique du Macina avait été décidée de longue date. L'Office, conçu dans le cadre de l'A.O.F. et plus particulièrement des pays de la boucle du Niger, devait servir d'exutoire aux régions considérées très peuplées du Soudan et de la Haute-Volta. Les pionniers autochtones ont donc ouvert la voie au recrutement extérieur grâce auquel les Mossi et Samo de la Haute-Volta, puis les Minianka et Bambara du Soudan ont peuplé successivement les centres de l'Office du Niger.

En 1937, les recrutements de main-d'oeuvre voltaïque ont débuté dans le cercle de Ouahigouya, intégré depuis le 1er janvier 1933 à la colonie du Soudan (12). Les immigrants étaient des Samo, originaires de la région de Tougan et du Sud-Ouest de la circonscription de Gourcy, et des Mossi provenant de la subdivision centrale de Ouahigouya, puis, plus tard, de la subdivision de Kongoussi.

Jusqu'en 1947, soit pendant dix années, la majorité des colons installés sur les terres de l'Office ont été recrutés dans cette région, cœur de l'ancien royaume du Yatenga, considérée, du fait de son fort peuplement, comme un "réservoir d'hommes" (13). Cependant, "la surpopulation d'une région, même conjuguée à l'insuffisance des ressources économiques, n'est pas toujours une raison suffisante pour déterminer des mouvements d'émigration importants et durables" (ZAHAN - 28 p. 26). L'attachement au pays peut être plus fort que les promesses, souvent aléatoires, de bien-être - Autrement dit si les Mossi du Yatenga avaient pris l'habitude de pallier aux insuffisances locales en recourant aux migrations temporaires (surtout au Ghana) comme sources de revenus complémentaires, entrer en colonisation sur les terres irriguées du Niger, revenait pour eux à s'expatrier définitivement ; ce pour quoi ils n'étaient pas préparés. Les agents recruteurs de l'Office ont dû admettre ce fait, en considérant le peu d'empressement que suscitaient les invitations au colonat, parmi les populations (14).

Aussi l'administration coloniale, bien secondée en l'occurrence par les chefs coutumiers, fut-elle obligée de recourir à une certaine coercition afin de constituer les premiers contingents d'immigrants en partance pour les rives du Niger. (15. Par la suite, il ne fut plus nécessaire d'obliger les chefs de famille à partir ; les colons, en visite au pays, assurant eux-mêmes la propagande, si l'on en croit les témoignages recueillis auprès de colons établis à l'Office du Niger, après 1940.

Quoi qu'il en soit, par la force ou la simple persuasion, la colonisation des centres de Kolongotomo et de Niono paraissait achevée en 1944 - avec la création d'une vingtaine de villages (16). De 7.000 personnes en 1936, le colonat a atteint 15.000 personnes en 1940 et plus de 23.000 personnes en 1945.

Mais le problème fondamental qui était celui de la fixation des immigrants n'en fut pas pour autant résolu. Malgré les précautions prises - regroupement des colons selon leur appartenance régionale, maintien des communications et autorisation des transports de grains avec le pays natal, c'est ce qui apparut de 1945 à 1948, lorsque un nombre important de colons quitta l'Office créant ainsi une légère crise démographique - La population forte de 23.220 habitants en 1945 tomba à 19.580 hab. en 1948. Ces départs furent provoqués par la proclamation de la charte de Brazzaville qui, favorable à une politique plus libérale dans les colonies françaises, déclarait l'abolition du travail obligatoire.

Ceux, parmi les colons, qui avaient été recrutés au moyen de la force et gardaient, de ce fait, un ressentiment à l'égard de leur exode, regagnèrent la Haute-Volta, dans l'espoir de ne plus avoir à craindre les exactions de leurs chefs traditionnels. (cf. ZAHAN - 28 pp. 5 et 26). Du moins, ceux qui restèrent à l'Office furent-ils considérés comme de bonnes recrues.

La période de cinq ans, dite de "pause", décidée en 1945, eut pour effet un ralentissement des recrutements (à peine 200 par an) -c'est ainsi que, compte-tenu des départs enregistrés jusqu'en 1948, la population en 1950 était inférieure à ce qu'elle était en 1945- 20.918 habitants contre 23.220 habitants.

En 1950, avec la reprise des aménagements, le recrutement redevint nécessaire. Cette fois, il concerna surtout les populations des circonscriptions voisines de San, Koutiala, Ségou et Macina. Ce furent donc des Bambara et des Minianka que l'on installa en grand nombre à Niono, puis à partir de 1952, dans le nouveau centre de Kourouma. Pour leur part les recrutements en Haute-Volta cessèrent en 1954 - Les dernières années, ils s'effectuèrent dans la subdivision de Kongoussi, à l'est, donc, de la "pépinière" du Yatenga qui fournit à l'Office, pendant dix ans, plus de 6.000 colons.

Durant toute cette période, le recrutement d'un nombre suffisant de colons fut difficile, compte-tenu des extensions prises par les aménagements. Jusqu'en 1939, le nombre de personnes résidant sur les terres de l'Office était resté supérieur au nombre d'hectares aménagés. De 1940 à 1947, le rapport a'accrut pour atteindre 1,2 ha/Hab. en 1947. Il atteignit 1,6 ha/hab en 1958. On peut dire que c'est à compter de 1950 que le manque d'ampleur de la colonisation détermina de sérieuses difficultés de mise en valeur des terres.

Ce n'est que pendant quelques années de 1958 à 1961 que les demandes, émanant essentiellement de soudanais, affluèrent à l'Office (18). La population passa de 32.160 hab. à 37.210 hab. en trois ans. "Ce succès temporaire de l'Office a plusieurs explications : une raison peut être trouvée dans la possibilité de tirer des revenus importants de la culture du riz sur les terres vierges, et dont très productives, du nouveau secteur de Kourouma ; une autre raison tient au fait que l'entrée en colonisation fut rendue possible à des non-paysans du type marchand ou fonctionnaire (...). Ces paysans "temporaires" ou "absentéistes" trouvèrent plus facile et plus rémunérateur de cultiver du riz en recourant aux services de l'Office pour la préparation mécanique des terres et pour le battage, ainsi qu'en faisant appel à la la main-d'oeuvre salariée pour la récolte" (J.C. de WALDE - 11 p. 16).

.../...

Constatant l'engouement soudain des populations pour le colonat, la nouvelle direction de l'Office, mise en place au moment de la nationalisation, décida en 1962 de cesser les recrutements et de n'admettre en colonisation que ceux (maliens et quelques voltaïques) qui étaient venus s'installer volontairement aux abords des terres irriguées dans l'attente d'une intégration ultérieure. Toutefois, il semble qu'il n'y ait plus eu, au cours des années suivantes, un grand nombre de volontaires pour l'entrée en colonisation. Aussi le nombre de colons a-t-il diminué plutôt qu'augmenté en raison des mesures d'éviction décidées par la direction (éviction des exploitants qui avaient manqué depuis trop longtemps au paiement de leur dette ou qui n'avaient pas cultivé eux-mêmes leur terre) et surtout des départs volontaires de ressortissants étrangers, du fait des indépendances nationales, de l'option socialiste prise par le nouvel Etat, de l'instauration du franc malien et des difficultés croissantes à produire suffisamment de riz (effondrement du prix d'achat du paddy). De 1963 à 1968, pas moins de 7.500 personnes ont quitté l'Office dont 3.900 entre 1963 et 1964, parmi lesquelles on dénombrerait environ 2.000 ressortissants voltaïques.

Depuis 1968, on assiste à une reprise du mouvement de colonisation (1968 : 29.800 hab. , 1969 : 30.390 hab. , 1970 : 32.983 hab.), essentiellement redevable aux demandes d'admission de paysans maliens. Comme toute propagande pour le recrutement a cessé, le rehaussement du prix d'achat du paddy décidé par le nouveau gouvernement et l'abandon progressif de la culture cotonnière, jugée trop contraignante par les colons, semblent être les causes majeures pouvant expliquer ce nouvel essor de la colonisation. Pour le seul secteur de Kourouma, 400 demandes sont parvenues au responsable du secteur, en 1970. Dans ce même centre, seulement 47 familles ont pu être admises en 1969 compte tenu des possibilités en dotation de cheptel vif et mort dont disposait l'Office. On assiste depuis deux ans dans les divers centres à la reconstruction, dans les villages, de vieilles concessions abandonnées, ou bien à l'aménagement de nouveaux lotissements sur les sites de villages pratiquement désertés depuis plusieurs années. Tel est le cas, à Kolongotomo, au village bambara de Niaro Koura, où cent nouvelles cases ont été construites.

Le personnel d'encadrement nous a même affirmé recevoir des demandes qui émanent de colons voltaïques ayant quitté l'Office après 1960. Mais cela ne peut laisser augurer d'un retour des anciens colons mossi et samo. Dans le contexte présent, la majorité des exploitations est de nationalité malienne et ce caractère ne peut que se renforcer. Dans le cadre du nouvel Etat, la colonisation de l'Office du Niger devrait pouvoir enfin se stabiliser (fig. 2).

### A3-2 La création d'un paysannat : Conditions d'installation et d'encadrement des colons

L'entreprise de colonisation agricole dans laquelle s'est engagé l'Office constitue une tentative de promotion du paysan.

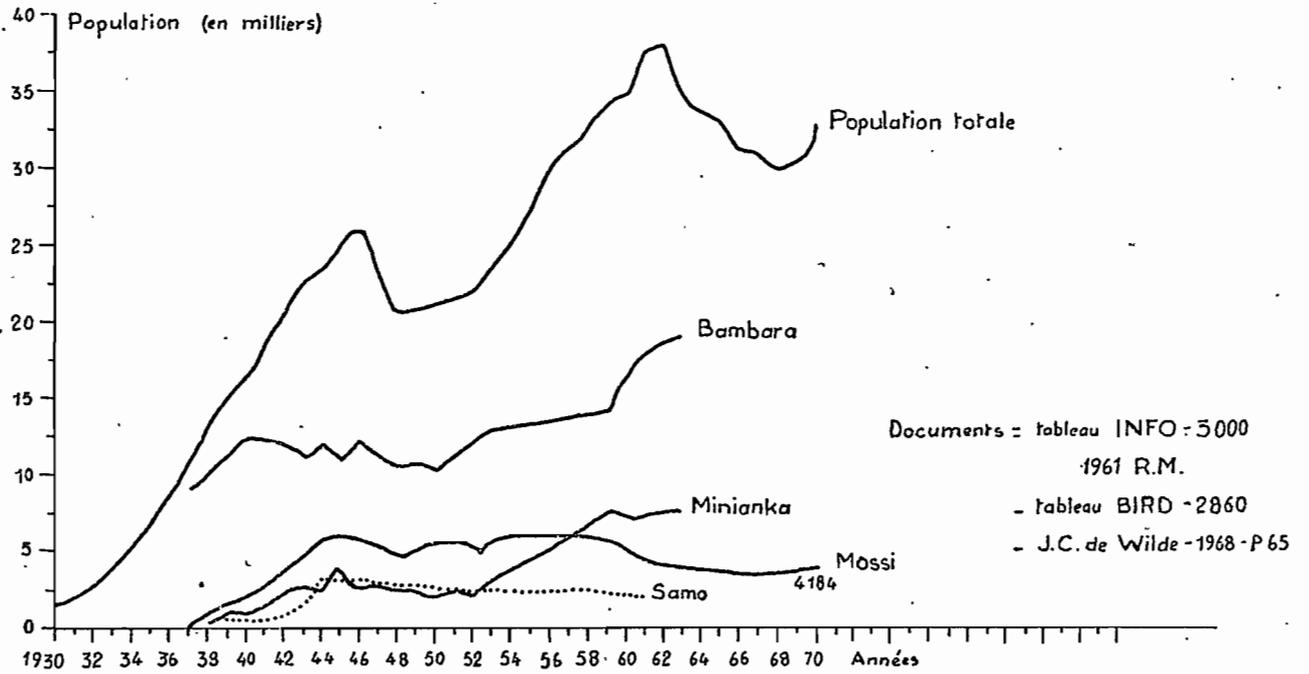
"La colonisation soudanaise est oeuvre d'éducation autant que de mise en valeur (...).(Pour ce faire)... et maintenir de plein gré, sur les terres irriguées, le nombre de colons nécessaires, il faut qu'ils y soient chez eux", écrivait vers les années 40 un directeur de l'Office. En fait, l'Office donne à chaque colon un logement, le dote en terres irriguées, lui fournit à crédit un certain équipement et a créé des structures permettant aux colons de s'associer de manière à permettre un dialogue avec le personnel d'encadrement (19).

Dans le village où ils sont affectés, les colons reçoivent une concession d'habitation pourvue de cases en nombre suffisant (en moyenne, une pièce pour deux personnes), toutes ou en partie aménagées. Dans les limites de ces concessions, ils sont libres, par la suite, de construire autant de cases et de greniers qu'ils le désirent.

Dès leur arrivée, un lot de terres leur est attribué, lequel peut être composé de parcelles groupées ou bien dispersées. Ce second cas est le plus fréquent, actuellement, puisque les nouveaux colons ne peuvent disposer que des parcelles videntes au milieu des lots des colons anciennement installés et que, par ailleurs, l'abandon de casiers devenus incultes a obligé l'Office à recomposer progressivement les parcellaires villageois en accordant à chaque exploitant quelques parcelles sur les meilleures terres. (fig. 9).

La superficie des lots est très variable. Elle dépend, en principe, des cultures pratiquées, du nombre de personnes composant la famille et du nombre de travailleurs vivant avec le chef d'exploitation. Ces dernières années, le règlement attribuait 1 ha/personne, en culture exclusivement rizicole, et 0,50 ha/personne auquel venait s'ajouter 1 ha de coton/travailleur actif de plus de quinze ans, dans les secteurs cotonniers (20). Depuis l'arrêt de la culture du coton, les attributions de lots se font, dans tous les centres, sur la base de 1 ha/personne. Ce système serait probablement à réviser car il n'est pas assez souple. Mieux vaudrait, en effet, tenir compte du nombre de travailleurs actifs plutôt que de celui des bouches à nourrir, pour le plus grand bien des chefs d'exploitation qui ne peuvent pas toujours cultiver, faute de bras, la superficie qu'on leur a donnée. Cependant, il n'y a pas de minimum, ni de maximum, de surface à cultiver. L'administration se réserve le droit de diminuer le nombre de parcelles d'un colon si celui-ci ne les utilise pas, de même qu'il accorde un ou deux hectares supplémentaires à un exploitant qui est jugé apte à cultiver une plus grande superficie.

### OFFICE DU NIGER - EVOLUTION DU COLONAT



-Les casiers sont affectés en jouissance au paysan, l'Etat restant propriétaire et l'Office gérant. L'ingénieur E. BELIME avait projeté, en son temps, d'accorder aux colons un droit de propriété sur leurs domaines, après une période probatoire de dix ans. Ce statut n'a jamais été appliqué et, en 1962, "la nationalisation des terres de l'Office a mis fin aux polémiques relatives à ce droit de propriété. Le colon n'a qu'un droit de culture transmissible par héritage, lequel peut lui être retiré s'il en fait mauvais usage (21) ou s'il ne respecte pas les obligations imposées dans le contrat d'exploitation qu'il signe lors de son admission". (J.C. de WILDE - 11 - p. 18).

Le système d'irrigation et les terrains de culture, mis à la disposition du colon, justifient l'impôt foncier qu'il a à supporter dès que son exploitation donne un rendement (c'est-à-dire, au bout d'un an). Cette taxe, qui a varié au cours des années, est aujourd'hui de 400 kg de paddy ou 240 kg de coton-graine à l'hectare.

En principe, une fois affecté dans un village, un colon ne peut le quitter ni même changer de parcelles, à moins que des raisons familiales le justifient.

Quand un agriculteur entre en colonisation, l'Office du Niger lui avance des vivres (mil ou riz à raison de 400 kg/personne/an) lui permettant d'attendre sa première récolte, ainsi que généralement des semences (140 kg de paddy/ha), une charrue et une paire de boeufs immunisés contre les épizooties et en partie dressés (22).

Lorsqu'il n'y a pas d'attelages en nombre suffisant pour doter les nouveaux arrivés, les casiers que reçoivent ces derniers sont labourés mécaniquement et ensemencés.

D'une façon ou d'une autre, dotation en cheptel vif et mort, ou labours mécaniques leur sont facturés et sont remboursables en plusieurs annuités (23).

"Pour apprendre au paysan l'emploi de la traction attelée, l'habituer à soigner les boeufs de trait, lui montrer le fonctionnement du réseau d'irrigation, (lui apprendre les façons culturales), il est évidemment indispensable de le pourvoir d'un encadrement professionnel" (E. BELIME -2 - p. 170). Cet encadrement est constitué par des moniteurs de village, des chefs d'unité de production et des chefs de secteur.

Un moniteur d'agriculture est en place dans chaque village. Il contrôle, donc, les activités de vingt à trente colons, c'est-à-dire leur présence sur les parcelles, leur manière de travailler, le respect du calendrier agricole, etc... Il surveille également les récoltes et le battage du paddy pour éviter la fraude au moment de la collecte (24).

Les moniteurs sont placés sous les ordres de chefs d'unité (ancienne unité de culture), qui contrôlent la production de 1.500 à 2.500 ha, exploités par les colons de six à dix villages. Au-dessus d'eux, se placent les chefs de secteur (un secteur regroupe cinq ou six unités de production) qui sont responsables de l'exécution des travaux sur prestations (25) ou d'entretien courant du réseau hydraulique, de la distribution des semences, de la fourniture d'engrais, de battage et de l'achat des récoltes. Tel est le personnel d'encadrement de la colonisation (26).

Afin de ne pas laisser le colon seul face à une administration lourde et diversifiée, il a été institué, dès 1932, des associations agricoles auxquelles les chefs d'exploitation devaient obligatoirement adhérer. Leur but était de faciliter la transmission aux exploitants des instructions de l'administration ainsi que de permettre aux colons de participer aux orientations de la politique de l'Office. "Malheureusement, l'ampleur des tâches qui leur étaient proposées, la technicité croissante exigée des responsables, l'insuffisance de l'instruction, la lourdeur de l'appareil freinèrent l'activité et le développement des associations de colons, lesquelles, au lieu de devenir des foyers actifs de progrès économique (...) se sont trop souvent cantonnées dans le seul domaine administratif et comptable" (R. MADIER - 26 - p. 2). Aussi, à partir de 1958, l'Office a-t-il cherché à leur substituer un nouveau type de groupement. Plusieurs documents furent présentés dont l'un, en 1960, demeuré lettre morte, contenait des propositions pour transformer l'Office en une "société d'économie mixte à laquelle participeraient les divers groupes intéressés, au prorata de leurs intérêts". De nouveaux statuts ont été déterminés en 1963 suivant une optique éminemment socialiste.

Chaque unité de production a maintenant sa coopérative, son conseil d'administration, ses responsables (les délégués villageois, à raison de 4 ou 5 par village), son magasin. Mais ces groupements sont rapidement devenus de simples intermédiaires pour la vente de produits de consommation courante (sucre, sel, savon), qui sont ravitaillés par un magasin d'Etat : la SOMIEX.

La tentative intéressante, qui consistait pour chaque coopérative, à partir du capital dont elle dispose, à louer à ses membres des biens d'équipement (charrettes, charrues, boeufs de trait) à des prix inférieurs à ceux pratiqués entre les colons, semble abandonnée (27). Par ailleurs, le magasin de la coopérative est géré, le plus souvent, par le chef d'unité de production, en raison de l'analphabétisme des délégués. C'est lui encore qui procède aux "achats directs" ; lesquels consistent à aider certains colons en leur achetant une infime portion de leur récolte (10 à 15 kg de paddy par hectare cultivé ; 40 kg de coton/ha), avant que ne débutent les collectes.

Enfin, les champs collectifs de village, dont la vente des produits (riz ou coton) se faisait au profit de la caisse de la coopérative, (et donc intéressaient tous les exploitants), ont été cultivés avec réticence et d'une façon générale très mal entretenus, malgré la propagande des comités politiques. Aujourd'hui, les champs collectifs ne sont plus cultivés (28).

"Les colons n'ont pas conscience de former une véritable communauté et de travailler leur terre. Ils gardent l'impression de travailler pour une entreprise qui leur est étrangère et dont ils sont les employés" (GUILLAUME - 13 p. 287).

A tout le moins, les tentatives de coopération n'ont pas abouti à l'Office du Niger et ont même déterminé un grand nombre de colons à quitter les terres irriguées entre 1962 et 1968. Est-ce à dire que dès lors que les directives outrepassent leur intérêt personnel, les colons ne se sentent plus concernés ?

Tant qu'il s'agit de travailler son lot de terre, de fumer et de désherber la rizière, de sarcler le coton, l'exploitant est généralement attentif aux conseils qu'on lui prodigue, car d'eux dépendent sa récolte et ses revenus. Mais il n'est pas pour autant associé à la vie de l'Office. Que celui-ci décide d'augmenter la production et lance une campagne d'intensification des cultures, et ses dirigeants s'aperçoivent bien vite que les colons ne collaborent pas au programme et que la culture en régie reste le seul moyen de remédier à cette faille du colonat.

#### A-4 DE LA CONCEPTION A LA REALISATION : LA RECHERCHE D'UN EQUILIBRE

Après avoir présenté ce bref historique de l'Office du Niger, suivi l'extension de ses aménagements et l'évolution de sa politique de colonisation, quels sont les traits saillants qui retiennent notre attention ?

Une première constatation est qu'il y a eu une disproportion considérable entre les possibilités du Delta Central Nigérien, perçues depuis 1920, et le volume des aménagements. Les différents projets (1920, 1929, 1945, 1950) non seulement s'intéressèrent à des superficies de plus en plus réduites, mais encore, furent abandonnés successivement ayant à peine connu un début de réalisation (29). Ainsi, l'infrastructure hydraulique, créée pour la mise en valeur de plusieurs centaines de milliers d'hectares n'en irrigue aujourd'hui que 55.000 (dont 37.000 effectivement exploités).

La seconde constatation est que l'ilôt de prospérité dont l'expansion devait se faire d'elle-même, n'a pas attiré autant de colons qu'on l'espérait ; ce qui a engendré d'une façon irrémédiable l'impossibilité d'exploiter rationnellement les périmètres irrigués construits à grand frais.

Enfin, la troisième constatation tient au fait que l'Office du Niger, voulant tout de même accroître sa production, a eu recours, faute de main-d'oeuvre suffisante, à la motorisation qui s'est avérée très coûteuse dans une région distante de plus de 1.500 km de la côte la plus proche, et que, par ailleurs, les productions obtenues n'ont jamais été telles qu'elles puissent couvrir les frais de fonctionnement et permettre l'amortissement du capital investi dans l'entreprise (30).

On s'aperçoit que ces constatations sont étroitement liées, se déduisent les unes des autres et surtout que le point d'achoppement, ce qui a rompu l'équilibre de tout le système, est la disproportion qui s'est introduite entre les superficies à cultiver et le volume de la main-d'oeuvre en colonisation. Il faut bien reconnaître que ce ne sont pas les plans d'aménagement pré-établis qui ont déterminé, comme on le pensait, l'immigration des populations, mais que ce sont les caractères de la colonisation qui ont demandé une révision des programmes de mise en valeur des terres. Un plan d'irrigation se justifie par le rendement élevé à l'unité de surface qu'il permet de réaliser, et ce rendement ne peut être obtenu qu'à l'aide de la main-d'oeuvre qu'on réussit à recruter et de l'outillage dont on peut la doter. Faute de quoi l'entreprise n'est plus rentable. Si la densité de population avait été supérieure, peut-être la culture intensive se serait imposée d'elle-même. Mais qui pouvait prévoir cette défaillance de la colonisation, et quelle est l'expérience qui ne se fait pas aux dépens de celui qui la tente ?

"En engageant l'aménagement du delta central Nigérien, les gouverneurs de l'A.O.F. se proposaient, d'une part, d'édifier au centre de l'hinterland un "grenier" toujours assez bien garni pour éliminer de cette contrée les famines qui décimaient les populations périodiquement, d'autre part, de créer un centre de production cotonnière capable de restreindre dans une large mesure par ses apports, les sorties d'or que la métropole était dans l'obligation de consentir en contrepartie de ses importations de textiles étrangers" (E. BELIME - 2 - p. 145).

"Mais l'Office du Niger, pour ses promoteurs, ne fut pas seulement une entreprise économique et technique, Dès sa conception, l'Office constituait une tentative de promotion du paysan africain à un niveau technique et social supérieur à ce qu'il pourrait espérer normalement dans le cadre de son terroir traditionnel" (MADIER - 26 - p. 1). On s'aperçoit que dès le départ il y a eu compromis : on ne recherchait pas exclusivement la productivité et la rentabilité. Ce n'est que bien plus tard, une fois la guerre terminée, en constatant l'échec de la production cotonnière que l'ont s'est rendu compte que pour une entreprise comme l'Office du Niger, qui avait requis de tels investissements et dont les frais généraux étaient si élevés, il était de la plus haute importance d'obtenir une production nette aussi élevée que possible. L'office a donc décidé d'intensifier la production à l'aide de

la motorisation, puisque le facteur limitant la production était la quantité de main-d'oeuvre. Cependant, d'autres facteurs se sont révélés, qui ont limité à leur tour le succès du nouveau programme : la faible potentialité des sols et la déficience du réseau d'irrigation et de drainage (31).

En 1962, l'option prise par la nouvelle direction fut résolument d'accroître la production de paddy pour satisfaire la consommation nationale ; la république du Mali étant devenue importatrice de riz. Cette décision explique la priorité donnée aux cultures en régie, dont on peut planifier la production et qui, par ailleurs, répondant aux orientations socialistes, tendent à démontrer l'efficacité de la culture collective face à l'inertie des colons (32).

---

Dans ce contexte général que nous venons de décrire, quelle a été la part prise par la colonisation mossi ? Comment s'est-elle intégrée à ce nouveau milieu physique et humain ? Quelles ont été les réactions des paysans voltaïques face aux changements successifs d'orientation des méthodes d'exploitation, des techniques agricoles et des objectifs de production ?

Les colons mossi ont-ils participé à toutes ces tentatives ?

Nous voudrions, dans la suite de cette étude, répondre à ces questions, analyser les difficultés particulières rencontrées par les Mossi, observer les genres de vie de ces colons qui ont été, peut-être plus que tous les autres, associés au devenir de l'Office du Niger depuis sa création.

---

B)

LES IMMIGRANTS MOSSIET LEURS CONDITIONS DE VIE A L'OFFICEB-1 : DU PAYS D'ORIGINE AUX TERRES IRRIGUEES DU NIGER

Lorsqu'en 1937, le premier lot de colons quitta Ouahigouya, depuis deux ans déjà, l'administration locale avait informé les populations des possibilités nouvelles d'émigration, qui allaient bientôt s'offrir à elles, grâce à la colonisation de l'Office du Niger.

Par ailleurs, dès la création de l'Office, en janvier 1932, des recrutements de manoeuvres, pour des contrats de six mois, s'effectuèrent dans le Yatenga. Un rapport du cercle de Ouahigouya fait état, en juillet 1932, du retour du premier convoi de 377 manoeuvres des "Travaux Neufs" de l'Office du Niger.

C'est dire que les habitants du Yatenga n'étaient pas sans connaître les travaux d'irrigation en cours dans le Macina.

L'émigration d'une partie de la population était vivement souhaitée par les administrateurs du Yatenga qui voyaient en elle le seul remède susceptible d'assainir la situation démographique et, par voie de conséquence, économique de leur cercle.

B1-1 Présentation du Yatenga

Situé dans le bassin versant de la branche occidentale de la Volta Blanche, entre le 13e et le 14e degré de latitude nord et le 2e et le 3e degré de longitude ouest, la région connaît un climat soudano-sahélien, caractérisé par une période absolument sèche, de novembre à mars et par des précipitations de l'ordre de 700 à 750 mm par an, réparties en presque totalité sur quatre mois, de juin à septembre. Ces précipitations sont sujettes à d'importantes fluctuations inter-annuelles et leur rythme est irrégulier durant la saison humide. Etant peu importantes et réparties sur un laps de temps réduit, les pluies ont une grande influence sur l'importance des récoltes (surtout la régularité et l'abondance des précipitations en fin de saison), d'autant plus que les irrégularités ne peuvent être atténuées par les caractères des sols, peu fertiles (sols bruts et sols peu évolués d'érosion), à faible pouvoir de rétention en eau.

.../...

De telles conditions climatiques ne sont guère favorables au développement de plantes vivrières autres que les mils. Le petit mil et le sorgho couvrent 90 % de la superficie cultivée et subviennent à la nourriture quotidienne des populations. A part la culture de ces céréales, à laquelle il convient d'ajouter celle du coton (en faible quantité), de l'arachide et la cueillette des fruits du karité, du nééré et du kapokier qui font l'objet d'un commerce local, aucune autre possibilité ne s'offrait à l'administration coloniale pour développer l'activité économique du Yatenga. Si de tels caractères sont communs à toutes les régions de la zone soudanienne et semblent les condamner à un développement économique très lent, un autre facteur vient au Yatenga renforcer la pauvreté de la contrée ; il s'agit de la forte concentration de la population. Autour de Ouahigouya, la densité démographique moyenne était déjà voisine de 50 hab/km<sup>2</sup> en 1930 et dépassait largement ce nombre dans les secteurs où les chefferies importantes sont entourées de gros villages (Sissamba, Lougouri, Oula...).

Une telle charge de population s'accompagne généralement sous ces latitudes et en milieu rural d'une pénurie de terres cultivables (33), d'une réduction des temps de jachère, d'un épuisement rapide des sols et d'une chute des rendements agricoles (300 à 400 kg de mil à l'hectare). Tel était le cas au Yatenga, où la baisse généralisée de la production accompagnée d'un accroissement de la population se traduisait par une sous-alimentation chronique des agriculteurs, allant parfois jusqu'à la famine. Chaque année, l'abondance en certains secteurs du pays ne faisait que compenser la pénurie de récolte dans d'autres. Que plusieurs années successives soient caractérisées par un régime pluviométrique déficitaire ou très mal réparti, et c'était la famine. Une grave sécheresse en 1913 eut pour conséquence, en 1914, une famine célèbre dite de Naba Kobgha (du nom du Yatenga Naba de l'époque). Les dénombrements des décès, sous réserve de la valeur qu'on veut bien leur attribuer, atteignirent 30.000 morts (34). Des famines moins graves marquèrent encore les années 1926, 1930 et 1931. Ces disettes furent à l'origine des premiers mouvements de colonisation agricole des familles du Yatenga vers Aribinda et les régions ouest et sud-ouest de la Haute-Volta. Par ailleurs, les migrations temporaires de travailleurs vers la Gold Coast, devenues habituelles pour les hommes du Yatenga (qui échappaient ainsi au travail obligatoire) s'accéléchèrent à dater des années 20.

Aussi la réputation du Yatenga comme "terre d'émigration" ou, ce qui revient au même, comme "réservoir de main-d'oeuvre" n'était-elle plus à faire. On avait pris l'habitude de venir y recruter des travailleurs pour les chantiers et les plantations du Sénégal, du Soudan et de la Côte d'Ivoire (35). Il n'y avait donc rien de plus normal à ce que l'Office du Niger vienne, à son tour, recruter des colons dans le Yatenga, avec l'accord et le soutien du commandant en poste à Ouahigouya qui croyait pouvoir régler, grâce aux départs de nombreuses familles, les problèmes de tous ordres auxquels il était confronté.

"En attendant que les attraites de la colonisation et la superficie des territoires mis en valeur par l'Office du Niger permettent les déplacements massifs de population envisagés, il est de toute nécessité que des dispositions soient prises au plus tôt pour donner aux indigènes des terres cultivables correspondant à leurs besoins et à leur potentiel de travail". (rapport 2e trimestre 1935 - Ouahigouya).

#### B1-2 A la recherche de volontaires

Les Mossi, habitués à travailler loin du Yatenga, sur les chantiers des colonies ou bien dans les plantations du Ghana, n'en étaient pas pour autant prêts à l'expatriation - Les contrats de travail trop longs n'étaient guère prisés. Les travailleurs mossi préféraient quitter librement leur pays et trouver à l'étranger un travail rémunérateur sans durée de contrat imposée au départ.

Lorsqu'en 1930, les chantiers du "chemin de fer de Côte d'Ivoire" (C.F.C.I.) recrutèrent pour la première fois des manoeuvres pour une durée d'un an (auparavant, les contrats étaient de six mois), les agents recruteurs eurent toutes les peines du monde à atteindre l'effectif demandé : "Nous nous permettons d'appeler la bienveillante attention de l'autorité supérieure sur la bonne volonté apportée en cette occasion tant par les chefs indigènes que par les populations elles-mêmes, qui n'ont, pour le genre de travail qui leur est demandé, comme aussi pour l'expatriation, qu'un penchant très modéré". (Rapport mensuel, Ouahigouya, janvier 1930). (36).

Ainsi, les invitations lancées par l'Office du Niger, en faveur du peuplement des terres irriguées ne suscitèrent pas un grand intérêt parmi les travailleurs qui préféraient émigrer au Ghana, plutôt que d'aller vivre au Soudan (37). Voici ce qu'écrivait, en 1938, le commandant du cercle de Ouahigouya :

"Le contingent de manoeuvres quittant annuellement le cercle pour aller travailler à l'extérieur peut être évalué à 12.000 individus. La Gold Coast bénéficie de la plus grande partie de cette main-d'oeuvre, qui peut être estimée à 8.500 travailleurs. La colonie de la Côte d'Ivoire absorbe également environ un millier d'individus. Le restant de la main-d'oeuvre fournie par le cercle se rend sur les chantiers et les plantations de la vallée du Niger. C'est donc, environ à 2.500 hommes que peut être évaluée la main-d'oeuvre mossi disponible pour le Soudan. Plus de la moitié de cette main-d'oeuvre va s'engager sur place, en dehors de tout contrôle administratif. L'effectif annuel de travailleurs pouvant être recruté par l'intermédiaire de l'administration ne dépasse pas 1.200 à 1.800 hommes (....).

.../...

Il serait éminemment souhaitable de détourner vers le Soudan, ou, tout du moins, vers les colonies françaises, le courant d'émigration annuelle qui se rend en Gold-Coast. Mais il faut tenir compte que cette émigration temporaire est depuis longtemps entrée dans les mœurs, que les travailleurs mossi sont employés en colonie britannique par les planteurs indigènes et que le régime de travail qui leur est imposé est sans doute moins pénible que celui des chantiers de la vallée du Niger, tout en se rapprochant très sensiblement des conditions coutumières de travail. Il ne semble pas, qu'avant longtemps, des résultats appréciables puissent être obtenus à ce sujet" (rapport d'inspection du cercle de Ouahigouya (mai 1938)).

Tout le problème résidait dans le refus des Mossi de s'expatrier pour une longue période. L'Office du Niger, depuis 1932, parvenait bon an mal an, grâce à la main-d'oeuvre prestataire, à recruter au Yatenga, pour six ou douze mois, de 300 à 600 manoeuvres. Dans les rapports du cercle de Ouahigouya, il est mentionné qu'en 1938 et 1939, respectivement 511 et 300 manoeuvres furent recrutés pour les chantiers de Niono. Toutefois, dès qu'il s'agit de recruter des colons, la population devint réticente, voire hostile.

L'administration du cercle, pourtant rompue à tous les genres de recrutement (ce n'était là que routine) dû faire appel à la collaboration des chefs coutumiers. C'est ainsi, qu'au début de l'année 1937, elle parvint à réunir une trentaine de familles (129 personnes, y compris femmes et enfants) qui formèrent le premier convoi de colons. Ces familles furent désignées par le Yatenga Naba TIGRE (1914-1953) et ses ministres (le Balum, le Rassam, le Widi, et le Togo) qui se débarrassèrent, ainsi, à bon compte, de quelques sujets revêches.

Bien entendu, l'expatriation ne fut pas présentée aux colons comme un châtement ou une déportation. On leur expliqua les avantages offerts par l'Office du Niger, l'assurance d'obtenir des récoltes abondantes ainsi que l'honneur qui leur était fait de partir à l'avant garde du groupe mossi qui n'allait pas tarder à peupler les terres irriguées. Naba TIGRE nomma à la tête des émigrants un chef : le Widkin Naba (lieutenant du Widi), qui devait commander en son nom les mossi du Yatenga. Ainsi, les liens seraient-ils maintenus avec le pays natal.

Malgré ces quelques précautions prises, l'administration française crut bon de s'expliquer davantage sur ses intentions et, dans ce but, invita les dignitaires du Yatenga à se rendre aussitôt à Bamako, accompagnés du commandant DONSSE, en poste à Ouahigouya. Le gouverneur du Soudan expliqua longuement aux chefs coutumiers les raisons qui avaient amené l'Office à choisir les Mossi pour peupler ses périmètres et ce qu'il attendait d'eux :

.../...

"Les gens du Yatenga sont trop nombreux, récoltent de faibles productions et la disette les menace chaque année. C'est pourquoi, nous vous proposons de créer un second Yatenga. Ce sera, cette fois, un Yatenga prospère où il sera facile de remplir les greniers pour vingt ans. Si les mossi viennent en grand nombre, il n'y aura plus jamais de famine à Ouahigouya, semblable à celle de Naba Kobgha. Êtes-vous d'accord pour créer ce Yatenga prospère ? Avez-vous bien compris nos intentions ? Mais il faut pour que le projet se réalise que vous nous envoyiez des hommes vigoureux et disciplinés, des hommes en qui vous mettiez toute votre confiance" (38).

De retour au pays, Naba TIGRE organisa des tournées de propagande, dans les principales chefferies, en faveur du peuplement de l'Office. De nouvelles recrues furent désignées, ainsi que cela avait été fait l'année précédente et les chefs présentèrent leur choix comme une sélection, une chance offerte à certains chefs de familles ainsi qu'une responsabilité qui leur était confiée : grâce à leurs départs, ceux qui restaient pourraient mieux vivre. Quelques volontaires se présentèrent d'eux-mêmes, soit qu'ils aient été persuadés des avantages qui les attendaient à l'Office, soit qu'ils aient désiré quitter leur village pour fuir le travail prestataire et les exactions de leur chef coutumier.

Deux nouveaux convois partirent en 1938, formés par 595 personnes ; ce qui était encore dérisoire par rapport aux efforts déployés. Toutefois, le commandant DONSSÉ, ne pouvant mieux faire, engageait les responsables de l'Office à ne plus compter sur l'administration pour ses recrutements :

"Soixante-trois familles, soit 595 individus, ont été transférés en février -mars sur les terres de colonisation de l'Office du Niger. Avec les 129 personnes parties début 1937, cela porte à plus de 700 l'effectif des colons recrutés dans le cercle de Ouahigouya par l'intermédiaire de l'administration. Il m'a été absolument impossible de trouver un plus grand nombre de volontaires.

"L'intervention de l'autorité administrative a permis d'amorcer le mouvement d'émigration désiré. Il appartient désormais aux dirigeants de l'Office du Niger d'en favoriser la continuité et d'en accentuer la cadence. De toute façon, de longues années seront nécessaires pour préparer les esprits à des exodes massifs et, pour longtemps encore, il faut renoncer à procéder, ainsi que cela a été déjà envisagé, au transfert de villages entiers..." (Ouahigouya - rapport du 1er trimestre 1938).

- A la fin de l'année 1938, une dizaine de familles (52 personnes) fut encore recrutée, portant le nombre des mossi installés à l'Office à 776 personnes.

Au cours des années qui suivirent, de 600 à 800 personnes (600 en 1939) furent recrutées chaque année et convoyées jusqu'à Ségou d'où elles étaient réparties entre les différents villages de colonisation. Le voyage se faisait en camions, après rassemblement des émigrants à Ouahigouya. Le trajet s'effectuait en deux jours par Tougan, Dédougou et San qui étaient les principales étapes où les émigrants pouvaient se nourrir et se reposer.

En 1940, 1942, puis en 1947, Naba TIGRE se déplaça, à nouveau, à l'Office du Niger où il visita les villages de colons, assurant ainsi les immigrés qu'ils n'étaient pas isolés et que leur chef s'intéressait de très près à la création du "second Yatenga". Son successeur, Naba Siguiri, se rendit également à l'Office, en 1956, pour y rencontrer les ressortissants du Yatenga.

A son retour en Haute-Volta, en 1942, Naba TIGRE fut accompagné par quelques chefs de village de Kolongotomo et de Niono qui furent les premiers à recevoir l'autorisation de rentrer au pays pour visiter leurs parents.

Il va sans dire que les responsables de l'Office du Niger comptaient beaucoup sur ces visites de colons au Yatenga, afin de rassurer les populations sur le sort des émigrés et surtout de susciter de nouveaux engagements pour la colonisation. N'oublions pas qu'à cette période, où "l'effort de guerre" demandé aux colonies françaises, se concrétisait par des recrutements intensifs de la main-d'oeuvre prestataire principalement pour les chantiers et plantations de Côte d'Ivoire, la colonisation de l'Office du Niger offrait pour la circonstance un intérêt certain : le colon aidé de sa famille travaillait, certes, lui aussi pour "l'effort de guerre" (ravitaillement en riz du Sénégal), mais n'était pas contraint de travailler rudement, comme sur les chantiers, et pouvait éventuellement s'enrichir.

A partir de 1942, en effet, les volontaires se firent plus nombreux. Les propos tenus par les colons lors de leur visite au pays, leur prestance, les boubou et les sacs de riz qu'ils ramenaient avec eux pour offrir à leur famille, persuadèrent davantage les paysans mossi du mieux-être qui les attendait à l'Office que toutes les promesses faites auparavant par les agents recruteurs. La renommée de l'Office s'étendit à l'extérieur du Yatenga et des volontaires de Yako et de Kongoussi furent recrutés.

En 1945, 5.564 mossi étaient établis dans seize villages des secteurs de Kolongotomo et de Niono (ZAHAN - 28 - p. 6).

On a dit que la charte de Brazzaville suscita des retours définitifs au pays, ce qui diminua l'effectif des mossi, de 1945 à 1948, de 1.033 individus. Dans la crainte de départs plus importants, l'Office prit des mesures particulièrement en faveur des colons mossi ; leur laissant par exemple la liberté de choisir leur village et de quitter plus souvent l'Office pour rendre visite à leur famille demeurée au Yatenga.

Mais, dans le même temps, la décision d'arrêter pendant cinq ans l'extension des aménagements eut pour effet immédiat de réduire le nombre des admissions. Aussi, si des mesures furent prises en faveur des Mossi déjà installés à l'Office, ceux qui au Yatenga auraient pu être tentés par ces dernières ne purent en bénéficier du fait du petit nombre d'admissions autorisées.

.../...

Pour juger de l'évolution du colonat, et principalement pour la période 1945-1950, il eût été précieux, afin d'évaluer d'une façon précise le pouvoir attractif de l'Office du Niger, de connaître, en plus du nombre des entrées, le nombre de demandes non satisfaites. Ces données n'ont pu être mises à notre disposition. Néanmoins, on peut penser que la "période de pause" contribua à ralentir l'élan pris par la colonisation mossi depuis 1942.

En 1950, la crise provoquée par les départs semblait enrayée, mais dans les années qui suivirent, le volume des immigrants ne s'amplifia pas comme l'eût souhaité de nouveau l'administration de l'Office. Le courant de migrations à partir du Yatenga s'était détourné vers d'autres objectifs.

Les invitations à la colonisation étaient de nouveau concurrencées par l'appel de travail en Côte d'Ivoire et, phénomène récent, par les mouvements de colonisation agricole spontanée en Haute-Volta. Cette concurrence peut s'expliquer de la façon suivante : l'émigrant qui s'expatrie part à la recherche d'argent qu'il désire amasser le plus vite possible pour regagner son pays. Il ne part pas à l'étranger avec le désir de s'y implanter. Or c'est précisément ce qu'implique l'entrée en colonisation, au moins pour un certain temps. De plus, au cours de la première année de colonisation, l'exploitant contracte des dettes remboursables en plusieurs annuités. Il lui faut attendre environ quatre ans avant que son séjour ne devienne rentable. (39).

Quant à celui qui quitte son village à la recherche de terres cultivables, il préfère être libre de tenter sa chance là où il le désire et sans contraintes. Le colon qui part spontanément du Yatenga, prend la route de l'ouest qui, par Tougan, le mène à Dédougou. C'est précisément dans cette circonscription (subdivision de Nouna) que s'installèrent les colons mossi à partir de 1945-1950, venus du Yatenga, de Koudougou et de Yako. Notons également que les colons venus de l'Office du Niger à partir de 1945, décidèrent de s'établir à Nouna, plutôt que d'exploiter à nouveau leurs terres dans leur village. Autrement dit, ils trouvaient dans cette forme de colonisation spontanée, sinon des avantages comparables à ceux qu'ils avaient connus sur les rives du Niger, du moins des conditions d'installation meilleures qu'au Yatenga et leur permettant de conserver un niveau de vie assez élevé. Dans ces conditions, pourquoi s'expatrier à plus de 500 km des siens et s'engager à signer un contrat ?

Ces raisons expliquent pourquoi l'émigration mossi ne s'est pas accrue en destination de l'Office du Niger après 1950. Les derniers recrutements se firent exclusivement dans le cercle de Kongoussi, par suite de l'impossibilité de recruter en assez grand nombre dans la région de Ouahigouya. C'est donc de Kongoussi que sont originaires les derniers colons installés à Niono et surtout à Kourouma. En 1954, après la formation d'un dernier contingent de 850 personnes, les recrutements cessèrent en Haute-Volta.

1954 est aussi l'année où le groupe mossi atteignit son volume maximal, avec 6120 personnes en colonisation. Par la suite, même entre 1958 et 1960 ; période durant laquelle les demandes d'admission furent nombreuses, jamais l'effectif du groupe ne fut supérieur à ce qu'il était en 1954. En 1960, alors que naissait le mouvement de reflux vers la Haute-Volta, les Mossi étaient forts de 5800 personnes. Nous avons déjà évoqué (cf.p.14) le départ des ressortissants étrangers. C'est surtout entre 1960 et 1964 que les Mossi rentrèrent chez eux, jugeant que les conditions nouvelles créées par l'indépendance du Mali n'étaient plus favorables au prolongement de leur séjour sur les terres irriguées de l'Office : introduction de techniques d'intensification de la production (repiquage du riz, culture intensive du coton), chute des cours du paddy, monopole de la commercialisation des produits accordé à l'Office, nationalisation des terres irriguées, mise en place d'un programme de collectivisation de la production. Alors que l'on comptait 5800 Mossi en 1960 on n'en dénombrait plus que 4200 en 1964, soit une perte de 1500 personnes en quatre ans.

Les colons qui s'établirent ces dernières années ne représentent qu'un apport infime qui ne parvient pas à compenser les départs massifs des années précédentes. Par ailleurs, cet apport ne s'explique en grande partie que par l'arrivée de célibataires ou de jeunes ménages venus aider des parents colons, démunis en main-d'oeuvre à la suite du départ des membres de leur famille.

Si le colonat Mossi persiste, (4164 mossi en 1971), il y a eu incontestablement une rupture des échanges entre l'Office du Niger et le pays mossi depuis 1960. Les quelques nouvelles arrivées qui pourraient laisser présager un renouvellement des effectifs (les jeunes ménages assurant la relève après le départ des familles de vieux colons), ne représentent pas, dans les faits, l'amorce d'un nouveau mouvement de colonisation. La frontière entre le Mali et la Haute-Volta est maintenant une limite réelle entre deux nations, accentuée par la disparité entre le franc C.F.A. et le franc malien (40). Le libre transport des céréales entre l'Office et la Haute-Volta n'est plus autorisé et c'est maintenant un fait connu au Yatenga que les terres irriguées ne sont plus aussi rentables qu'elles ne l'étaient auparavant. Aussi, les nouveaux immigrants ne viennent-ils pas avec l'intention de s'installer au Mali, mais se considèrent-ils plutôt comme des "travailleurs immigrants" venus rechercher l'argent qu'il ne leur est pas possible d'obtenir dans leur pays.

Par ailleurs, les enfants des familles anciennement établies - la nouvelle génération née à l'Office, sur laquelle comptaient naguère les responsables de la colonisation pour réaliser une implantation durable, ont tendance à quitter leur père pour gagner, eux aussi, la Basse Côte à la recherche de salaires.

La colonisation mossi est en sursis.

B-2 - LES EFFECTIFS EN PLACE ET LEUR COMPORTEMENT DEMOGRAPHIQUE.B2-1 - L'importance du groupe et sa répartition dans l'espace :

En 1944, après sept années de recrutement continu, les Mossi installés à l'Office avaient atteint le nombre de 5600 personnes et représentaient 23 % de la population totale en colonat (23 500 hab.). Dix ans plus tard, compte-tenu des départs de colons enregistrés entre 1945 et 1950, il y avait à l'Office 6120 Mossi pour 25.000 habitants, soit 24 % de la population totale.

En 1960, les Mossi ne représentaient plus que 17 % de la population en colonat pour une diminution brute de leur effectif de 320 personnes seulement par rapport à 1954. Ceci s'explique par l'accroissement important, dans le même temps, des groupes minianka et bambara (41). Entre 1954 et 1960, la population en colonat a grossi de 9700 personnes.

Depuis 1964, l'effectif Mossi est à peine supérieur à 4.000 personnes : 1964 : 4.300 ; 1970 : 4161 ; 1971 : 4.184, et ne représente plus que 13 % de la population en colonat, compte tenu des admissions de ressortissants maliens depuis 1968 (Fig.2). 32.000 personnes sont actuellement en colonisation à l'Office du Niger.

Les Mossi furent tout d'abord installés dans le centre de Kokry-Kolongotomo où le village de Ouahigouya accueillit le premier contingent d'immigrés en 1937.

En 1938, de nouveaux colons furent répartis entre ce premier village et un nouveau = Siguinogué. En 1939, un troisième village fut créé = Rimassa. Puis, ce furent de 1940 à 1942 = Oula, Kononga, Nansiguio et en 1943 = Rassogoma, Kosuka et Gurcy. En 1943, la population mossi de Kolongotomo atteignait 2.945 habitants. L'année suivante, le village de Riziam fut fondé par des originaires de la région du lac de Bam (Kongoussi).

A Niono, le peuplement mossi commença en 1939 avec la création du village de Tenkodogo. En 1940, un second village = Siguinouquin, fut construit, puis trois autres = Ténogo, Rigandé et Siguivoncé, en 1941. Cette année là, la population mossi de Niono atteignit 1.444 habitants. Par la suite, Kéléguémogo, fut créé en 1943 et Riziam en 1944 - (42).

Les colons recrutés après 1944 furent d'une part répartis dans les villages que nous venons de citer (auxquels s'ajoutèrent, dans le secteur de Kolongoton à dater de 1950 = Lago, Bougounam et Léléguéré, construits pour servir d'exutoires au trop plein des villages existants) et d'autre part, dirigés sur le centre de Kourouma à partir de 1953. Dans ce dernier centre, 378 mossi s'installèrent dans deux villages = Sika et Ratenga, en 1953. L'année suivante un troisième village = Zitenga fut aménagé. Ce fut le dernier village construit pour les Mossi à l'Office du Niger. (cf. ZAHAV 28 - pp 4-6).

En avril 1970 (d'après le compte-rendu de la campagne agricole 1969/70 Off. du Niger-Service de la production) les Mossi étaient répartis dans les différents

secteurs selon la distribution suivante :

<u>Kolongotomo</u>	: 2.892 <u>Mossi</u> - 33 % de la population du secteur - 297 familles, 13 villages.
<u>Niono</u>	: 902 <u>Mossi</u> - 7% de la population du secteur - - 98 familles - 3 villages.
<u>Kourouma</u>	: 367 <u>Mossi</u> 8% de la population du secteur - - 42 familles - 3 villages.

En janvier 1971, au cours de nos enquêtes, nous avons dénombré : à Kolongotomo : 2.911 Mossi, à Niono : 916 et à Kourouma : 357 - ce qui nous permet, vu la faible différence constatée entre les deux années, de considérer comme valables, pour l'année 1971, les données regroupées dans le tableau II, (chiffres de 1969/70).

Le groupe Mossi de Kolongotomo demeure le plus important. Vient ensuite celui de Niono qui, depuis son origine, a perdu une partie de sa population et connu des abandons de villages (7 villages mossi en 1944 - 3 en 1971). Le groupe de Kourouma vient en dernière position. Constitué tardivement, il n'a pas bénéficié d'un apport soutenu d'immigrants pendant une longue période.

Par ailleurs, rappelons que les secteurs de Niono et de Kourouma ont été peuplés en majorité par les Bambara et les Minianka, recrutés dans les gros villages proches des périmètres, ou bien encore dans les régions voisines de Ségou et de San.

Le tableau II, ci-joint, contient des informations relatives à la population mossi active, le nombre de travailleurs-hommes, la composition des familles et autorise à des comparaisons avec les autres groupes de colons.

Notons que l'administration de l'Office considère comme étant active toute personnes âgée de 8 à 55 ans - ce qui explique le pourcentage élevé des personnes de cette catégorie.

Tabl. II. - Effectif Mossi établi à l'Office du Niger en 1970/71 KOLONGOTOMO

Unité	Village	Pop. Totale	Nbre famille	Pop. active	Travail- leurs/H	Sup. cultivée
V.P.2	Riziam	64	7	39	15	62,50
	Kossuka	336	30	226	80	304,30
	Gourcy	357	32	216	61	253
V.P.3	Pimassa	219	26	142	51	361
	Namsiguio	191	19	111	36	148,60
	Rassoqoma	266	28	175	68	196
	Oula	446	47	294	105	361,60
	Kononga	359	33	224	80	259
V.P.4	Ouahigouya	244	22	160	49	146,50
	Siguinogue	199	26	249	46	157
	Lagho	79	14	60	30	72,50
	Bougounam	96	9	60	21	75
	Léléguere (mossi)	36	4	24	9	33
Total Mossi	13 villages	2.892 hab.	297F	1.880 actifs	651 T/H	2.430 Ha.
Autres colons	24 villages	5.995 hab.	643F	3.936 actifs	1.409T/H	4.530 Ha
Total-Secteur	37 villages	8.887 hab.	940F	5.816 actifs	2.060T/H	6.960 Ha
Proportion Mossi/Total		33 %	32 %	33 %	32 %	34 %

Autres Colons

Nbre hab./Village	= 248
Nbre personnes/famille	= 9,3
P. active/famille	= 6
Trav. H/famille	= 2

Groupe Mossi

Nbre hab./village	= 222
Nbre personnes/famille	= 9,7
P. active/famille	= 6,3
Trav. H/famille	= 2

Nbre ha cultivés/village	189
Nbre Ha/famille	= 7
Nbre ha/habitant	= 0,76
Nbre ha/pers.active	= 1,2
Nbre ha/trav.H	= 3,4

Nbre ha cultivés-villag.	= 196
Nbre ha/famille	= 8
Nbre ha/habitant	= 0,84
Nbre ha/pers.active	= 1,3
Nbre ha/trav./H.	4:

.../...

## N I O N O

## Tableau II

Unité	Village	Pop. Totale	Nbre famille	Pop. active	Travail.H	Sup. Cult. Ha	
						Riz	Coton
P4	Siengo + (mossi)	299	35	216	63	146	63
	Rigandé	328	31	195	52	157	52
	Siguivoncé	275	32	177	53	152	53
total mossi	3 villages	902 hab	98	588	168	455	168
autres colons	33 villages	12544 hab	1.315 F	7.930	2.556	7.087	2.322
total Secteur (colonat)	36 villages	13446 hab	1.413	8.518	2.724	7.542	2.490
proportion mossi/total		7 %	7 %	6,9 %	6,2 %	6 %	6,7 %

+ Fiches individuellesAutres Colons

Nbre habitants/village =	380
Nbre personnes/famille =	9,5
P. active/famille =	6
Trav. H/famille =	2

Groupe mossi

Nbre hab./village =	300
Nbre pers./famille =	9
P. active/famille =	6
Trav. H/famille =	1,7

Sup. cultivée/village - riz =	214 ha	coton =	70
ha/famille - riz =	5,4	coton =	1,8
Sup. cult./Mhabit. - riz =	0,6	coton =	0,2
ha/personne active riz =	0,9	coton =	0,3
ha/travail.H - riz =	2,7	coton =	0,9

Sup. cultivée/village - riz =	152	coton =	56
Sup. cult./famille - riz =	4,6	coton =	1,7
sup. cult./habit. - riz =	0,5	coton =	0,2
Sup. cult./pers.act. - riz =	0,8	coton =	0,3
Sup. cult./trav.H - riz =	2,7	coton =	0,8

.../...

KOUROUMA

## Tableau II (suite)

Unité	Village	Pop.Totale	Nbre famille	Pop.active	Travail.H.	Sup.cultiv. ha
P.1	Zitenga	160	15	72	38	150
P.2	Sika	91	13	41	21	107
	Ratenga	116	14	60	28	180
al Mossi	3 villages	367 hab.	42 f.	173 actifs	87	437 ha .
res Colons	16 villages	4.235 hab.	446 f.	2.055	965	4.382 ha
al Secteur	19 villages	4.602	488	2.228	1.052	4.819 ha
portion si/Total		8 %	8,6 %	7,77	8 %	9 %

Autres ColonsGroupe Mossi

Nbre hab./village	=	265	Nbre hab./village	=	126
Nbre personnes/famille	=	9,2	Nbre personnes/famille	=	8,7
P.active/famille	=	4,6	P.active/famille	=	4
Trav. H./famille	=	2,2	Trav.H./famille	=	2
<hr/>					
Nbre ha./village	=	274	Nbre ha./village	=	146
Nbre ha./famille	=	9,8	Nbre ha./famille	=	10,4
Nbre ha./habitant	=	1	Nbre ha/habitant	=	1,2
Nbre ha/pers.active	=	2,1	Nbre ha/pers.active	=	2,5
Nbre/ha/trav.H	=	4,5	Nbre ha/trav.H.	=	5

## B2-2 Les origines des colons :

A Kolongotomo, sur un effectif de 648 chefs de familles dont nous avons pu consulter les fiches (43), 63 % sont originaires du cercle de Ouahigouya, 25 % du cercle de Gourcy, 7,1 % du cercle de Kongoussi, 3,6% du cercle de Séguénéga et 1,3% des cercles de Titao, Yako et Kaya. Ces chiffres reflètent l'histoire de la colonisation du périmètre. Les premiers recrutements se sont effectués dans la partie centrale du cercle de Ouahigouya (cf. note 12), divisée aujourd'hui entre les quatre cercles de Ouahigouya, Gourcy, Séguénéga et Titao. 71,5 % des colons mossi de Kolongotomo proviennent de villages dépendant directement soit du chef de Oula (41%) soit des quatre grands dignitaires du Yatenga : le Togo (13 %), le Widi (7,6 %), le Balum (5,2%) et le Rassam (4,7 %). De telles données évoquent le rôle joué par la chefferie du Yatenga à l'époque des recrutements "forcés". Les originaires de Kongoussi (7,1 %) sont tous venus volontairement, après 1944.

A Niono, où les villages furent créés entre 1939 et 1944, les colons sont originaires pour 50,6 % de Ouahigouya, pour 23,4 % de Gourcy, pour 21 % de Kongoussi, pour 4% de Titao, Kaya et Yako et pour 1 % de Séguénéga, d'après nos enquêtes portant sur 381 fiches familiales. 75 % proviennent encore de l'ancienne subdivision centrale de Ouahigouya, mais 21 % sont natifs de Kongoussi. Ce dernier pourcentage s'explique par l'instabilité des colons de Niono que nous expliquerons ultérieurement. Bien que Niono ait été peuplé à la même époque que Kolongotomo, les départs successifs de colons originaires de Ouahigouya ont permis aux volontaires de Kongoussi de s'y installer en plus grand nombre que dans le premier périmètre.

A Kourouma, (135 fiches consultées), les originaires de Kongoussi sont très nettement majoritaires : 70%. Parmi eux, 6% viennent du canton de Kongoussi, 15% du Kirguitenga, 20% du Batenga, 23 % du Zitenga et 36% du Riziam. En seconde position se placent les natifs du cercle de Gourcy (14,4 %) puis viennent ensuite les originaires de Ouahigouya (8,8 %), de Kaya (4,4 %) de Titao et de Yako (1,4 %) et enfin de Séguénéga.

Kourouma a été peuplé, seize ans après Kolongotomo et Niono par des colons volontaires venus de Kongoussi ou plus précisément de ce que l'on appelait alors la subdivision des lacs. Ceux qui, à Kourouma, ne sont pas originaires de cette région sont,, soit des volontaires venus à l'Office et très récemment, soit des anciens colons de Kolongotomo ou de Niono qui ont demandé leur mutation à Kourouma à partir de 1953. (Fig. 3).

## B2-3 - Les aspects démographiques :

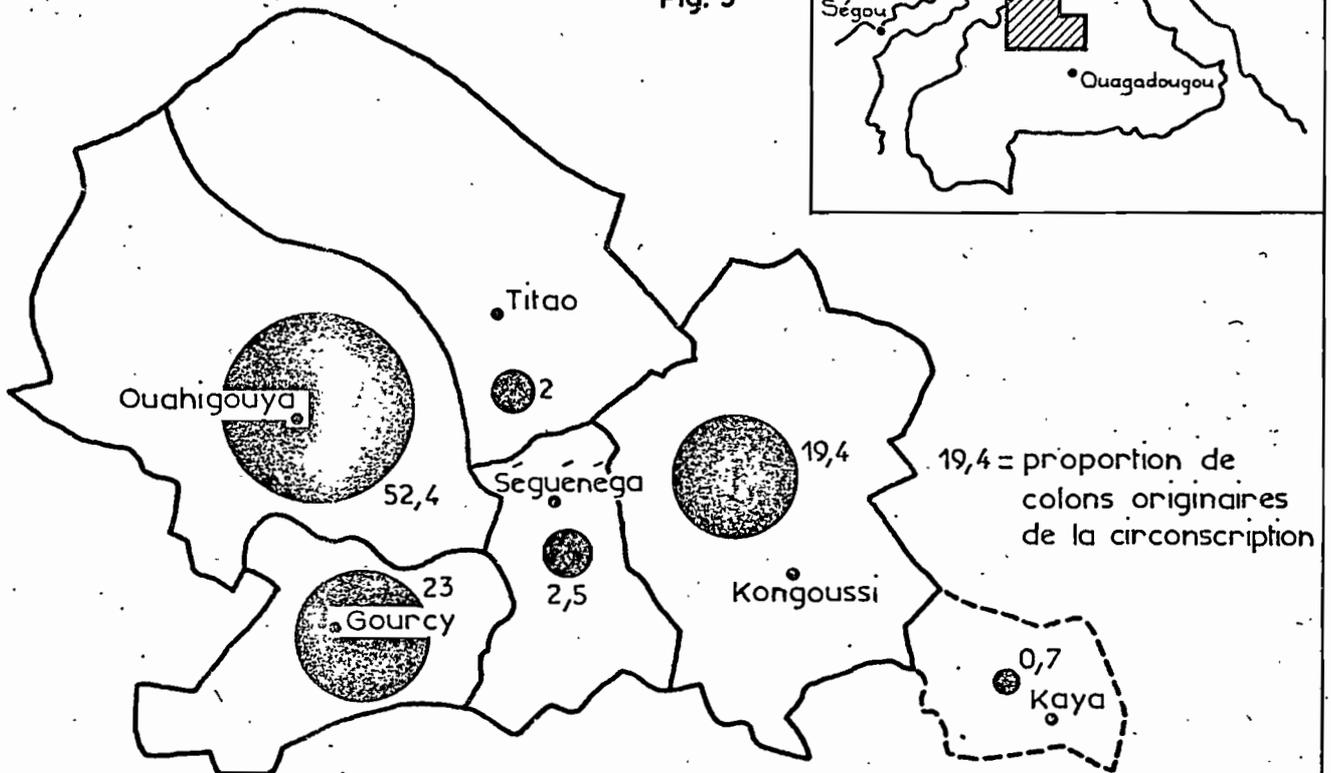
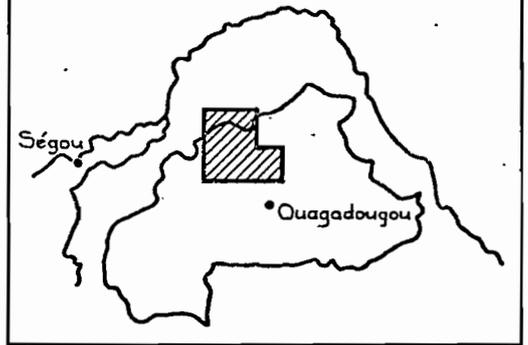
A partir du dépouillement exhaustif des fiches familiales de huit communautés mossi comptant au total 1702 habitants au moment de notre enquête, nous avons construit la pyramide des âges et analysé les données relatives à la structure générale de la population.

Les sept localités enquêtées sont : à Kolongotomo : Oula (526 hab.)

.../...

LIEUX D'ORIGINE DES COLONS MOSI

Fig. 3



Répartition des colons selon leur cercle d'origine



Localisation des principales chefferies d'où sont originaires les colons mosi

Gourcy (363 hab.) - Namsiguio (198 hab.) et Bougounam (42 hab.) : à Niono : Rigandé-Riziam (309 hab.) et à Kourouma : Zitenga (170 hab.) et Sika (94 hab.)

"C'est compte tenu de la dispersion géographique des villages de colons, de leur volume démographique ainsi que de leurs principales caractéristiques sociales et économiques qu'a été opéré le choix de ces localités. Elles ne sont pas rigoureusement représentatives de l'ensemble des localités mossi de l'Office, mais leur étude mettra en évidence les plus importantes particularités démographiques du groupe mossi. On analysera surtout les données relatives à la structure générale de la population" (44).

Afin de mieux apprécier ces données, nous avons tenté de les confronter avec celles dont nous disposons sur la population du Yatenga. Il s'agit d'une part, des résultats de l'enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta, effectuée par R. CLAIRIN (INSEE-Coopération) en 1960-61, dans laquelle une "strate B" a été dégagée. Cette dernière recouvre les quatre cercles du Yatenga et celui de Kongoussi : soit la zone d'origine des colons. D'autre part, nous disposons des caractéristiques de la population d'un village du cercle de Gourcy : Say (1898 hab.) où nous avons mené des enquêtes.

#### B2-3-1 : Groupe d'âge et Sex-ratio

La pyramide des âges (fig.4) évoque la structure globale de la population.

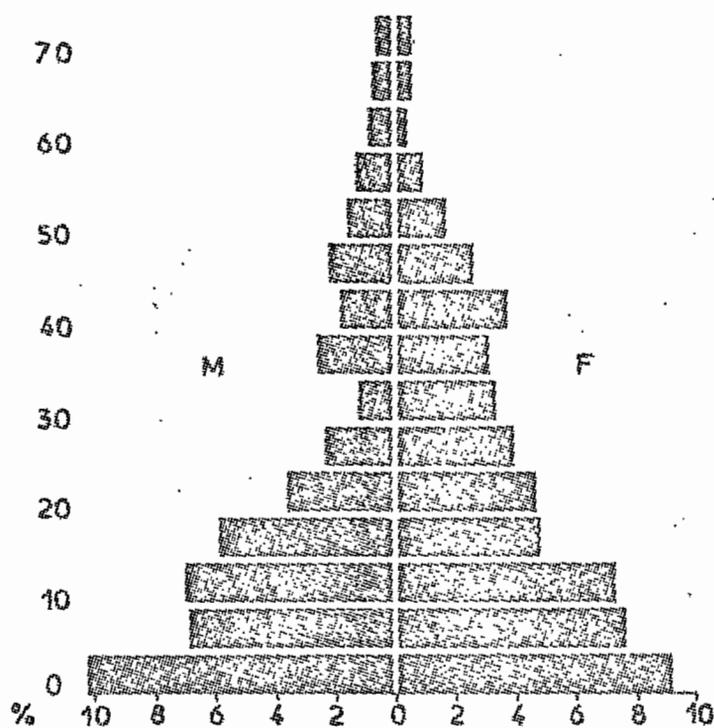
- "On se trouve en présence d'une pyramide à base large qui s'étrangle à la hauteur des âges de 30 à 34 ans, surmontée d'une seconde pyramide dont la base, constituée par les âges de 35 à 39 ans, est nettement plus importante que le figuré de la tranche d'âge précédente. Cette caractéristique de la pyramide est plus nette du côté de la population masculine. Cette structure originale, que l'on ne retrouve pas dans les pyramides de Say ou du Yatenga (Fig.5) d'allure classique (creux entre 10 et 19 ans, suivi d'un excédent compensateur) pourrait révéler que l'exode massif des colons mossi après 1960 a davantage affecté les éléments jeunes de la population que les éléments âgés. Ce n'est qu'une hypothèse."

Une seconde explication serait, selon G. REMY, que les chefs de familles étant arrivés presque en même temps à l'Office du Niger, la structure démographique des colons au moment de leur installation (vers 1940) devait être très déséquilibrée : beaucoup de jeunes adultes avec peu d'enfants. D'où ce creux qui, avec le temps, serait monté vers le haut de la pyramide et que l'on remarquerait aujourd'hui aux âges intermédiaires.

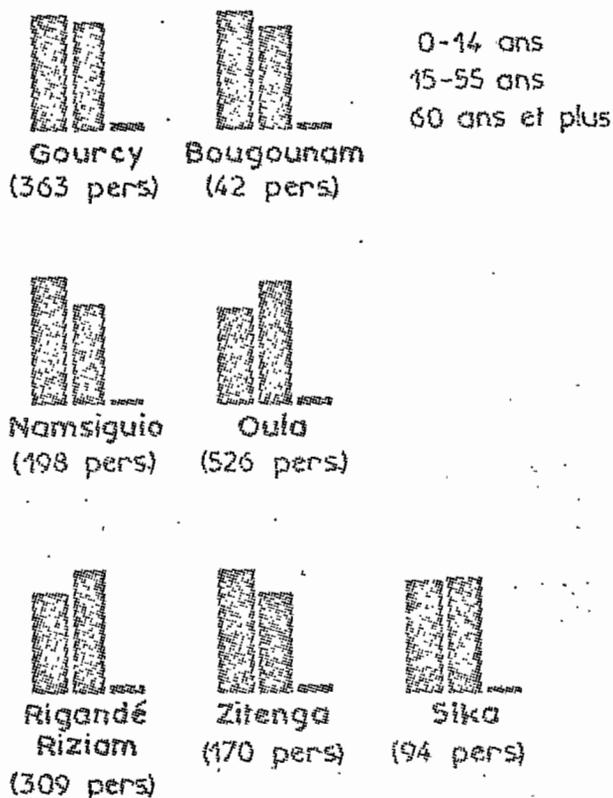
- "La répartition de la population en grands groupes d'âge est la suivante : 47,5 % d'enfants de moins de 15 ans, 49,5 % de personnes de

STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES COLONS MOSI  
(Echantillon : 1.702 personnes)

I Par tranches quinquennales d'âge

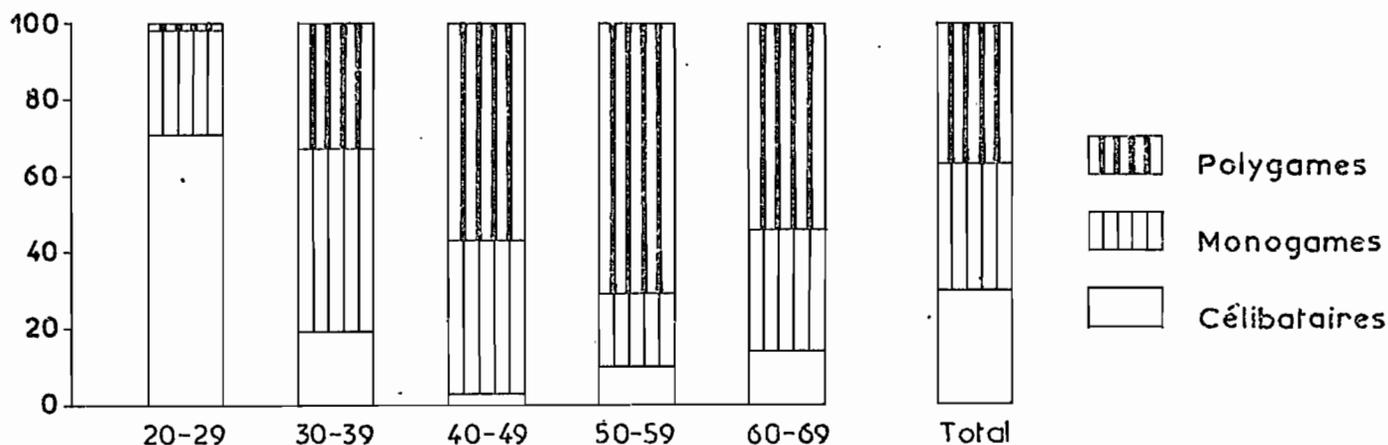


II Par grands groupes d'âge



REPARTITION DES HOMMES SELON LEUR AGE  
ET LEUR SITUATION MATRIMONIALE

(Cent hommes par groupe décennal d'âge)



15 à 59 ans et 3 % de vieillards".

Cette répartition est originale par rapport à celle que l'on rencontre dans le Yatenga :

	<u>Yatenga (Strate B)</u> (en pourcentage)			<u>Say</u> (en pourcentage)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
- 15 ans	22,3	21,1	43,4	21,4	20,3	41,7
15-59 ans	23	26	49,8	25,7	25,4	51,1
60 et +	3,7	3,1	6,8	3,6	3,6	7,2
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>100</b>	<b>50,7</b>	<b>49,3</b>	<b>100</b>

"A l'Office, les enfants sont plus nombreux et les vieillards sont "moins nombreux que dans le Yatenga parce que la majorité des personnes âgées, surtout les vieilles femmes retournent au pays. Si on "définit la population active selon le groupe de 15 à 59 ans, chaque "personne active a 1,1 personne inactive à sa charge. Le poids des "inactifs serait légèrement supérieur sans le nombre important des "femmes. En effet, parmi les hommes seuls, on compte 50% d'enfants "de moins de 15 ans pour 46 % d'adultes et 4 % de vieillards. Cependant, pour la population féminine, ces pourcentages sont les suivants : 45,5 % de moins de 15 ans, 53 % de 15 à 59 ans et 1,5 % au-delà de 60 ans.

"La répartition par grands groupes d'âge diffère selon les localités. " les variations affectant principalement les deux premiers groupes.

"A Gourcy, Bougoumam, Namsiguio et Zitenga, les jeunes sont plus nombreux que les personnes entre 15 et 59 ans. A Oula, Rigandé et Sika "c'est l'inverse.

"Ces variations peuvent être déterminées par les départs ou les "apports de jeunes femmes, en âge de se marier. Lesquels, dans une "population villageoise de faible effectif, peuvent provoquer une variation sensible de la structure du groupe.

- "Dans la répartition de la population par sexes : le nombre des femmes excède celui des hommes : 108 contre 100. (M.P.VIGUIER - 13 - "indique, pour l'année 1950, 102 femmes pour 100 hommes). Au Yatenga "le rapport est de 104 femmes pour 100 hommes (rapport CLAIRIN).

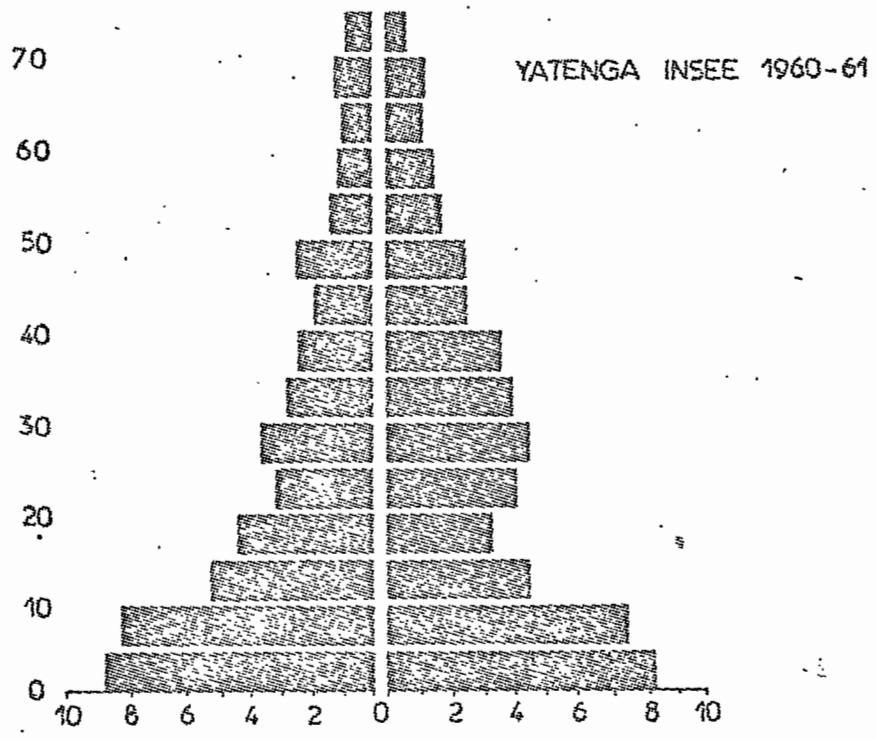
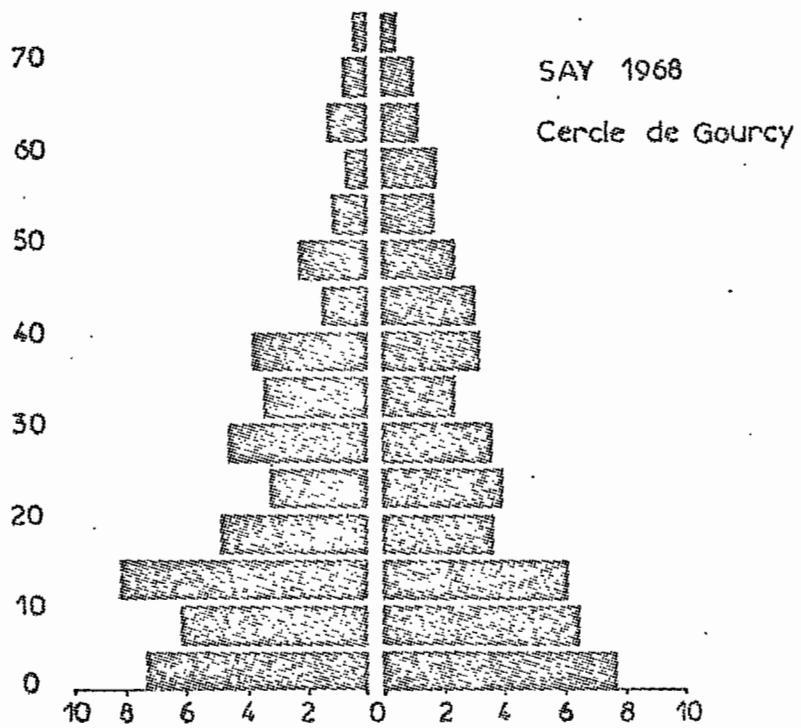
"Le déséquilibre des sexes varie considérablement selon l'âge. De "0 à 19 ans, on ne compte que 95 femmes pour 100 hommes. De 20 à "49 ans, il y a 150 femmes pour 100 hommes et la proportion de femmes tombe à 67 % dans le groupe des personnes âgées de 50 ans et "plus.

"Pour les personnes de moins de 20 ans, le plus fort déficit en  
 "population féminine est enregistré pour la tranche d'âge de 15 à  
 "19 ans. 80 femmes pour 100 hommes. On pourrait être tenté de penser  
 "que ce déséquilibre est imputable à une surestimation de l'âge des  
 "jeunes femmes de moins de 20 ans qui sont mariées et ont eu un enfant  
 "cette sorte d'erreur est fréquemment commise lors des recensements,  
 "en particulier lorsqu'il s'agit d'apprécier l'âge de jeunes femmes  
 "nouvellement arrivées dans la localité. Mais les erreurs dans l'esti-  
 "mation de l'âge ne constituent certainement pas la principale cause  
 "du déficit de la population féminine de 15 à 19 ans, puisqu'elles  
 "ne se traduisent pas par un excédent corrélatif de la tranche d'âge  
 "supérieure comme cela apparaît dans la pyramide du Yatenga. Il est  
 "vraisemblable qu'un pourcentage non négligeable de jeunes filles  
 "de l'Office, promises en mariage à des hommes du Yatenga rejoignent  
 "leurs familles en pays mossi lorsqu'elles ont atteint l'âge nubile  
 "par contre, les jeunes filles originaires du Yatenga et promises à  
 "des hommes de l'Office ne vont pas à l'Office avant leur mariage. (cf.  
 "paragraphe B 33-1).

"Dans le groupe de 20 à 49 ans, les femmes sont plus nombreuses que  
 "les hommes dans toutes les tranches quinquennales d'âge. Pour 100  
 "hommes par tranche quinquennale, on compte 128 femmes de 20 à 24  
 "ans, 168 de 25 à 29 ans, et 270 de 30 à 34 ans : ensuite la supério-  
 "rité numérique des femmes décroît, elles ne sont plus que 110 pour  
 "100 hommes entre 44 et 49 ans. A Say, nous ne retrouvons pas ce  
 "caractère mais il apparaît dans la pyramide du Yatenga (Fig.5) sans,  
 "toutefois, atteindre un excédent féminin aussi fortement marqué. On  
 "en conclut que les femmes sont relativement les plus nombreuses à  
 "l'Office à l'âge où elles sont le plus aptes à la procréation et au  
 "travail. Cet excédent considérable de population féminine adulte par  
 "rapport à la population masculine est dû, sans doute au fait que  
 "le nombre de femmes qui viennent du Yatenga est nettement plus élevé  
 "que celui des femmes circulant en sens inverse. Le taux de polygamie  
 "élevé en est l'explication.

"Dans le groupe de 50 ans et plus, les femmes sont en minorité ; on  
 "n'en compte que 67 pour 100 hommes. Entre 50 et 54 ans, il y a autant  
 "de femmes que d'hommes, mais le déséquilibre des sexes s'accroît  
 "assez régulièrement avec l'âge. Au-delà de 70 ans, on ne dénombre  
 "pas plus de 4 femmes pour 10 hommes. Cette situation a pour principa-  
 "le cause le retour de nombreuses veuves au pays mossi ; soit qu'elles

STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION DU YATENGA



"y rejoignent un nouveau mari, parent de leur mari défunt, soit  
 "qu'elles se retirent auprès d'un de leurs fils, soit qu'elles re-  
 "tournent dans leur propre patrilignage. A cause de la polygamie,  
 "le veuvage des hommes est plus rare que la viduité féminine. Et par-  
 "ce qu'ils sont chefs de famille, les hommes âgés devenus veufs res-  
 "tent plus volontiers à l'Office que les vieilles femmes veuves.  
 "Signalons, enfin, le léger déficit de la population masculine appar-  
 "tenant à la tranche d'âge de 5 à 9 ans. Il résulte du fait que de  
 "nombreux parents envoient leurs jeunes garçons au Yatenga pour y fré-  
 "quenter une école primaire ou une école coranique".

### B.2 3-2 - La composition familiale.

En 1954, D.ZAHAN (biblio-28-) signalait : "nous trouvons une moyenne de 8,2 personnes par ménage". Encore faudrait-il s'accorder sur la définition de "ménage", que D.ZAHAN ne donne pas dans son texte. Pour nous, le "ménage" est la famille élémentaire (l'homme, sa ou ses femmes et les enfants). Pour D.ZAHAN, il semble que le mot "ménage" désigne la famille restreinte qui peut regrouper plusieurs familles élémentaires. A l'Office du Niger, la famille restreinte est à la fois l'unité familiale et l'unité économique : c'est-à-dire l'exploitation familiale.

"Le relevé de l'importance numérique de 360 familles présentes à l'Office en Janvier 1971 a permis d'établir que le nombre moyen de personnes par famille est actuellement de 9,9. Les familles de 10 personnes ou moins représentant 65% de l'ensemble des familles et ces pourcentages tombent à 27 et 7 respectivement pour celles de plus de 20 personnes" (45).

En supposant comparable le chiffre de D.ZAHAN et le nôtre, il y aurait donc eu un accroissement de l'unité familiale en vingt ans

D'une façon générale (rapport R.CLAIRIN), la taille moyenne des cellules familiales croît d'abord rapidement avec l'âge du chef de famille pour diminuer légèrement après soixante ans. La taille des cellules tend à s'accroître tant par les naissances d'enfants que par la conclusion d'unions polygames. Dans ces conditions, il est probable que l'accroissement constaté sur un intervalle de vingt ans soit dû au taux de natalité élevé et à l'intensité de la polygamie, ainsi qu'au fait que la majorité des enfants mariés demeurent auprès de leur père. La taille moyenne élevée des familles actuellement en colonisation serait redevable des familles anciennement établies et qui se sont développées depuis leur arrivée. Cette explication semble se confirmer par l'étude de la composition des familles sorties de colonisation il y a une dizaine d'années. Sur 380 familles dénombrées, qui ont quitté l'Office vers les années 60, la répartition était la suivante :

"76% des familles comptaient 10 personnes ou moins ;

"21% de 11 à 20 personnes et

" 2% plus de 20 personnes. Le nombre de personnes par unité familiale était en moyenne de 8,15".

Au Yatenga, d'après l'enquête de R.CLAIRIN, le nombre de personnes par famille était, en 1960-61, de 8,6. Ce chiffre nous semble trop élevé compte-tenu des résultats d'une enquête agricole (1961) dirigée dans la région de Ouahigouya qui indiquent 7 personnes en moyenne par famille. Pour notre part, nous obtenons au village de Say, la moyenne de 7,3 personnes par unité familiale ; 84,6% des familles ont 10 personnes, 13% ont de 11 à 20 personnes et 2,4% ont plus de 20 personnes.

Autrement dit l'unité familiale chez les colons comporte davantage de personnes qu'au Yatenga, compte-tenu de la moyenne d'âge élevé des chefs de famille du fort taux d'accroissement naturel et de la situation matrimoniale.

### B23-3 : L'âge des chefs de famille

"L'âge moyen des chefs de famille actuellement colons à l'Office du Niger est de 53 ans. Les chefs d'exploitation de moins de 40 ans ne représentent que 7% de l'ensemble : 50% d'entre eux ont de 40 à 54 ans, 30% de 55 à 69 ans et 13% ont 70 ans et plus".

Cet âge moyen est élevé par rapport à celui que nous connaissons au Yatenga : 46 ans, d'après le rapport de R.CLAIRIN. Nous retrouvons ce même âge moyen au village de Say.

### B23-4 - Le taux d'accroissement naturel.

D.ZAHAN (28 p. 16 et 24) signale un accroissement démographique de 23% chez les Mossi de l'Office du Niger. Puis, il donne un taux de natalité de 53‰ et de mortalité de 17‰ ; ce qui contredit le chiffre d'accroissement naturel précédemment avancé, puisque, dans ce cas, le taux serait de 36‰ ; ce qui est exorbitant.

M.P.VIGUIER (biblio.-13-pp.48-49) propose un taux de natalité de 52‰ et un taux de mortalité de 26,5 ‰ ; soit un indice démographique de 25,5‰. Nous préférons nous conformer à ces données.

Au Yatenga, pour un taux de natalité comparable de 51,6‰, le taux de mortalité est beaucoup plus élevé : 34,3‰ ; soit un accroissement naturel de 17,3‰.

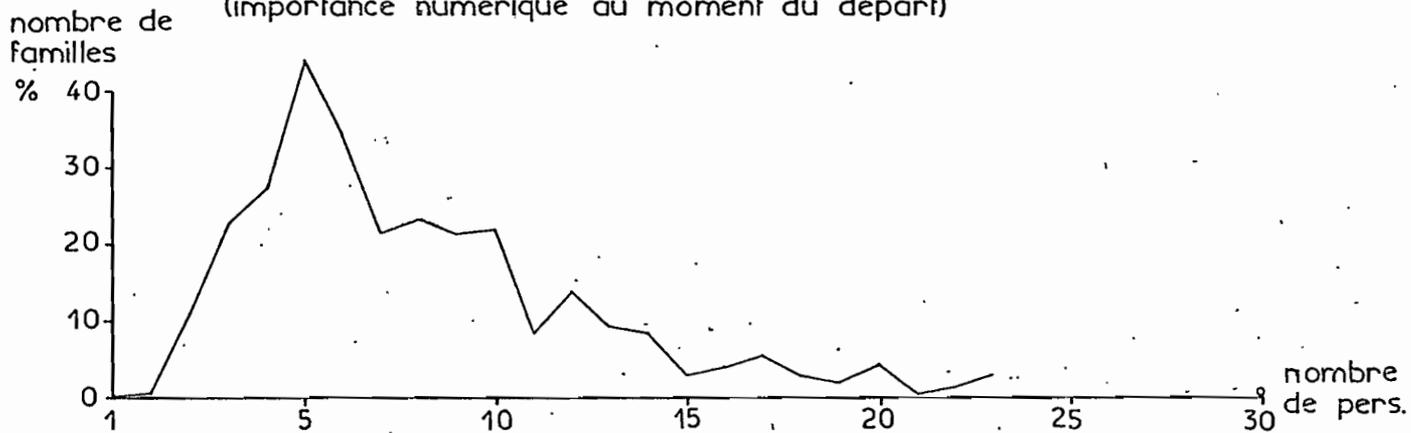
La diminution du taux de mortalité entre le Yatenga et l'Office du Niger s'explique par une assistance sanitaire très développée ainsi que par un régime alimentaire plus équilibré et plus copieux. Au Yatenga, l'essentiel des deux repas journaliers est constitué de 500 à 600 gr. de farine de mil, par personne.

# DISTRIBUTION DES FAMILLES SELON LEUR IMPORTANCE NUMERIQUE

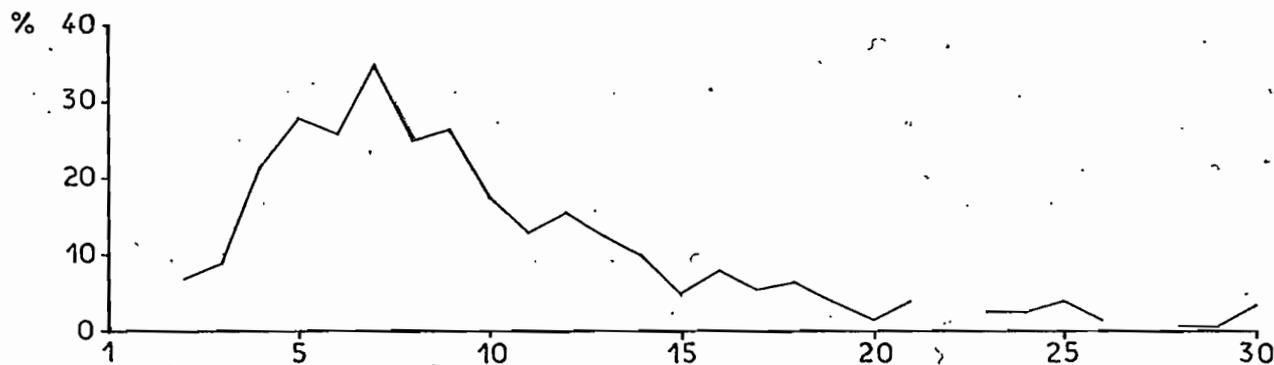
Fig. 6

## I Familles ayant quitté l'Office

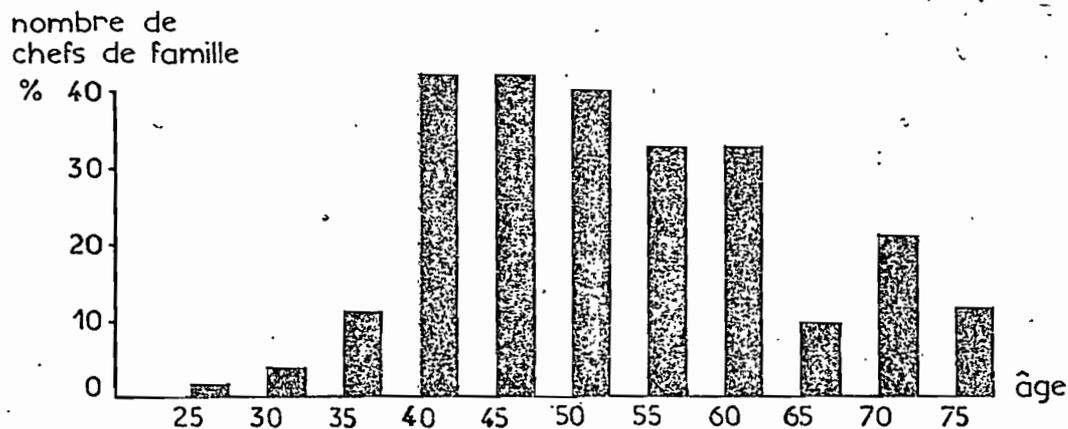
(importance numérique au moment du départ)



## II Familles actuellement présentes à l'Office



## AGE DES CHEFS DE FAMILLE



A l'Office du Niger, l'élevage des volailles est destiné à la consommation familiale et non à la commercialisation, comme dans le Yatenga.

"De plus, la majeure partie de l'année, les colons prennent trois repas par jour et il ne se passe pas de jours sans que soit servi au moins une fois du poisson ou de la viande avec le riz ou le mil. Nous mangeons mieux que nos parents du Yatenga ; le riz et le poisson ne nous manquent jamais".

#### B23-5 : La situation matrimoniale.

"Pour 100 hommes âgés de 20 ans et plus, célibataires, mariés ou veufs, on compte 124 femmes mariées. Quelques unes de ces femmes appartiennent à la tranche d'âge de 15 à 19 ans. Cet excédent du nombre des femmes est d'autant plus remarquable que la fuite hors des circuits matrimoniaux -des veuves âgées est vraisemblablement plus importante à l'Office du Niger qu'au pays mossi, car l'éloignement et la dimension réduite des familles de colons entravent sans doute la pratique de l'héritage des veuves entre colons. Dans l'Ouest du pays mossi, (Yako et Koudougou) on ne compte que 92 femmes mariées pour 100 hommes de 20 ans et plus, et dans le village de Say : 90 femmes mariées pour 100 hommes du même groupe. Il est vrai que, contrairement à ce qui se passe à l'Office du Niger, il y a dans le pays mossi un nombre non négligeable de femmes qui, en raison du caractère fluctuant et imprécis ou irrégulier de leur situation matrimoniale, ne sont pas recensées comme officiellement mariées, bien qu'elles vivent en situation conjugale.

"Dans la tranche d'âge de 15 à 19 ans, les hommes mariés sont moins de 3%. Parmi les hommes âgés de 20 ans et plus, 30% sont célibataires ou veufs, 33 % sont monogames et 37 % sont polygames. Dans l'Ouest Mossi, ces pourcentages sont respectivement les suivants : 40,39 et 21,8 et à Say (Yatenga) 40,5 - 37,7 et 21,8. A l'Office, le célibat et le veuvage des hommes sont donc nettement moins fréquents et les hommes qui ont plusieurs femmes sont beaucoup plus nombreux : les colons sont privilégiés en ce qui concerne leur situation matrimoniale.

"Entre 20 et 29 ans, 70% des hommes sont monogames et 2% sont polygames. Dans la tranche décennale suivante, les célibataires ne sont

.../...

"plus que 19%, tandis que les monogames sont 48% et les polygames  
 "33%. Parmi les hommes âgés de 40 à 50 ans, le pourcentage des célib-  
 "taires et des veufs s'abaisse à 3, les monogames représentent 40%  
 "les polygames 57%. Dans la tranche décennale suivante, le nombre des  
 "hommes qui n'ont pas de femme augmente. 10% les monogames sont 19%,  
 "et les polygames atteignent le pourcentage le plus élevé - 71. Au-  
 "delà de 60 ans, 14% des hommes n'ont pas de femme, 32% sont monoga-  
 "mes et 54% sont polygames. En d'autres termes, le nombre des céliba-  
 "taires décroît assez vite à mesure que l'âge augmente ; entre 40 et  
 "49 ans, on n'en compte presque plus. Mais à partir de cette tranche  
 "décennale, c'est le nombre des veufs qui s'accroît : la polygamie et  
 "l'écart d'âge entre les époux contribuent certes à réduire la fré-  
 "quence du veuvage des hommes, mais un homme âgé ne peut pas toujours  
 "se procurer une nouvelle épouse quand il devient veuf. C'est entre 30  
 "et 39 ans que les monogames sont les plus nombreux, leur nombre di-  
 "minue entre 40 et 59 ans de façon proportionnellement inverse à  
 "l'augmentation des polygames. Pour les hommes de 60 ans et plus, le  
 "décès des épouses âgées se traduit par une diminution des polygames  
 "et une augmentation corrélative des monogames en même temps que  
 "des veufs.

"Par rapport à l'ensemble des hommes âgés de 20 ans et plus, les  
 "polygames se répartissent ainsi : 24% sont bigames, 10% ont trois  
 "femmes et 3% ont quatre femmes ou plus. A cause de l'Islam, il  
 "est assez exceptionnel qu'un colon aie plus de quatre femmes. Le  
 "taux de polygamie est de 1,74 : les polygames, qui représentent  
 "52% des hommes mariés, disposent de 73% des femmes mariées. Dans  
 "l'Ouest-Mossi le taux de polygamie est de 1,53 et à Say de 1,5.  
 "La majorité des femmes mariées à l'Office sont originaires du  
 "Yatenga, et la majorité des filles de colons rentrent au pays mossi  
 "pour leur mariage. Mais ces courants de circulation de femmes n'ont  
 "pas la même importance dans les deux sens. Les colons sont très  
 "largement bénéficiaires dans les échanges matrimoniaux avec leur  
 "pays d'origine. La structure démographique de la population de  
 "l'Office l'atteste, de même que la possibilité pour les colons de  
 "devenir polygames sans que cela entraîne une augmentation de la pro-  
 "portion, relativement faible, des hommes qui n'ont pas de femme.  
 "Comme l'accès aux femmes constitue par ses implications sociales  
 "et économiques ce qui est le plus vivement désiré après la satisfac-  
 "tion des besoins liés à la subsistance, on mesure à quel point la  
 "situation de colon est avantageuse de ce point de vue. Un jeune  
 "colon peut espérer recevoir en mariage une femme dans un délai rai-

"sonnable, alors que le jeune mossi qui reste dans son pays doit se résigner à une longue patience".

---

Les caractères de la population en colonisation que nous venons de présenter et de comparer avec ceux que nous connaissons de la population du Yatenga nous amèneraient à considérer le groupe mossi de l'Office du Niger comme solidement implanté et en plein accroissement démographique : le taux de mortalité est faible, le nombre de personnes par famille s'accroît, le taux de polygamie est élevé...

Mais en juger ainsi serait oublier les mouvements qui sans cesse ont affecté, et affectent toujours, le groupe mossi (départs des jeunes vers la Basse Côte et surtout retours au pays).

Combien de familles sont venues à l'Office et repartiées ? Pourquoi ? Quelles sont les conditions de vie des colons à l'Office ? Supposent-elles une difficile adaptation ou bien, au contraire, les Mossi parviennent-ils à s'en accommoder ?

---

B-3 - LE NOUVEAU CADRE DE VIE.B3-1 : L'adaptation au milieu physique.

Le paysan habitué aux vastes surfaces planes des glacis, aux lignes rigides des cuirasses, au paysage sévère du Yatenga sans fleuve ni rivière permanente, balayé par l'harmattan, pénètre à l'Office du Niger dans un autre univers. Il trouve là, la planitude parfaite troublée seulement par les talus des digues et les bosquets qui, de loin en loin, signalent la présence des villages. Plus de poussière et de clarté aveuglante, mais un espace vert où les yeux se reposent. Ici, l'homme a transfiguré le paysage initial, faisant des terres desséchées du Delta mort une oasis où règne l'association de l'eau et du riz, enserrée dans un carcan de sécheresse. L'étranger trouve l'eau mais aussi "la fraîcheur que l'air lui emprunte, l'abreuvement toujours aisé qu'elle permet", ainsi que l'irrigation toujours possible. Point n'est besoin de compter sur les pluies pour être assuré d'une bonne récolte. Pour le paysan mossi, c'est une révélation. Le rythme des saisons qui commande infailliblement les travaux agricoles dans le Yatenga s'estompe : la terre reste humide toute l'année ; les possibilités de culture paraissent illimitées.

Telles sont les premières impressions que peuvent ressentir les immigrants de Haute-Volta lorsqu'ils pénètrent pour la première fois dans les périmètres irrigués (46).

Pourtant, la crainte était grande, paraît-il, chez les premiers colons de manquer d'eau, car il leur avait été dit que les pluies étaient encore plus rares dans le Macina que dans le Yatenga. Etonnés par les canaux d'irrigation, ils n'en comprenaient pas l'utilité. Aussi, les deux chefs de terre (un tengasoba et un bougo) qui étaient parvenus à l'Office avec les premiers colons, firent-ils de nombreux sacrifices pour appeler les pluies.

La peur d'avoir été déporté dans une contrée sans eau fut encore plus vivement ressentie par les colons que l'on installa à Niono, alors que les aménagements hydrauliques n'étaient pas totalement achevés, que les terres neuves venaient tout juste d'être arrachées à la brousse et qu'ils devaient dessoucher et aplanir leur propre lot de colonisation.

A Niono, commence le sahel. La savane arborée des rives du Niger cède progressivement la place à la savane arbustive boisée. Les sables apparaissent. La végétation clairsemée composée essentiellement des groupements suivants : Acacia senegal, Acacia scorpioides, Balanites aegyptiaca, Boscia senegalensis, Guiéra sénégalensis, Ziziphus mauritania, Acacia seyal... s'étend à perte de vue. Plus au nord, à Kourouma, les étendues sableuses sont plus importantes. Les campements de nomades (Peul, Bella et Maure) s'intercalent entre les derniers villages de sédentaires.

Il est probable que transplantés dans un tel milieu, les Mossi ne se soient pas sentis tout à fait à leur aise, dans les premiers temps de leur installation (47). Ce n'est qu'une fois la première récolte faite, après avoir constaté que les puits ne tarissaient pas au cours de la saison sèche, comme cela se produit trop souvent dans le Yatenga et que l'eau circulait à volonté dans les canaux, que les Mossi prirent conscience qu'ils étaient parvenus dans une contrée plus clémente que la leur.

### B3-2 - Les villages de colonisation.

Afin d'obtenir une bonne répartition des exploitants sur l'ensemble des territoires cultivés, l'administration de l'Office n'a pas voulu créer de gros villages ; ils abritaient, au moment de leur fondation, de 300 à 350 habitants.

Ceux qui étaient destinés aux Mossi furent habités exclusivement par ces derniers, selon la volonté des dirigeants de regrouper les ressortissants d'une même ethnie afin de favoriser le maintien de leur vie coutumière. A Kolongotomo, les Mossi furent même regroupés dans un secteur déterminé, dans la partie ouest du périmètre et les terroirs de leurs seize villages sont mitoyens. A Niono, les villages sont bien disposés les uns à côté des autres le long du canal de Molodo, mais ne forment pas un groupe compact. Ceux de Kourouma sont très petits et dispersés au milieu de gros centres bambara (Fig. 7 et 8). Ceci fait que les Mossi ont toujours distingué nettement le secteur de Kolongotomo (considéré comme étant leur secteur, celui que les "blancs" avaient aménagé pour eux, le second Yatenga) des autres périmètres. Il est d'ailleurs étonnant de remarquer à quel point les anciens colons, que nous avons interrogés au Yatenga, entretiennent la confusion entre Kolongotomo et l'Office du Niger. D'après eux, il y aurait eu l'Office, c'est-à-dire Kolongotomo, et au-delà, d'autres casiers irrigués où l'on aurait installé des Mossi qui n'avaient plus trouvé de place dans les premiers villages.

A Kolongotomo, les villages étaient totalement aménagés à l'arrivée des colons et parfois même ombragés quand les arbres de la brousse primitive n'avaient pas gênés la construction des habitations et des murs de clôture. Quand ce n'était pas le cas, des alignements de jeunes arbres (manguiers et neem) avaient été plantés le long des rues et des places centrales. "Le type d'habitat adopté était celui en usage dans le pays, mais on n'avait pas cru nécessaire de reproduire les enchevêtrements de cases et de ruelles étroites qui caractérisent les villages bambara". (N.P.VIGUIER-14- p. 156).

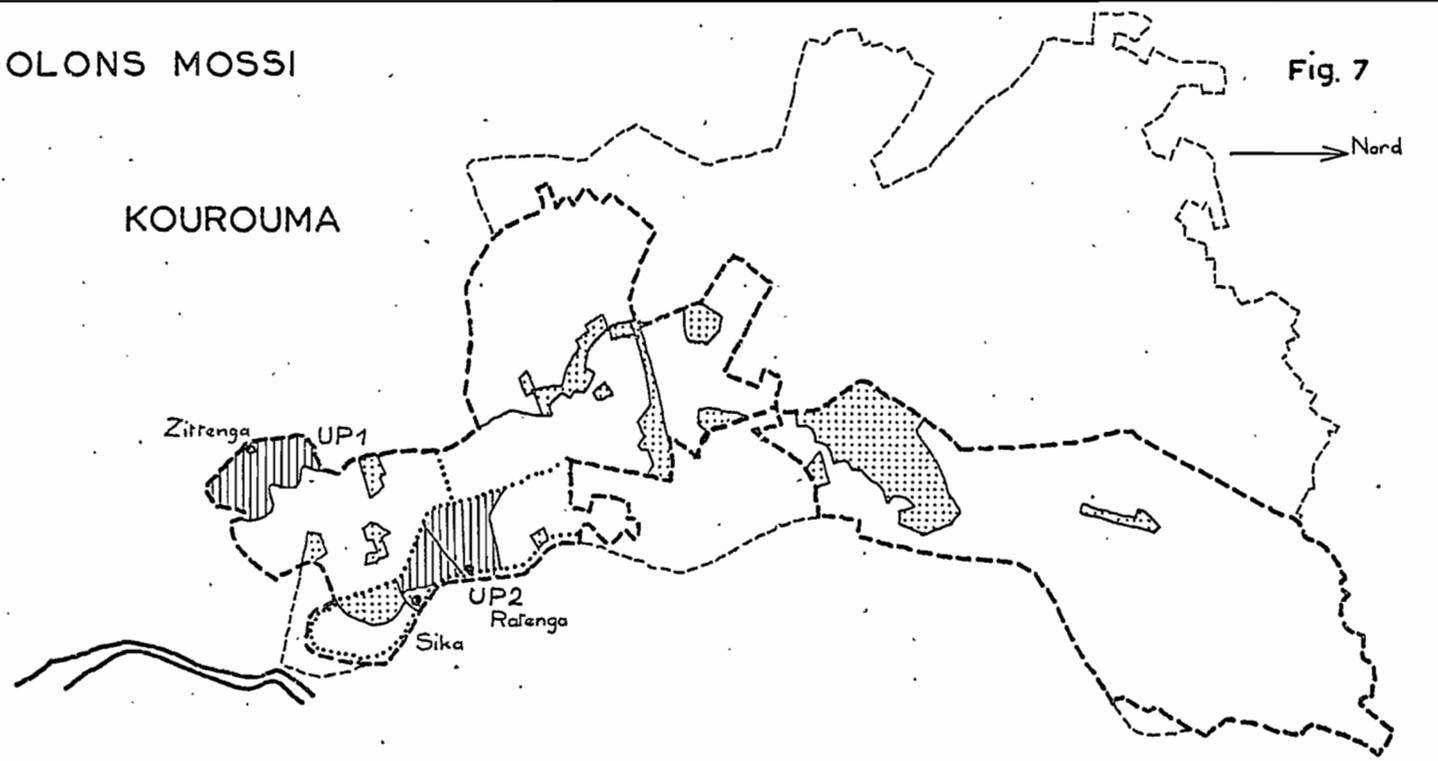
Les villages de colonisation sont donc d'aspect géométrique - cases groupées à toit plat, de forme cubique, entourées de murs qui suivent un plan en damier ; larges voies découpant le village en plusieurs blocs d'habitations et débouchant sur une place centrale. Les années passant, certaines maisons ont été embellies, symbole de la richesse nouvellement acquise par certains colons, ou symbole de commandement (demeures des chefs de village, ex = Gourcy), des mosquées ont été construi-

# IMPLANTATION DES COLONS MOSSI

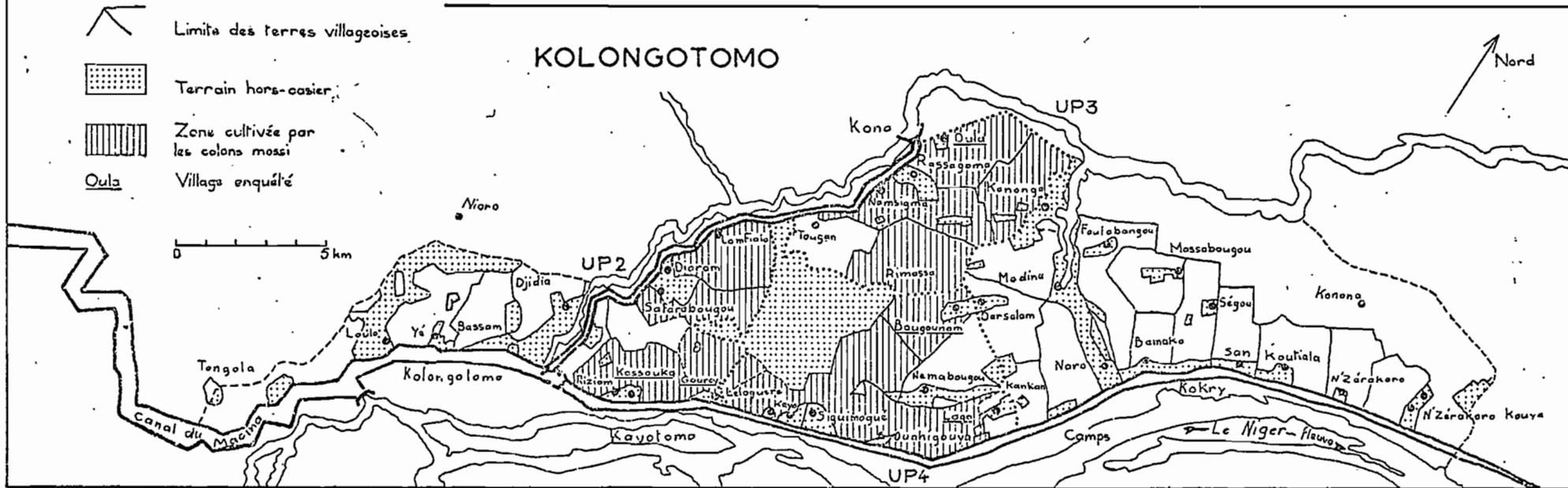
Fig. 7

## LEGENDE

-  Cours d'eau
-  Canal
-  Vanne
-  Limite du périmètre
-  Limite de zone en exploitation
-  Limite d'unité de production intéressée par le colonat mossi
-  Limite des terres villageoises
-  Terrain hors-oasis
-  Zone cultivée par les colons mossi
-  Oula



## KOLONGOTOMO

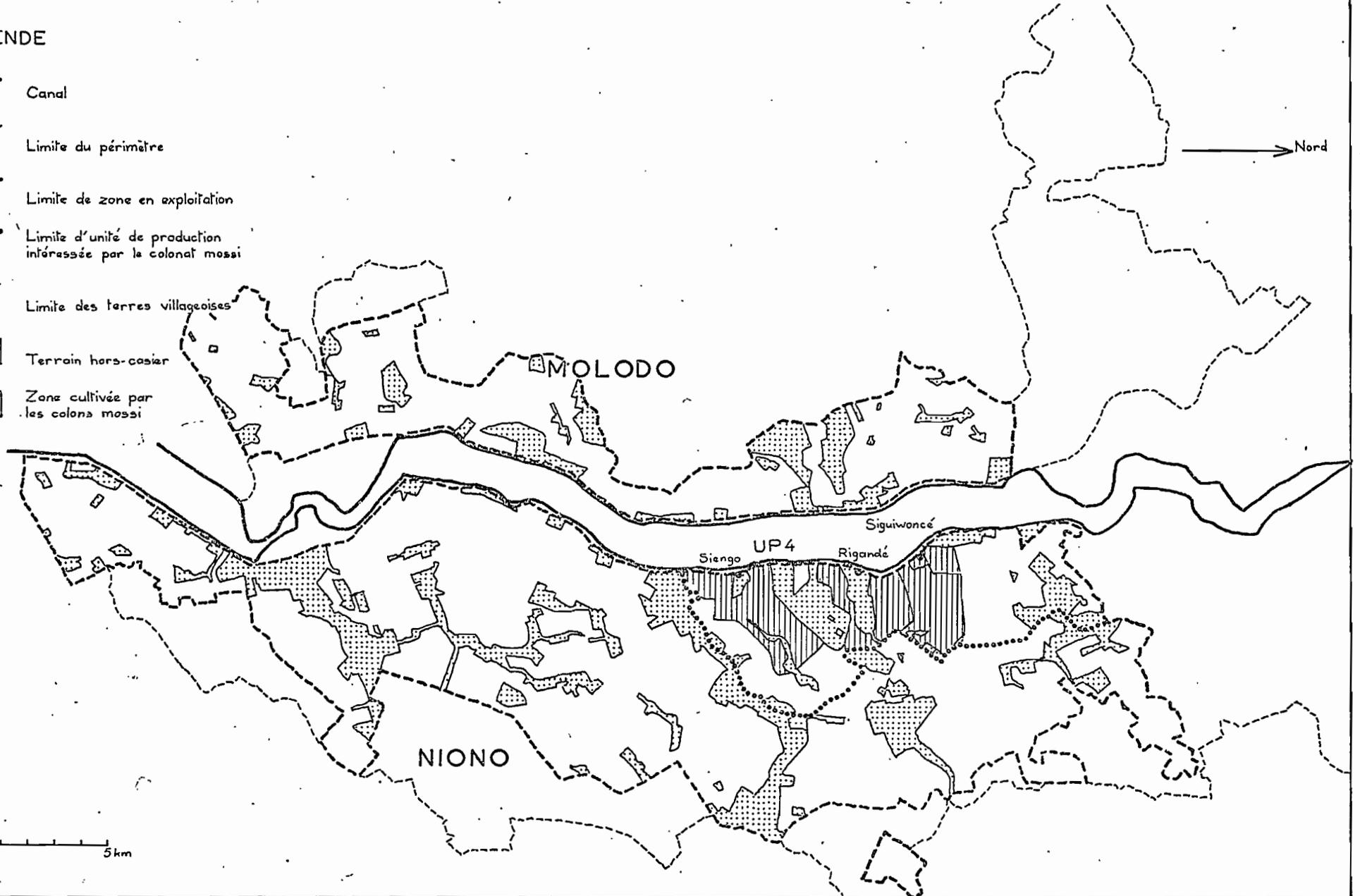


# IMPLANTATION DES COLONS MOSSI

Fig. 8

## LEGENDE

-  Canal
-  Limite du périmètre
-  Limite de zone en exploitation
-  Limite d'unité de production intéressée par le colonat mossi
-  Limite des terres villageoises
-  Terrain hors-casier
-  Zone cultivée par les colons mossi



tes aux abords des places, mais toujours le plan du village a été conservé.

L'alimentation en eau est assurée par un ou plusieurs puits dans chaque village, cependant, bien souvent, les habitants vont puiser l'eau dans le canal le plus proche.

Des parcs à animaux ont été aménagés à proximité de quelques villages de Kolongotomo. Ils groupent le gros bétail du village (boeufs de labour et troupeaux des colons) réuni en un troupeau commun gardé par des bergers peul saïariés. (48).

Parfois, derrière les habitations, des petits jardins maraîchers sont cultivés ainsi que des vergers et, plus loin, lorsque les casiers n'encerclent pas de trop près le village, on peut constater que les habitants ont mis à profit l'espace disponible en y semant chaque année du mil, du niébé ("haricot") et des pois. Ce sont, en quelque sorte, des jardins de case. Parfois, le long du canal qui longe le tertre sur lequel est bâti le village, et avant de pénétrer dans la zone des casiers, on traverse une ceinture de rizières aménagées par les cultivateurs (Fig. 9 - exemple de Rigandé) Enfin, de l'autre côté du canal, débutent les lots de colonisation.

Les villages situés à la périphérie de la zone irriguée disposent de vastes terrains de brousse exploités, pendant la saison pluvieuse, en champs de mil (petit mil et sorgho blanc). C'est ce que l'on appelle couramment "les cultures hors casiers", dont les productions procurent aux agriculteurs un appoint non négligeable. De ce point de vue, les habitants des villages construits au milieu des lots de colonisation sont défavorisés ; mais tel n'est pas le cas des colons mossi de Niono et surtout de Kourouma qui peuvent cultiver chacun plus d'un hectare de petit mil (49).

L'exemple de l'aménagement d'un village et de ses abords, que nous venons de présenter, est bien entendu, schématique. Certaines communautés mossi l'ont réalisé, mais l'aménagement de l'espace villageois et des terres non irriguées dépend aussi du site et de l'ancienneté des villages ainsi que des aptitudes et de la volonté des habitants.

A ne considérer seulement que les villages, déjà des différences apparaissent d'une communauté à une autre. Ici, l'aspect est accueillant, avec les maisons fraîchement recrépies et les greniers neufs. (Ex = à Kolongo = Oula, Gurcy, Ouahigouya, Kossuka). Ailleurs les habitations sont délabrées et certains quartiers sont en ruines, entièrement abandonnés après le départ de leurs habitants (ex = à Kolongo = Bugunam, Lago et Niono = Tenkodogo, Tenogo). De telles différences reflètent la prospérité ou bien, au contraire, les difficultés rencontrées par telle communauté villageoise (mauvaises productions agricoles, rizières gagnées par les plantes adventives, etc...).

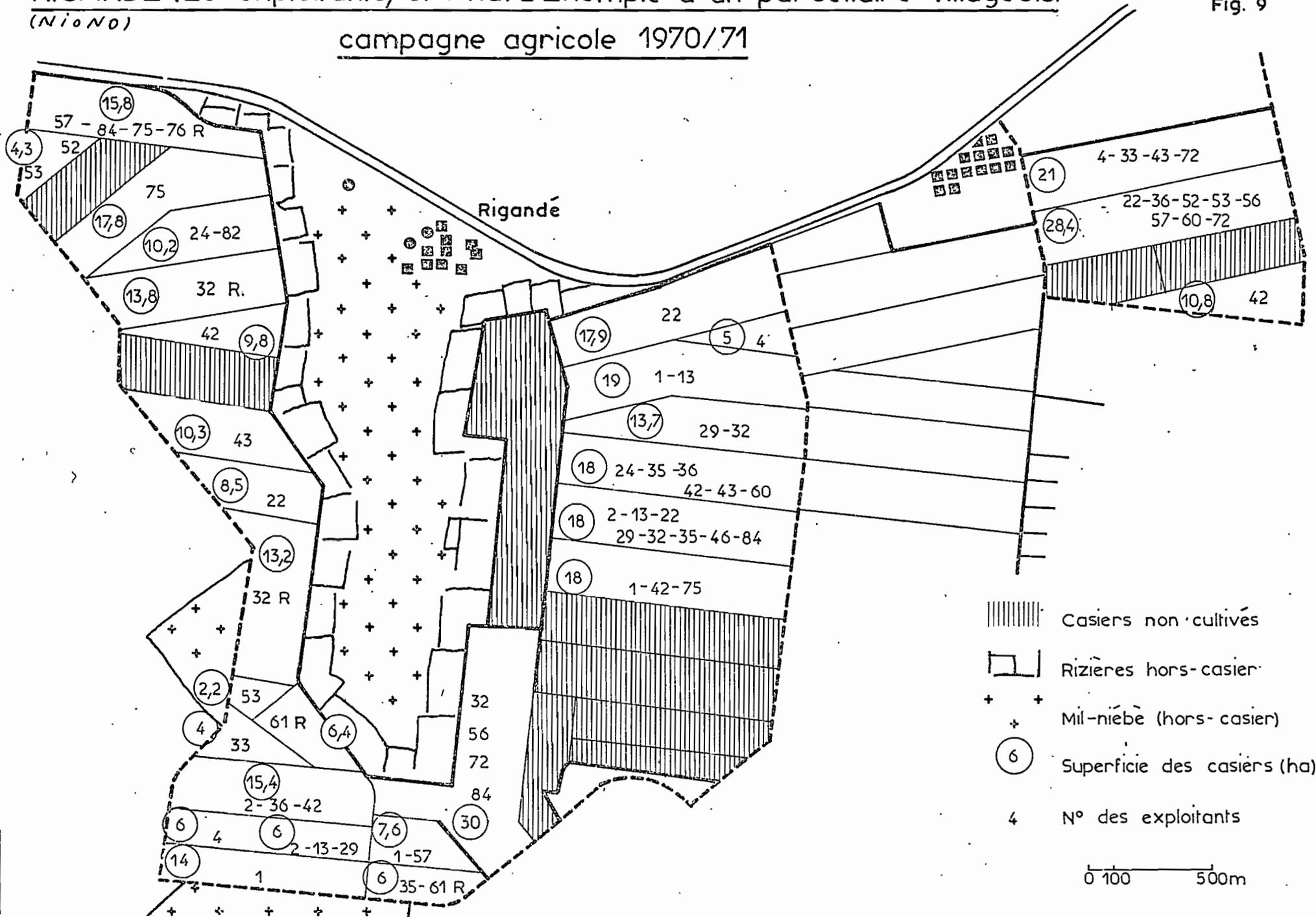
Si à Kolongotomo, aucun village n'a été abandonné définitivement (50), il n'en a pas été de même à Niono. Dans ce secteur, Riziam fut évacué en 1956 - 1957, à la suite d'une inondation survenue dans les lots attribués aux villageois, et la population fut répartie entre les villages voisins de Kourouma (bambara),

RIGANDE (26 exploitants, 371 ha) = Exemple d'un parcellaire villageois.

(Niéno)

campagne agricole 1970/71

Fig. 9



Rigandé et Siguivoncé. De même, Tenogo, Tenkodogo et Siguinoguin, après avoir perdu la majorité de leurs habitants au cours des années 1950-1960, furent abandonnés. La population restante s'installe à Siengo en 1961. Ces événements expliquent que les villages mossi de Niono ne soient pas aussi bien structurés que ceux de Kolongotomo, habités en permanence depuis leur création.

Par ailleurs, d'autres facteurs sont encore intervenus pour différencier les villages mossi de Niono et de Kourouma de ceux de Kolongotomo. D'une part, dans ces deux secteurs, les colons n'ont pas bénéficié, lors de leur installation, d'habitations prêtes à les recevoir, comme ce fut le cas dans le premier secteur aménagé. Par exemple, à Rigandé (Niono) les colons, arrivés en 1941, ont trouvé des murs à peine crépis et ont été tenus, dans un délai de quinze jours, de parachever les toitures et les murs des concessions. A Zitenga (Kourouma), la quinzaine de volontaires venus en camion de Kongoussi et Tikaré, en 1954, a séjourné trois semaines dans le village voisin de Massadougou en attendant que les constructions soient achevées. D'autres familles, actuellement recensées au village, attendaient à Kogoni pour la même raison. Enfin, à Sika et Ratenga, (Kourouma) ce sont des cases rondes coiffées de secco ("comme les huttes du pays") qui ont accueilli les immigrants (1952-1953). Ce n'est qu'en 1954 que les colons ont été invités à façonner des briques afin que des ouvriers (manoeuvres salariés de l'Office) puissent construire les cases en "dur".

D'autre part, les plants de manguiers, neem et autres arbres qui ombragent aujourd'hui les rues des villages de Kolongo, ont été distribués également dans les deux centres du nord, mais ils ne s'y sont pas développés ; beaucoup de plants sont morts. "La terre est mauvaise" disent les villageois "et les termites s'attaquent rapidement au bois. Tous les ans, l'Office a mis à notre disposition de nouveaux plants, mais ceux-ci n'ont rien donné". De fait, les bosquets qui, à Kolongo, signalent de loin les sites habités sont rares à Niono et disparaissent à Kourouma. Pas de vergers, non plus, à proximité des maisons ; seuls un ou deux manguiers laissent dépasser leur frondaison au-dessus du mur d'une concession (objets de soins attentifs).

Les habitants ont eux-mêmes remarqué que leurs villages n'ont pas l'aspect accueillant de ceux de Kolongo, mais semblent ne pas s'en soucier outre mesure. Ils considèrent que le fait d'être bien logé est primordial : "les maisons sont vastes et confortables... il faut beaucoup d'argent pour construire dans notre pays des cases comme celles-ci". Notons que quelques-uns, inspirés par la décoration soudanaise (style djené), ont embelli les murs et entourages des portes de motifs en relief. Si bien que, n'étaient les greniers (baoré) toujours identiques à ceux que l'on peut voir dans le Yatenga (et, par ailleurs d'origine foulsé, ou dogon) la concession d'un mossi ne se différencierait guère de celle d'un bambara.

De plus, comme les villages mossi sont de faible importance, qu'aujourd'hui des colons de diverses origines s'y installent et, qu'inversement des Mossi vivent dispersés dans de gros villages bambara, l'entité mossi n'est guère perceptible dans l'habitat des secteurs de Niono et de Kourouma. Ceci ne doit pas être inter-

prêté comme une assimilation complète des Mossi au milieu d'accueil, mais plutôt comme l'inutilité qu'ils ressentent de recréer, pour un moment, leur cadre habituel de vie. D'une part, ils ne sont pas assez nombreux et les noyaux mossi sont dispersés (ce qui n'est pas le cas à Kolongo) et d'autre part, les colons auprès desquels nous avons enquêté nous ont nettement laissé entendre qu'ils n'étaient à l'Office que temporairement. Certains se sont même définis spontanément comme des travailleurs immigrés (51).

Ainsi, la colonisation mossi ne présente-t-elle pas le même aspect suivant le secteur où on l'observe. Si les dirigeants de l'Office ont incontestablement porté une attention particulière à l'établissement des Mossi à Kolongotomo (parce qu'à l'époque on faisait grand cas de l'immigration des agriculteurs voltaïques, et que c'était aussi le début d'une expérience) il n'est pas moins évident, à quelques nuances près (participation ou non des habitants à la construction de leur habitation), que les modalités d'installation en colonisation ont été les mêmes sur toutes les terres irriguées et quelle qu'en soit l'époque. Des causes particulières auraient-elles provoqué une instabilité, sinon un échec, de la colonisation mossi à kourouma et surtout à Niono ? Nous nous attacherons ultérieurement à la recherche de ses causes.

### B3-3 = Le maintien, la reconstitution ou la transformation du milieu social.

#### B-3 3 - 1 - La famille et les échanges matrimoniaux.

La nature des villages de colonisation était-elle favorable aux immigrants ? Dans les nouveaux villages, "il ne fut pas tenu compte de la structure sociale traditionnelle des groupements humains (descendants d'un même ancêtre, groupés par quartier ou par village, sous l'égide d'un chef qui représente l'autorité religieuse et sociale du groupe), parce que les immigrants n'ont pas quitté le sol natal par familles compactes, mais par familles stricto-sensu". L'Office avait envisagé, avant 1937, le déplacement de villages ou de quartiers de village. Quelques exemples ont été réalisés avec les Minianka mais non avec les Mossi. "Les villages créés par l'Office du Niger étaient ainsi des agglomérations artificielles où les habitants n'avaient d'autres liens que ceux causés par les amitiés contractées sur place et par l'intérêt commun de la recherche d'un bénéfice sur les récoltes". (D.ZAHAN - 27 - P.30.)

Bien que des mesures aient été prises, à partir de 1945, pour regrouper les colons qui le désiraient selon leurs lignées consanguines (cf. p.30) et que l'on ait essayé, en somme, d'homogénéiser les villages,

"la répartition rationnelle de l'habitat dans l'espace fait que le milieu de vie villageois apparaît assez artificiel et peu propice à une vie sociale spontanée et intense". (32).

En second lieu et conséquemment à cet état de choses, les colons mossi se sont heurtés aux difficultés que pose le mariage au sein de leur communauté. Ces difficultés sont de deux ordres : premièrement, les Mossi consentent rarement aux mariages interethniques et ne donnent jamais leurs filles en mariage aux hommes des autres groupes et deuxièmement, ces jeunes filles ne peuvent se marier qu'avec le consentement du chef de leur lignée : le budukasma (53). Or, dans la plupart des cas, ce dernier est resté au Yatenga. Si bien que peu de familles jouissent d'une autonomie sociale complète.

- Sur le plan de l'organisation familiale, les colons continuent de dépendre du pays d'origine et "quand par suite du décès de ses aînés demeurés au pays mossi, un colon âgé devient chef de lignage, il quitte l'Office pour retourner dans son pays et y exercer ses fonctions.

& "L'autorité familiale se perpétue donc au Yatenga. Parfois, en raison "de leur âge et de l'importance démographique des groupements familiaux qu'ils contrôlent, certains colons ont reçu de leur chef de "lignage une délégation de pouvoir pour donner en mariage aux jeunes "hommes établis à l'Office leurs filles ainsi que celles de leurs cadets ou de leurs fils (54). Cependant, en règle générale, les "trac-tations matrimoniales ont lieu au Yatenga".

- "D'après une estimation malheureusement incontrôlable, près des "deux-tiers des filles de colons se marient à des hommes résidant "au pays mossi. Partant de là, on peut supposer, inversement, que la "plupart des épouses des jeunes colons viennent du Yatenga".

- "Par ailleurs, signalons que l'emprise des chefs de lignage sur "le système matrimonial est renforcée par l'Islam qui s'oppose aux "enlèvements de jeunes filles tels qu'ils sont perpétrés par les jeunes gens dans diverses régions du pays mossi. Les jeunes filles, "estiment qu'elles perdraient toute considération en se faisant complice "d'un enlèvement et préfèrent le mariage traditionnel précédé de toutes les salutations coutumières. Au moment du mariage, le fiancé offre "des vêtements neufs à sa future femme et il remet une somme de 2000 "à 2500 F.M au chef du lignage de la jeune fille"(55).

Il résulte de tout ceci que les échanges matrimoniaux ont été préjudiciables à la stabilité des populations en colonisation ; les mariages ont provoqué de fréquents départs de jeunes gens et de jeunes filles. Cependant les Mossi ont préféré ne pas rompre avec la parenté étendue car une telle rupture ne va pas, généralement, sans de gros risques dont le principal est, à la suite d'un accident survenu dans la famille restreinte (mort, divorce, fuite de l'épouse), de ne plus être accepté par les siens et de se retrouver dans un désarroi complet. Comme la majorité des colons n'a jamais eu l'intention de mourir loin du pays natal et qu'ils ont toujours perçu leur séjour à l'Office comme temporaire, il paraît normal que les "Mossi aient voulu conserver les traditions familiales. D'ailleurs, ce phénomène

est semblable à celui qui caractérise les hameaux de cultures et les villages de colonisation spontanée, en Haute-Volta, où les Mossi conservent des attaches avec leur lignage.

Enfin, à l'Office du Niger, le caractère des exploitations agricoles est tel qu'il contribue au maintien de la cohésion de la famille restreinte. En effet, l'administration de l'Office ne connaît que des chefs de famille à qui elle attribue les lots de colonisation ; lesquels sont cultivés par l'ensemble de la famille sous la responsabilité du chef. Nous entendons, par famille restreinte l'unité familiale formée par la réunion de plusieurs familles élémentaires groupant chacune un homme marié (Kâanda), sa ou ses femmes et ses enfants.

Alors qu'au Yatenga on assiste au développement de l'individualisme revendiqué par les enfants et les cadets (individualisme qui se manifeste notamment par la volonté de cultiver des champs personnels), à l'Office, tous les membres d'une même famille restreinte travaillent dans les rizières ou les cotonneraies familiales et la produit de la récolte est retenu par le chef de famille. Par extension, il en va de même pour l'exploitation des champs "hors-casiers" qui, d'après les résultats de nos enquêtes, sont exclusivement des champs collectifs. Il se produit donc à l'Office un phénomène exceptionnel que l'on ne rencontre nulle part en pays mossi. Quand, au Yatenga, des familles (surtout les familles de chefs de village ou de quartier) perpétuent la tradition du champ collectif (pukasenga) que "le sak-remba cultive avec l'aide de tous les membres de sa famille, ceux-ci cultivent également des champs personnels (pugo) suivant une règle qui semble assez communément établie : deux jours de travail sur le champ commun et un jour sur le champ personnel" (IZARD 15 pp. 95-96 et 16 p. 34).

Bien entendu, depuis trente ans que des Mossi sont installés au Mali des scissions se sont inévitablement produites dans les familles les plus nombreuses, provoquées surtout par la volonté de frères cadets de diriger leur propre exploitation, mais presque jamais par les enfants du chef de famille. De toute façon, celui qui, à l'Office, tente de vivre à part des siens, prend le risque de manquer d'une main-d'oeuvre suffisante. Au Yatenga, la situation n'est pas comparable : "un des principaux facteurs de réduction de la dimension de la famille est la surpopulation et l'obligation/ pour de nombreux cultivateurs de quitter la saka (enclos) familiale pour s'installer soit dans les champs de brousse du terroir villageois, soit hors du pays, en tant que colons" (IZARD-15 - p. 15). A l'Office, au contraire, il est nécessaire que le chef d'exploitation dispose d'une main-d'oeuvre nombreuse pour que les parcelles soient correctement exploitées. Et il faut que la mésentente soit grande entre les membres d'une même unité familiale et économique pour que la scission ait lieu ; laquelle peut conduire à des situations économiques précaires. C'est ce qui se produit, par exemple, lorsque, à la suite de disputes entre le père et ses fils ou entre le chef de famille et ses jeunes frères, ceux-ci quittent l'Office et, soit retournent

en Haute-Volta, soit gagnent la Côte d'Ivoire. De tels départs, au cours de la saison agricole, provoquent inmanquablement une baisse de la production qui peut, à la longue, engendrer l'endettement du colon (56).

La pratique du champ collectif est donc une nécessité, compte tenu de l'emploi du temps chargé et l'obligation, pour un chef d'exploitation, de disposer d'un nombre suffisant de travailleurs actifs apparaît comme la raison principale du maintien de la cohésion familiale.

### B- 3 3 - 2 - Les liens économiques avec le Yatenga.

Jusqu'à ces dernières années, les échanges entre l'Office et le Yatenga, fréquents en saison sèche et dans les deux sens, n'avaient pas seulement un support social mais encore économique. L'Office étant considéré naguère comme le second Yatenga il était normal qu'une partie des productions des colons partent régulièrement vers la région de Ouahigouya pour venir en aide aux parents. Ces productions étaient expédiées par camions et taxi-brousse lors des voyages que les colons effectuaient au pays, mais aussi à l'occasion des visites rendues par la famille à leurs parents de l'Office. Il était, paraît-il, habituel de voir arriver à Ouahigouya des camionnettes chargées de sacs de paddy ou de riz décortiqué en provenance du Mali. Comme les échanges étaient intenses, on peut estimer qu'après chaque récolte les familles du Yatenga, qui avaient des parents à l'Office, recevaient chacune de 200 à 300 kg de riz en moyenne (on nous a cité des envois personnels de 30 à 40 sacs ce qui, tout de même devait être exceptionnel). Tous les colons qui ont été enquêtés nous ont cité des exemples semblables à ceux-ci :

"Chaque année un ou deux hommes de notre famille venaient nous voir participaient aux récoltes puis regagnaient le pays avec un sac et demi ou deux sacs de paddy et des boubou. En plus, une année sur deux, mon frère ou moi-même, à tour de rôle, allions au Yatenga en emportant avec nous deux ou trois sacs de riz pilé"

Tel autre chef d'exploitation cite : "quand mon frère cadet venait me rendre visite, il participait avec nous au sarclage du riz. A son départ, il recevait 200 kg de paddy, 100 kg de riz décortiqué et de l'argent".

Actuellement, les échanges se sont considérablement ralentis car, d'une part, la libre commercialisation et l'exportation des produits agricoles sont interdites par les autorités maliennes, ce qui oblige les colons qui se rendent en Haute-Volta, à contourner le règlement et à prendre des risques s'ils transportent des sacs de riz et, d'autre part, les parents du Yatenga, qui constituaient une part appréciable de la main d'oeuvre saisonnière, ne viennent plus aussi nombreux qu'auparavant travailler à l'Office depuis l'instauration du franc malien (57).

### B - 3 3-3 - La conversion à l'Islam.

'Sur le plan religieux, l'évolution de la communauté mossi a été rapide. Arrivés en grand nombre animistes, les colons sont aujourd'hui, dans leur

majorité, musulmans. Comment expliquer ce changement ? L'impossibilité de rendre le cult. à la terre et aux ancêtres en serait-elle la cause ? Mais par ailleurs, n'y a-t-il pas eu dans tout le Soudan un progrès rapide de l'Islam, que ce soit au Mali ou au Yatenga ?

"Dans le pays mossi, la terre n'est pas perçue comme un simple facteur de production. Elle est dite "Epouse de Dieu" et constitue spirituellement la puissance femelle fondamentale dispensatrice ordinaire de toute vie. La terre est aussi le lieu de repos des ancêtres, la retraite où les forces surnaturelles des existences passées sont recueillies et conservées actives. Investie de multiples forces, la terre est objet de culte(...). En tant que tenga, la terre est l'élément matériel concret. En tant que tempeelem, la terre est aussi spécialement matérialisée par l'existence d'un territoire particulier (...). Le tenga-soba maître de la terre, est le prêtre du tanga et du tempeelem" (J.M.KOHLER - 17 - pp. 207 - 209). Mais à l'Office du Niger, "les terres sont" la propriété des "blancs" (nassara-solem), de l'administration. Elles n'ont pas été ouvertes à la culture par les colons. Les Mossi "ne les commandent pas, puisqu'ils ne sont pas dans leur pays, ni l'eau qui les irrigue. Terres et eaux sont liées à une infrastructure impressionnante et complexe "qui appartient à l'administration et ne peut être gérée que par elle" (...) Le colon n'a donc pas avec la terre le même type de rapport simple et direct qui attache le paysan du Yatenga au sol qu'il cultive. Ce n'est pas la terre de la famille "ou du village, investie des sentiments nés d'un long commerce". ( 58)

"Ainsi, par la force des choses, le système religieux traditionnel n'est plus applicable là où ont été introduites des méthodes rationnelles d'exploitation de la terre - par exemple, l'arrivée de l'eau est obtenue par un simple réglage des hausses d'un barrage et par l'ouverture appropriée des vannes. Le "maître de la terre et de l'eau" devient une notion désuète et dépourvue d'efficacité. Il n'est pas étonnant, dans ses conditions, que les colons mossi se soient tournés vers l'Islam, croyance spiritualisée, religion africaine aussi efficace que celle des "blancs" (D.ZAHAN - 27 p. 33). Mises à part les quelques familles chrétiennes de Kourouma (village de Sika), les colons mossi sont musulmans et appartiennent à la congrégation Tidjane. Leurs enfants fréquentent les écoles coraniques de l'Office et celles du pays mossi. (59).

Cette islamisation s'est faite progressivement. Nous avons déjà évoqué le rôle joué par le Tengasoba et le bougo établis en 1938 à Kolongotomo. Nous avons appris également, au cours de nos enquêtes à Ouahigouya, que le fils du bougo d'Issigui (60) avait quitté la terre de Yadega (Yatenga est la contraction de Yadega tenga) en emportant avec lui le tenga rituel ; le canari rempli de terre du pays natal avec lequel, une fois installé à Siguinogue, il confectionna l'autel de la terre (Tenkuga) Nous savons aussi qu'à Kolongotomo, jusque vers les années 45, le calendrier des fêtes traditionnelles était suivi : Tido, fête des chefs de terre Boga : avant de commencer les travaux des champs, Tilimbougouri : au moment des se-

mailles, Tilli-Pídi togodo, au moment des récoltes et Tenga Filiga, après les récoltes. Cependant, il semble qu'à Niono et plus tard à Kourouma, il n'y ait pas eu de chefs de terre.

Durant cette même période, des Mossi-se convertissaient à l'Islam et de nouveaux colons musulmans arrivaient du Yatenga. Seulement, il faut dire que la plupart d'entre eux n'étaient qu'islamisés et continuaient la pratique des cultes traditionnels. L'ensemble religieux qui en résultait était plutôt une juxtaposition de croyances ayant des terrains séparés.

Ce n'est que progressivement et sur l'influence de marabouts réputés (Ségou et Djené, hauts lieux de diffusion de l'Islam, sont voisins de l'Office du Niger) que le zèle religieux s'est accentué. Tel mossi islamisé est devenu maintenant un musulman fervent. Disons même que l'Islam pratiqué à l'Office semble être assez puritain, incitant les colons au travail plutôt qu'aux réjouissances.

"On rapporte que dans les villages où les colons ne sont pas musulmans, chez les Minianka par exemple, il y a de nombreuses occasions "de se distraire collectivement, à l'occasion des multiples fêtes traditionnelles. Aux yeux des Mossi interrogés, ces colons sont des "veurs" (61).

Les colons de retour du Mali se font, en Haute-Volta, les propagandistes de l'Islam. Beaucoup se disent marabouts et fondent de petites écoles coraniques au Yatenga ou bien en terre de colonisation spontanée, comme à Nouna.

#### B- 3 3 - 4 - La chefferie traditionnelle et l'évolution politique.

Les colons ont reconstitué fidèlement, à l'Office du Niger, le système politique traditionnel mossi ; des chefferies de canton ont été créées supervisant des chefferies de village. C'est là une constante de la société mossi que l'on retrouve, tant au Ghana (cf. les travaux de J.ROUCH) qu'en Côte d'Ivoire ou en terre de colonisation, en Haute-Volta.

On a dit que cette chefferie avait perdu son caractère authentique. "L'ébranlement des notions fondamentales de la religion ancestrale "amène des changements d'attitude de l'individu vis-à-vis des catégories sociales dont l'existence et le fonctionnement étaient supportées par ces notions. Si le Maître de la terre n'est qu'un vague "mot, le Chef l'est aussi, puisque les deux concepts sont relatifs. "L'autorité traditionnelle est ainsi séparée par la base. Nous avons "à l'Office du Niger, dans le groupe mossi, les cadres de la Chefferie à l'instar de ceux qui existent dans le pays d'origine. Cependant, il se trouve que ces cadres n'ont d'autres sens pour les colons "que celui de personnages officiels administratifs sans aucune attache profonde avec l'âme des sujets". (ZAHAN 27 - P. 34).

Nous pensons que ces propos doivent être nuancés et que s'il y a eu évolution de la chefferie celle-ci ne s'est pas faite brutalement.

Tout d'abord, rappelons que Naba TIGRE nomma lui-même en 1937, avant que le premier convoi de migrants ne parte de Ouahigouya, celui qui devait le représenter loin du pays (cf. p. 27).

Lorsque ce premier chef des Mossi mourut en 1940, Naba TIGRE nomma son successeur en la personne du fils du Bougo d'Issigui : qui devait commander les Mossi de Kolongotomo jusqu'en 1964. Ces deux chefs de canton, qui n'étaient pas Nakomsé (de la lignée des chefs) mais Nayidamba (courtisans : le premier du Widi, le second du Togo) n'en furent pas moins investis de leur commandement par le Yateng Naba, et aux yeux des colons, étaient de véritables chefs. Les fêtes de la Filiga et du Napusum (salutations aux chefs) revêtaient une importance aussi grande à Kolongotomo, que dans le Yatenga. Ces chefs de cantons nommèrent ou reconnurent dans chaque village un chef de communauté mossi. Jusqu'en 1956, le Yatenga Naba au cours de ses déplacements à l'Office, réglait les successions de chefferies.

La chefferie mise en place à Niono présenta un tout autre caractère d'essence exclusivement administrative et jamais reconnue comme authentique, par les Mossi. Elle fut dévolue à un nakomga (frère cadet du Balum) qui exerça le commandement de 1939 à 1963. Ce dernier, était simple colon à Kokry, quand il apprit que l'Office allait établir des mossi dans un autre secteur. Il sollicita des encadreurs de Kokry l'autorisation d'accompagner les recruteurs à Ouahigouya afin de les aider dans leur tâche. De retour, avec un contingent de Mossi, l'administration de l'Office le nomma responsable du village de Tenkodogo puis de tous les Mossi de Niono. En 1948-49, il fut reconnu officiellement par l'administration du Macina, chef de canton des Mossi du nord, c'est-à-dire des villages mossi de Niono, puis, plus tard de Kourouma. Si, installé à Rigandé, il put exercer son autorité sur les villages voisins, (il obligeait, paraît-il, les colons à cultiver ses propres rizières), il ne fut jamais reconnu par les Mossi de Kourouma qui, d'une part, s'installèrent tardivement et, d'autre part, originaires des régions de Tikaré et de Kongoussi, n'acceptèrent pas d'être commandés par un proche parent du Balum de Ouahigouya.

Par ces deux exemples, nous voyons qu'il existe deux types de chefferie à l'Office du Niger ; l'une que nous pouvons qualifier d'authentique et l'autre d'administrative et de ce fait, tolérée mais non reconnue. Les colons de Kolongotomo disaient de ceux de Niono qu'ils étaient "mal encadrés et mal commandés".

Avec le départ des chefs de canton en 1963 et 1964, ainsi que celui de nombreux chefs de village, la chefferie mossi disparut de l'Office du Niger. Aujourd'hui, il n'y a plus que des chefs de village administratif élus par les habitants pour cinq ans, selon la loi en vigueur au Mali et assistés par un conseil de cinq membres élus pour la même durée.

Ces nouvelles dispositions font dire aux Mossi que le commandement (nam) n'existe plus que pour le travail ; c'est le tumnam ("chef d'équipe") qui s'oppose au bud'nam : ("commandement traditionnel").

"La fonction du conseil est de servir d'intermédiaire entre l'Office  
 "et la population ; il est chargé de transmettre les instructions  
 "de l'Office et peut également faire connaître aux encadreurs les  
 "souhaits des colons (cf.p 18).

"Les structures d'encadrement d'un village de colons sont essentiel-  
 "lement déterminées par la réalité technico-administrative de l'Offi-  
 "ce que les colons perçoivent comme extérieures et contraignante"  
 "(62).

Actuellement, la plupart des colons ne pratiquent plus la salutation  
 annuelle des chefs : napusum, parce que, disent-ils, nous n'avons plus de commandement  
 comme au Yatenga. Maintenant, le commandement n'existe que pour le travail.

-----

Que les institutions n'aient plus qu'une ressemblance formelle avec  
 celles du Yatenga ; que des coutumes aient été abandonnées au profit d'un Islam aus-  
 tère ; que la vie sociale soit presque inexistante ; tout concourt à donner une im-  
 portance primordiale au travail. "Avant, la famille venait nous rendre visite ;  
 l'année était ponctuée par de nombreuses fêtes : dans les villages, les jeunes se  
 rassemblaient et faisaient des danses liwaga" confient les anciens colons retournés  
 au pays. Mais ceux que l'on rencontre à l'Office répondent : "Nous ne sommes pas  
 ici pour nous reposer. On ne quitte pas son pays natal pour se coucher sur une  
 natte. Nous sommes toujours préoccupés par notre travail. Il n'y a ni vendredi ni  
 dimanche. Le travail est seulement interrompu par la prière" (63).

De tels propos, que l'on pourrait tout aussi bien recueillir auprès  
 de Mossi employés dans les plantations ou sur les chantiers de la Côte d'Ivoire,  
 rendent compte des motivations actuelles de la colonisation.

Ce travail, que les Mossi sont venus chercher, a demandé de leur  
 part, non pas une adaptation, mais une réelle reconversion, un apprentissage des  
 techniques agricoles modernes.

-----

#### B-4 - LES EXIGENCES D'UNE COLONISATION AGRICOLE DIRIGEE - LE TRAVAIL DE LA TERRE.

L'Office du Niger n'est jamais intervenu dans les pratiques coutumiè-  
 res et religieuses des populations installées sur ses terres. De tout temps, l'Admi-  
 nistration a considéré que les populations étaient absolument libres de vivre à leur  
 guise dans le cadre du statut général du colonat, c'est-à-dire que l'intervention  
 de l'organisme tuteur s'est borné aux questions techniques relatives à l'exploita-  
 tion des terres. Toutefois, il est bien évident que l'encadrement permanent et l'obl-  
 gation de pratiquer une agriculture rationnelle "intensive" ont provoqué de profon-

.../...

des modifications dans la vie des colons qui sont passées brutalement" des pratiques traditionnelles de culture à des modes d'exploitation moderne fondée à la fois sur la maîtrise de l'eau et le recours à une certaine mécanisation"(J.C. de WILDE - II - ; III, p. 47.), notamment en ce qui concerne la culture du coton.

- Ayant déjà évoqué les conditions d'installation et d'encadrement des colons, lesquelles sont identiques quel que soit le secteur ou le groupe ethnique considéré, nous n'y reviendrons pas (cf. pp. 15 - 19 et notes n° 20 à n° 28).

Nous exposerons, ici, le système cultural, l'évolution des techniques de production et l'organisation des travaux agricoles.

#### B4 - 1 : Le Système Cultural.

Jusqu'à ces dernières années, il reposait sur la monoculture du riz à Kolongotono et sur l'association riz-coton à Niono et Kourouma. En 1967, la culture cotonnière a été abandonnée à Kourouma, puis "arrêtée provisoirement" à Niono après la campagne agricole 1969/70 - Si bien qu'à l'heure actuelle, les colons sont uniquement concernés par la riziculture. Cependant, la culture du coton ayant été pendant plus de trente ans, la grande expérience de l'Office à laquelle ont été associés les colons, il semble indispensable d'en traiter ici.

On a dit que les façons culturales ont plus ou moins évolué suivant la culture concernée, (riz ou coton) à mesure que de nouvelles techniques ont été introduites à l'Office. Toutefois, d'une façon générale, l'intervention des engins mécaniques (S.M.T.) (Note 25) a été limitée à la préparation du sol et parfois au semis. On a toujours laissé au colon le soin de mener à bien la culture par ses propres moyens ; c'est-à-dire avec l'aide du matériel dont il a été doté (boeufs, char-rués, herse) et de la main-d'oeuvre familiale.

Quelles que soient les techniques de préparation du sol, il est bien évident que le résultat final est fonction de la façon dont le colon assure les soins d'entretien sous la surveillance du personnel d'encadrement.

#### B-4 1- 1 Le travail de la rizière.

Avec les premières pluies, en juin et juillet, les travaux débutent par un labour léger à la charrue (actuellement, un labour croisé). Quand il est possible d'irriguer les parcelles avant les pluies (pré-irrigation d'une semaine), les labours peuvent commencer en mai - En juillet, ont lieu les semis à la volée (120 kg/ha), précédés et suivis d'un hersage de la rizière ; le premier passage de la herse casse les mottes et aplanit le sol ; le second contribue à aligner les semis. Les variétés employées sont = Gambiaka, Kading et Doc.

Après la levée, qui a lieu fin juillet - début août, les rizières sont mises en eau (15 cm puis 40 cm de hauteur de nappe) pendant une dizaine de

jours afin d'asphyxier les mauvaises herbes. C'est la méthode dite de submersion. Puis les parcelles sont drainées pendant trois jours, en évitant un écoulement trop rapide de l'eau ; lequel peut entraîner la verse des jeunes plants déjà affaiblis par la présence d'un excès d'eau.

Ensuite, il est nécessaire de désherber, tout d'abord, après le drainage et, plus tard, au cours de la croissance des plants. Mais, le plus souvent, les paysans se contentent d'un seul sarclage en septembre ou octobre. C'est un travail qu'il est évidemment impossible de mécaniser et dont l'influence sur les rendements est primordiale car le sarclage favorise le tallage du riz.

- A partir du mois d'octobre, mais aussi au cours de la saison pluvieuse lorsque les précipitations sont déficitaires, les rizières sont irriguées. Quand le riz est venu à maturité, on draine les parcelles (fin novembre - début décembre) et la récolte commence vers la fin du mois de décembre. Le riz est coupé à la faucille, rapidement mis en moyettes, lesquelles sont regroupées en gerbiers.
- Jusqu'en 1947, le paddy était battu à la main. Depuis cette date, les colons attendent le passage de la batteuse que l'on approche le plus possible des gerbiers quand les rizières sont correctement asséchées. (64).
- Le battage à la main est toujours pratiqué mais ne concerne plus que de faibles quantités (8 à 10% de la récolte) destinées soit à la consommation familiale immédiate dans le cas d'une soudure difficile, soit à la vente aux coopératives ("achats directs") afin de pouvoir payer des salariés et poursuivre la récolte. Dans un cas comme dans l'autre, le battage à la main est surtout pratiqué par des familles qui sont dans le besoin.
- La collecte du paddy suit le battage. Comme chaque colon fait de sa récolte un gerbier distinct qui est battu séparément, le paddy est mis en sac, pesé devant l'exploitant et transporté par camion aux magasins de l'unité de production puis, plus tard, à la rizerie.

Au mois de février, les troupeaux qui sont éloignés des casiers au cours de la saison agricole reviennent paître sur les rizières.

Les pratiques culturales que nous venons d'exposer et qui, remarquons le, sont relativement simples, sont appliquées depuis une trentaine d'années à l'Office du Niger, sans avoir subi de profondes modifications.

a) A Kolongotomo, où les rizières sont cultivées en permanence (65), c'est seulement en 1950 qu'ont été introduits le labour de déchaumage (ou labour profond) ainsi que les engrais minéraux. Cependant, ce n'est que récemment que les colons les ont admis.

Actuellement, les colons sont convaincus de la nécessité de labourer profondément le sol, à 35 ou 40 cm, après les récoltes, afin de lutter contre l'en-

hissement des herbes adventices. Le labour profond arrache les racines du riz sauvage (*oriza barthii*) et des mauvaises herbes telles que tambabi (*Ischaemum ergusum*) A Kolongotomo, il est nécessaire aujourd'hui d'effectuer un labour profond tous les deux ou trois ans, sinon les parcelles deviennent incultivables et doivent être abandonnées. En effet, la prolifération des plantes adventices y est très rapide compte-tenu des difficultés de drainage rencontrées dans ce secteur, surtout dans les parties basses. Au début de la campagne 1970/71, 2084 ha sur 19600 ha cultivés ont été labourés.

- Ce type de labour nécessite l'intervention des engins lourds de la S.M.T. qui effectuent également un planage. Labour profond et planage coûtent 15.000 F.M./ha ou 600 kg de paddy de redevance que le colon rembourse en deux annuités.

Les engrais minéraux, introduits à l'Office en 1947-48, ont été utilisés deux ans plus tard à Kolongotomo, mais sur de faibles superficies et à titre de démonstration. Ce n'est que depuis 1969 que l'engrais est épandu sur les parcelles de colonisation, à raison de 50 kg d'urée/ha. L'épandage se fait après la levée des plants et avant la mise en eau des rizières. Au cours de la dernière campagne agricole, le tiers des superficies cultivées a reçu de l'engrais.

Labours profonds et épandages de fumure signifient que les rendements baissent et cela depuis une vingtaine d'année. En 1964, la production de Kolongotomo était inférieure de 40% à celle de 1954, pour des superficies comparables (cité par J.C. de WILDE-11-).

- Afin d'intensifier la production, on a tenté d'introduire en 1959 la technique du repiquage. Cette tentative fut un échec (que nous expliquerons dans un prochain paragraphe) et, malgré une forte propagande, dut être abandonnée en 1964 (superficie repiquée 1962 = 537 ha, 1963 = 70 ha).

Actuellement, on ne repique le riz que dans la ferme expérimentale de Kayo, près de Léléguéré.

b) A Niono, du fait de l'association riz-coton, les techniques de culture du riz ont connu des modifications plus importantes.

Tout d'abord, la distinction exprimée en 1929 entre terres à riz et terres à coton s'est traduite jusqu'en 1954 par une séparation des deux cultures. Sur les lots de rizières, on a introduit la jachère un an sur deux et, en 1950, il était attribué à chaque colon deux hectares de rizières dont l'un était en jachère pendant que l'autre était cultivé (cf. VIGUIER - 14 - p.163).

Puis, de 1954 à 1958, il a été tenté un assolement riz-coton sur la moitié du périmètre afin de lutter contre le développement des herbes parasites. En effet, une année sur deux, on cultivait une plante sarclée qui ne recevait que des irrigations limitées. De ce fait, le développement des adventices était ralenti.

En 1958, l'assolement a été abandonné au profit de l'ancienne répartition entre terre à riz et terre à coton, selon des critères pédologiques (cf. note 31).

Le paddy est, depuis cette date, cultivé en permanence dans les casiers rizicoles.

Enfin, en 1959, le repiquage fut introduit également à Niono, puis abandonné aussi rapidement qu'à Kolongotomo, car "il est devenu rapidement évident que les paysans cultivant à la fois du riz et du coton ne pouvaient pas intensifier la production de ces deux cultures avec la force de travail dont ils disposaient. (J.C. de WILDE - 11 - III, p. 62).

Depuis 1963, le riz est cultivé à Niono selon les mêmes opérations culturales que celles décrites pour le secteur de Kolongotomo, y compris le labour profond.

c) - A Kourouma, la colonisation a débuté en 1953 par la pratique de l'assolement riz-coton sur tout le périmètre. En 1950, on avait songé à introduire une sole d'engrais vert tous les deux ou trois ans dans les casiers rizicoles, mais ce projet n'a jamais été réalisé.

Arrêté en 1958, l'assolement a été suivi d'un partage des casiers en terre à riz et terre à coton.

Le repiquage n'a pas été imposé à Kourouma, car ce secteur connaît depuis sa création une pénurie de main-d'oeuvre et, par ailleurs, les rendements y sont relativement élevés (terres neuves).

En 1963, tout le périmètre a été reconverti à la riziculture et les aménagements les plus récents ont été exploités d'un seul tenant en régie directe (66).

Actuellement, on rencontre donc à Kourouma deux types de riziculture: l'une extensive, pratiquée par les colons, et l'autre que l'on peut qualifier de semi intensive parce que les façons culturales y sont plus soignées. Certaines parcelles sont même repiquées au moyen de machines manuelles d'origine chinoise. Pour l'essentiel, les casiers de l'E.R.D. sont semés à la volée, mais on épand sur les sols des engrais, les plants sont sarclés plusieurs fois en cours de végétation et les rizières sont parfaitement planées.

Mia à part les quelques salariés mossi qui sont employés dans les brigades des E.R.D. de Niono et de Kourouma, les colons originaires du Yatenga cultivent le riz selon les méthodes qui viennent d'être présentées.

#### B-4 1 - 2 - Le travail de la cotonneraie.

La culture du coton n'a intéressé que les colons établis à Niono et Kourouma. La tentative faite à Kolongotomo, en 1962 et 1963, de cultiver cette plante selon les méthodes intensives a échoué par suite du mauvais drainage et du refus de cultiver manifesté par la plupart des colons de ce secteur.

On peut qualifier "d'ordinaire" la culture du coton pratiquée à Niono entre 1939 et 1948, en opposition à la culture intensive adoptée à compter de 1949

et surtout de 1958 (Tabl.III). Toutefois, les différences entre ces deux types de culture résident essentiellement dans l'introduction d'un assolement, des engrais et de la préparation mécanique des parcelles. Pour leur part, les façons culturales restent identiques.

Le travail de la cotonneraie commence au début de Juillet par le billonnage attelé. Il est suivi d'un pulvérisage et du semis, de la fin du mois de juillet au milieu du mois d'août. A ce moment, les parcelles sont irriguées pour quelque temps puis drainées. Elle ne seront à nouveau mises en eau qu'en fin de saison des pluies.

"Un premier binage doit être effectué le plus tôt possible après la levée, dès que la taille des cotonniers le permet. Un second est généralement nécessaire en fin d'hivernage, avant le début des irrigations. Ces façons sont effectuées à la houe attelée, mais le travail de cette dernière doit être parachevé par le passage de la houe à main - Les binages constituent un travail important, que les colons répugnent souvent à exécuter avec tout le soin désirable. Les énormes variations de rendement que l'on observe de l'un à l'autre, alors que les conditions générales sont les mêmes - sont uniquement dues aux différences de travail fourni par les exploitants au titre des soins d'entretien. Le démariage à deux plants par poquet doit être exécuté dès que les cotonniers ont atteint 20 à 30 cm de hauteur. Cette opération n'est pas toujours faite, l'exploitant croyant à tort qu'il augmentera les rendements en augmentant la densité des plants. Enfin un "rebillonnage" est nécessaire avant le début des irrigations, afin de faciliter celles-ci. Cette opération est réalisée avec la houe attelée, équipée en butoir" (M.P. VIGUIER - 14 - P.168).

- La récolte commence dans la deuxième quinzaine d'Octobre et se termine en Janvier. C'est une opération très longue et qui demande beaucoup de main-d'oeuvre. La collecte est réalisée une fois par semaine, durant cette période, dans chaque unité de production. Après avoir porté du coton pendant deux ans, les cotonneraies sont mises en jachères. Cette rotation a été respectée jusqu'en 1949 puis, à nouveau de 1957 à 1969.

En 1949, on a introduit dans les terres à coton un assolement biennal coton-engrais vert afin d'améliorer la structure du sol par apport d'humus. Le sorgho a été choisi comme engrais vert, en fonction de sa forte production en matière organique. La variété de coton Allen a été introduite également à cette époque. Le sorgho était enfoui après la saison des pluies, d'octobre à décembre. Cette opération effectuée mécaniquement était suivie d'un épandage d'engrais minéral au mois de mai. La culture commençait en juillet par le pulvérisage et les semis effectués également par des moyens mécaniques. Ensuite, les colons poursuivaient seuls sur leurs parcelles les autres opérations culturales. Entre 1954 et 1957, on a tenté l'assolement riz-coton qui s'est heurté à de grosses difficultés. "Le type de planage d'une rizière est différent de celui d'un champ de coton ; les techniques culturales du coton et du riz ne correspondent pas, ni en ce qui concerne la préparation

TABLEAU III : EVOLUTION DES TECHNIQUES CULTURALES

	KOLONGOTONO	NIONO	KOUROUMA
1937	début colonisation		
1938			
1939	Monoculture	début colonisation	
1940			
1941	du	Association	
1942		riz - coton	
1943		avec	
1944	riz	jachère	
1945			
1946	Introduction du battage mécanique		
1947	Introduction de l'engrais		
1948	minéral		
1949	Introduction du labour profond		
1950		Introduction Allen	projet coton
1951	Monoculture	Assolement	longue fibre
1952		biennal	
1953	du	coton-engrais vert	Début colonisation
1954		Assolement	Assolement
1955	riz	coton - riz	coton - riz
1956		sur la moitié	sur tout le
1957		du périmètre	périmètre
1958		Début de culture C. I. C.	
1959	Propagande repiquage du riz		
1960			Association
1961			
1962	Culture coton	Association	riz - coton
1963	C. I. C		
1964	Fin repiquage et C. I. C.	riz - coton	C. I. C.
1965			
1966	Monoculture	C. I. C.	
1967			Fin culture coton
1968	du riz avec		
1969		Fin culture coton	Monoculture
1970	Labour profond	Monoculture	du
1971		du riz	riz

du sol (culture à plat ou sur billons) ni en ce qui concerne le mode d'irrigation (submersion ou infiltration). De plus, dans les secteurs cotonniers, l'irrigation nécessaire à la culture du riz est telle que la nappe phréatique est trop élevée dans les champs de coton et amène ainsi une chute des rendements de cette plante.. L'assolement riz-coton a été abandonné en 1958 au profit de l'ancienne répartition entre terre à riz et terre à coton (J.C. de WILDE-11). C'est alors que l'on a mis au point la culture intensive C.I.C. sur les soles cotons.

"L'irrigation insuffisante remarquée depuis le début de l'Office et surtout le drainage déficient avaient fortement compromis les rendements de coton. Un meilleur planage des terres appelées "superplanage" est donc apparu comme un aspect essentiel du programme d'intensification. Ce superplanage ou planage en bandes parallèles (encore appelées touches de piano), supprime uniquement les contrepentes, pour créer une pente régulière de 2% sur la longueur de la bande, afin que l'eau circule partout et ne séjourne pas. Il aurait été aussi efficace de procéder à des terrassements (suppression de toutes les dénivellations) mais le coût d'une telle opération est élevé et provoque le décapage de la couche superficielle du sol qui est la plus fertile (alluvions). "J.C. de WILDE - II).

Sur un hectare superplané, on épand de 400 à 500 kg de tourteaux de coton, 100 kg de superphosphate triple, au moment du billonnage mécanique, puis 100 kg de sulfate d'ammoniaque au moment du démariage. Ensuite, en cours de végétation, le coton est traité à l'endrine et au D.D.T. par avion (quatre à six traitements par campagne) pour lutter contre les attaques de chenilles = Diparopsis et Heliothis.

En 1969, les cotonneraies étaient regroupées en petits lots sur les meilleures terres (Fig. 10) et étaient toutes "superplanées". Au cours de la dernière campagne agricole, elles ont été reconverties en rizières.

- A Kourouma ; secteur qui, à l'origine, devait être spécialisé dans le coton à longue fibre, la culture du coton Allen a débuté en 1954, en assolement avec le riz.

A partir de 1958, les meilleures terres ont été traitées selon la méthode du super-planage = 1959 = 26 ha, 1960 = 372 ha, 1961 = 110 ha, 1962 = 562 ha et 1963 = 225 ha. Cependant, les rendements n'ont jamais été bien élevés = 1,5 T/ha au maximum contre 2 T. à Niono. La culture du coton a été abandonnée à partir de 1964 dans certains villages et définitivement pour tout le secteur en 1967 à cause d'une irrigation jugée insuffisante ; Kourouma étant situé en fin de réseau du canal du Sahel-Molodo.

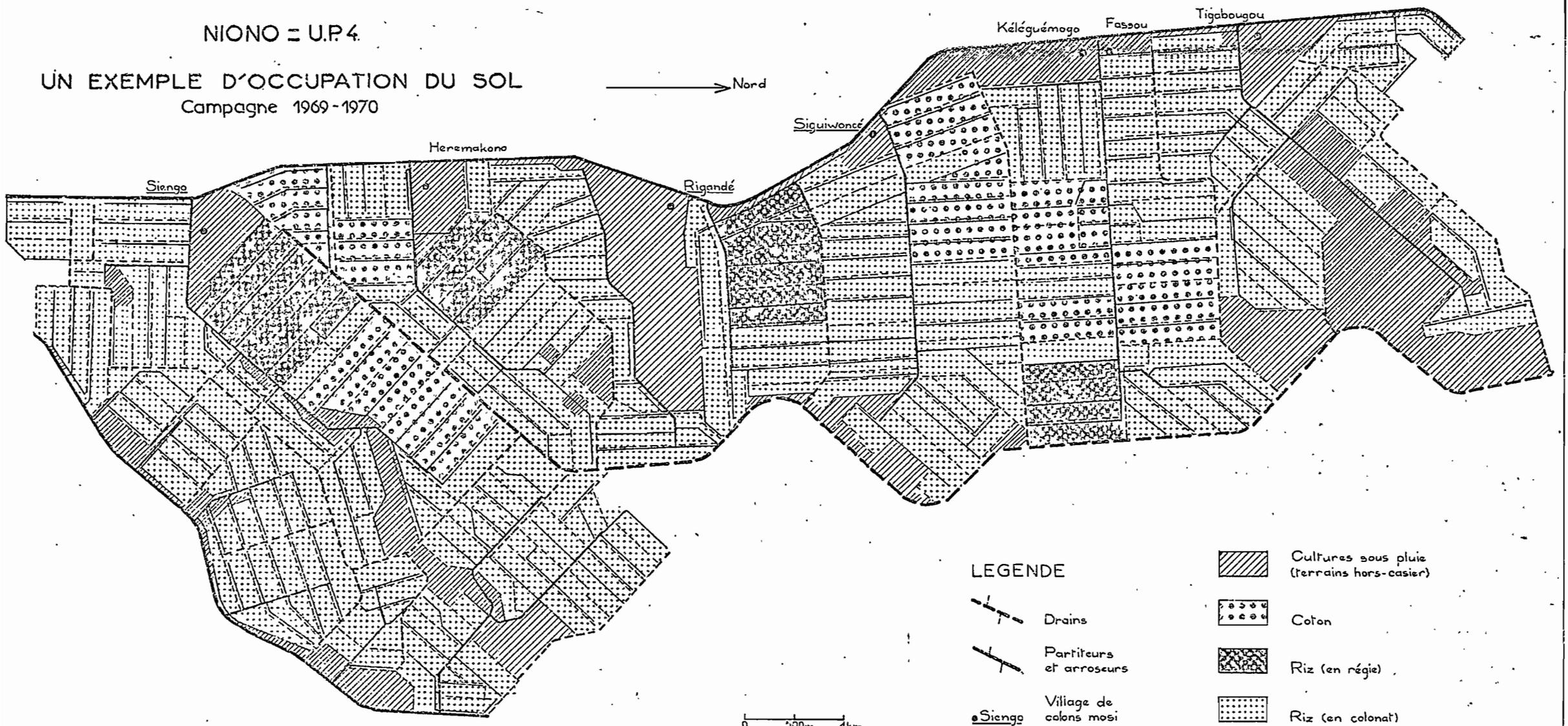
En définitive, ce sont essentiellement les colons de Niono qui ont appliqués les différentes techniques culturales de la cotonneraie. Parmi tous les autres colons, ceux de Niono ont du fournir l'effort d'adaptation le plus intense, d'une part pour assimiler les techniques successives et, d'autre part, pour suivre le calendrier agricole chargé qui leur était imposé. Il y a encore deux ans, être colon à Niono ou l'être à Kolongotomo n'était pas comparable.

Fig 10

NIONO = U.P.4

UN EXEMPLE D'OCCUPATION DU SOL  
Campagne 1969-1970

→ Nord



LEGENDE

-  Cultures sous pluie (terrains hors-casier)
-  Drains
-  Coton
-  Riz (en régie)
-  Partiteurs et arroseurs
-  Riz (en colonat)
-  Village de colons mosi

B4-1 3 - Les cultures hors-casiers.

Outre le travail exigé par le contrat signé entre l'Office et les colons, ces derniers cultivent pour leur propre compte dans les zones hors-casiers et, à l'intérieur des périmètres irrigués, dans les lots abandonnés. Dans ce dernier cas, ils paient seulement une taxe d'irrigation et cultivent les parcelles par leurs propres moyens sans l'aide de la S.M.T. ni des encadreurs.

Généralement, dans les casiers abandonnés, les paysans cultivent du riz et parfois, pendant la saison fraîche, des produits maraîchers oignons, salades, tomates ou bien encore du tabac comme à Niono .

Les champs de brousse, quant à eux, sont destinés, au cours de la saison des pluies, à la culture du sorgho, du millet, de l'arachide et même du coton. Cette dernière culture peut paraître paradoxale dans les périmètres où les colons ont déjà suffisamment de lots de coton à cultiver. Cependant, nous verrons ultérieurement quelle utilisation est faite de cette production supplémentaire.

Les agriculteurs utilisent leur charrue pour préparer les champs hors-casiers au mois de juin-juillet. Ils sont souvent obligés de débroussailler, car, d'une année à l'autre, ils ne cultivent pas toujours les mêmes parcelles, soit qu'ils aient adopté une rotation culture-jachère, soit que l'Office les oblige à déplacer leurs champs à cause de l'extension des aménagements.

Comme au Yatenga, on sème le mil et le niébé en poquets sur les mêmes champs. L'arachide et le coton sont cultivés à part. Une fois les semailles terminées, peu de soin est porté aux cultures. Les champs d'arachide sont sarclés une ou deux fois, ainsi que les champs de coton que l'on protège d'une haie dépineuse dès la première floraison. Mais les parcelles de mil sont sarclées hâtivement.

A la récolte, les mils sont battus à même le champ, puis transportés en charrette jusqu'aux greniers des concessions villageoises. Il arrive aussi qu'après la récolte, les épis demeurent en tas, sur la parcelle et ne soient battus qu'après la collecte du paddy, en Décembre-Janvier.

La récolte du coton exige de fréquents passages sur les champs. A la différence des plants irrigués, les cotonniers de brousse ne sont pas arrachés systématiquement tous les ans mais parfois après deux saisons de culture.

L'agencement dans le temps des cycles végétatifs des différentes plantes cultivées fixe les dates des opérations culturales qui viennent d'être exposées. Ces dernières déterminent, selon les moments, une demande en travail plus ou moins importante.

D'une façon générale, malgré les possibilités d'irrigation offertes par le réseau hydraulique les principales activités agricoles se concentrent durant la saison pluvieuse.

## B4-2 - L'Organisation des travaux agricoles

### B4-2.1 - Le Calendrier culturel et les temps de travaux.

Sur la figure II, nous avons reporté toutes les opérations mécaniques et manuelles intervenant au cours d'une saison agricole. Afin de pouvoir établir quelques comparaisons, nous avons figuré le calendrier agricole du Yatenga lequel, par ailleurs et à quelques nuances près, concerne tout aussi bien les cultures hors-casiers. Aussi, peut-on se faire une idée de l'intensité de travail fourni par les colons des différents secteurs, en superposant les calendriers agricoles :

En comparaison avec le calendrier des cultures du Yatenga, resserré entre les mois de mai et de novembre, ceux de l'Office du Niger s'étalent sur une plus grande période et peuvent même occuper l'année entière dans le cas de la riziculture. Bien entendu, les travaux mécaniques tels que le labour profond et le battage du paddy, ou encore l'arrachage des cotonniers et le billonnage n'intéressent pas directement l'emploi du temps des cultivateurs. Pour eux, néanmoins, le travail agricole s'étale du début mai à la fin de janvier, soit sur neuf mois.

Au Yatenga, la période culturale dure de six à sept mois, mais les agriculteurs ne s'occupent réellement des cultures que pendant trois à quatre mois dans l'année. Le travail le plus intense est fourni entre la mi-juillet et la mi-août. Au cours de cette période, les cultivateurs sont présents sur leurs champs neuf à dix heures par jour, pour sarcler les mils. Le sarclage prend plus de 70% des temps de travaux, en juillet et août.

A l'Office, ce sont aussi les sarclages et les binages qui demandent le travail le plus soigné et le plus astreignant. Le sarclage du riz s'étend sur deux mois environ (entre le début août et la fin d'octobre) et les trois binages des cotonniers accaparent les mois de juin, juillet, août et septembre.

Dans le cas de l'association riz-coton qu'ont connu les colons de Niono, l'emploi du temps des agriculteurs est tel qu'il leur est pratiquement impossible de s'intéresser à toute autre occupation s'ils effectuent avec tous les soins requis les sarclages et les binages (à moins de disposer d'une main-d'oeuvre pléthorique). On comprend alors pourquoi les encadreurs sont si véhéments à l'encontre des cultures hors-casiers qui détournent une partie de la main-d'oeuvre familiale tout juste suffisante à l'entretien des parcelles irriguées.

Après les travaux de sarclages, les récoltes mobilisent à leur tour toutes les forces de travail disponibles, d'octobre à décembre pour la récolte du paddy, et de novembre à janvier pour celle du coton. En définitive, août, septembre, octobre et novembre sont les mois les plus chargés de la saison agricole.

Ce n'est qu'à partir de la fin janvier que les exploitants sont "libérés de leur service" comme d'aucuns se plaisent à le dire. Ils en profitent,

.../...



alors, pour voyager. Le mois d'avril les ramène à l'Office.

- Cependant, la saison fraîche n'est pas la morte-saison pour tout le monde - Nous avons vu que quelques-uns parmi les agriculteurs, cultivent des plantes maraîchères ; d'autres profitent de leur temps libre pour battre le mil demeuré sur les champs de brousse, réparer les diguettes, surveiller leur bétail venu fumer les rizières, d'autres, enfin, attendent longtemps le passage de la batteuse qui, pour des raisons matérielles, n'est pas disponible... avant avril ou mai.

Les temps de travaux sont étudiés depuis longtemps à l'Office par le personnel d'encadrement.

En prenant comme unité I ha cultivé par un travailleur, on compte pour la culture du riz :

labour croisé	: 4 j.	hersage après semis	: 1,5 j. à 3 j.
hersage avant semis	: 1,5 j. à 3 j.	sarclages	: 15 à 20 j.
semis	: 1 j. à 2 j.	coupe et récolte	: 15 à 20 j.

Au minimum, le temps de travail requis pour la culture d'une rizière de un hectare est de 38 jours et au maximum de 52 jours, soit une moyenne de 45 j.

Pour un hectare repiqué, il faut compter 20 jours de travail supplémentaire, l'entretien des pépinières étant à la charge de l'Office.

Nous n'avons pas recueilli de données précises sur les différentes opérations de la culture cotonnière. Cependant, disons qu'il est nécessaire en "culture ordinaire" et sans compter le temps de labour et de billonnage effectué par la S.M.T., de consacrer 80 à 90 journées par hectare et par travailleur. En "culture intensive", compte-tenu des trois binages minutieux et d'une récolte censée être plus importante, 120 à 130 jours sont nécessaires dont 60 à la seule récolte.

A titre de comparaison il faut savoir que le temps de travail demandé pour la culture d'un hectare, de sorgho ou de millet au Yatenga est de 70 à 80 journées ; pour un ha de coton de 100 jours un ha d'arachides, 80 jours et un ha de maïs 65 jours.

Ces données relatives à la région de Ouahigouya peuvent être admises comme valables à l'Office du Niger, pour ce qui concerne les cultures hors-casiers.

#### B-4-2 2 : La distribution des forces de travail.

##### B-4 -2.2-1 - La main-d'oeuvre familiale.

Les opérations culturales sont accomplies par la majorité des personnes qui composent les unités familiales ; c'est-à-dire aussi bien par les adultes que par les enfants qui, dès l'âge de sept ou de huit ans, participent également aux sarclages des rizières et des cotonneraies et sont employés dans les champs de brousse. Par ailleurs, rappelons que, jusqu'à ces dernières années un jeune garçon qui avait atteint ses quinze ans était immédiatement considéré par l'administration

de l'Office comme un travailleur à part entière. En conséquence, sa famille était obligée de cultiver un hectare de coton supplémentaire, à Niono.

C'est dire que l'activité agricole intéresse de très près tous les membres des familles de colons et qu'elle peut même devenir contraignante suivant la plus ou moins bonne répartition des actifs et des inactifs à l'intérieur des exploitations. Nous avons déjà signalé ce problème (cf. p 16) et admis qu'il serait préférable d'attribuer des lots au prorata du nombre de travailleurs (comme pour la culture du coton), plutôt que de tenir compte exclusivement du nombre de bouches à nourrir, comme c'est le cas, actuellement.

Il ne fait pas de doute que, dans le monde rural et quelle que soit la région considérée, l'étendue des surfaces cultivées est proportionnelle à la force de travail disponible. Pourquoi, dès lors, attribuer des lots de grandes dimensions (environ 1 ha./personne) à tous les colons de l'Office du Niger (67) ? si, dans une famille, il y a peu d'actifs et beaucoup d'inactifs (cas des jeunes ménages avec beaucoup de jeunes enfants), les surfaces attribuées au chef d'exploitation ne peuvent pas être cultivées avec tout le soin nécessaire, malgré un temps considérable consacré aux travaux de culture. Ce cas est illustré dans un certain nombre d'exploitations mossi de Kourouma où les personnes actives représentent 45% de la population totale, alors qu'à Niono ce pourcentage est de 63 et, à Kolongotomo, de 66. Les colons de Kourouma bénéficient heureusement de terres neuves aux bons rendements ; ce qui fait que, malgré l'emploi de méthodes d'exploitation extensive, ils parviennent à obtenir de bonnes productions. D'une façon générale, il est indéniable que les exploitants qui sont demeurés longtemps à l'Office du Niger, ou qui y vivent encore, bénéficient, au sein de leur famille, d'une bonne répartition entre les actifs et les inactifs.

En considérant le tableau II, nous relevons, pour chaque secteur, les caractéristiques d'une exploitation mossi.

A Kolongotomo, pour une famille de 9,7 personnes, composée de 2 hommes 4,3 autres personnes actives (femmes et enfants) et 3,4 personnes inactives (moins de 8 ans et plus de 55 ans), la superficie attribuée est de 8 ha. Toutes les personnes actives participent aux travaux de la rizière, mais l'on peut dire que chaque travailleur prend à sa charge 2 ha. et que les femmes et les enfants l'aident, dans la mesure de leur force, aux travaux agricoles. Seuls les labours et les récoltes sont réservés aux hommes.

A Niono, lorsque l'association riz-coton était imposée, une famille dont la composition était semblable à celle de Kolongotomo, recevait 4,6 ha. de rizière et 1,7 ha de coton ; soit 2,3 ha. de rizière et 0,85 ha de coton par travailleur. Actuellement, la superficie cultivée en rizière est de 8 ha. par famille ; soit 4 ha par travailleur.

A Kourouma, pour une famille de 8,7 personnes, réparties en 2 hommes 2 femmes et enfants (plus de 8 ans) et 4,7 inactifs, la superficie rizicole cultivée est de 10,40 ha. ; soit 5,20 ha. par travailleur-homme.

Dans la région de Ouahigouya (Haute-Volta) la superficie moyenne cultivée par adulte est de 0,86 ha, et par travailleur homme de 1,74 ha.

Si l'on prend comme référence les temps de travaux observés par le personnel d'encadrement de l'Office : 45 jours/homme/ha. pour la riziculture et 120 jours/homme/ha pour la culture cotonnière, on parvient aux résultats suivants :

Un agriculteur, à Kolongotomo, consacre à la riziculture 180 journées par an, soit six mois. A Niono, les activités agricoles d'un cultivateur se répartissaient jusqu'en 1969, en 103 jours passés à la culture du riz et 102 jours à la culture du coton, soit 205 jours au total (presque sept mois). Comme le secteur est entièrement reconverti à la riziculture, le même travailleur consacre aujourd'hui 180 jours à ses rizières (comme à Kolongotomo). A Kourouma, le travail de la rizière occupe 234 jours de l'année d'un agriculteur, soit presque huit mois.

Il est bien évident que ces temps de travaux calculés sur la base d'un homme-hectare ne représentent pas les temps de travaux effectifs, puisque les femmes et les enfants aident les hommes au travail des casiers et que, par ailleurs, les activités agricoles ne s'arrêtent pas au travail contrôlé par les encadreurs. Il faut compter encore le temps passé dans les champs de brousse (environ 10% de l'activité agricole totale, selon l'enquête MISES :-Bibl-8-), à l'entretien des diguettes, des arroseurs et des drains et à la surveillance du troupeau pendant la morte-saison. En totalisant tous les travaux qui se rattachent à l'activité agricole, les résultats de l'enquête M.I.S.E.S. attribuent environ 250 jours de travail à un homme, 73 jours à une femme et autant à un enfant âgé de huit à quinze ans.

En comparaison, il est admis que dans la région de Ouahigouya, un cultivateur ne travaille pas plus de 160 jours sur ses champs, dans une année.

#### B4.2.2-2 - L'entraide.

Ces temps de travaux se rapportent à la main-d'oeuvre strictement familiale. Cependant, au cours de périodes de travail fébrile, il arrive que la main-d'oeuvre familiale ne soit plus suffisante à l'accomplissement, en temps voulu, de certaines tâches. Aussi, les chefs d'exploitation font-ils appel à l'entraide, selon les modalités coutumières du Yatenga.

Il existe plusieurs types d'entraide qui interviennent surtout au moment des labours et des récoltes. Malgré le temps important dépensé pour les sarclages et le fait qu'au Yatenga l'entraide soit communément pratiquée pour les travaux d'entretien des champs, à l'Office, il semble que personne ne souhaite avoir beaucoup de monde sur sa rizière ou sa cotonneraie, à cause du risque de piétinement des jeunes plants.

Le sosoaga est une séance de culture qui a lieu sur invitation et qui groupe des travailleurs volontaires pour une journée ou une demi-journée. Le bénéficiaire du sosoaga, celui qui a lancé l'invitation, fournit la nourriture et la boisson. Mais il arrive que le colon qui invite ses voisins soit dans l'impossibilité matérielle de les nourrir ; dans ce cas, les personnes se rendent tout de même sur ses parcelles par solidarité, car il est convenu, chez les Mossi, que celui qui

a quitté son pays natal est un homme courageux et que ce n'est pas par paresse qu'il fait appel à ses voisins pour cultiver ses champs.

Le rabense ou song-tabà est une séance de culture groupant sur un même champ des personnes relevant d'exploitations différentes qui ont décidé de s'accorder une aide réciproque limitée dans le temps. Chaque groupe de personnes reçoit à tour de rôle l'aide des membres actifs des autres exploitations associées. Le song-tabà intéresse surtout les jeunes exploitants qui n'ont pas suffisamment de main-d'oeuvre familiale.

Une forme particulière d'entraide, qui semble avoir disparu à l'Office du Niger, mais dont les anciens évoquent le souvenir, est le Naam-Koobo. Ce nom désigne "une société de jeunes gens qui offre ses services, contre rémunération en nature, aux cultivateurs qui en font la demande" (J.M.KOHLER-16-p 67). (68).

Selon les propos tenus par les colons, ces derniers s'entraident moins aujourd'hui qu'ils ne le faisaient il y a encore une dizaine d'années. Cette évolution peut s'expliquer par le simple fait que les colons sont moins nombreux actuellement qu'ils ne l'étaient en 1960 et surtout que les chefs, qui invitaient traditionnellement les colons de leur village aux sosose (sing. sosoaga), sont, dans leur majorité, retournés au pays mossi. De plus, à Niono et Kourouma, l'abandon de la culture cotonnière a provoqué un ralentissement du rythme de travail et, par voie de conséquence, un désintéressement progressif à l'égard des invitations de culture. Auparavant, à cause du travail intensif imposé par l'association des cultures du riz et du coton, notamment au moment des labours des rizières qui coïncidaient avec le premier sarclage des cotonneraies, les exploitants étaient obligés de s'entraider. Mais, aujourd'hui, ils avouent être beaucoup moins pressés et se contentent de recruter quelques salariés au moment des récoltes.

#### B.4.2.2-3 : Le salariat.

Les salariés sont recrutés sur les principaux marchés à la saison des récoltes. Ils viennent des régions de Segou et de Mopti ou bien des villages riverains des périmètres irrigués. Dans la plupart des cas, ils sont payés à la tâche : 1.500 FM pour couper la récolte d'un hectare de rizière, 2.000 à 2.500 FM pour couper la récolte et lier le paddy en moyettes. Parfois, employés à la journée, ils gagnent 150 à 200 FM et sont nourris.

Avant, des salariés étaient embauchés en permanence sur les exploitations, surtout à Kourouma. C'étaient en quelque sorte des ouvriers agricoles. Mais, depuis 1963 des mesures ont été prises pour expulser les agriculteurs qui employaient trop de salariés et étaient accusés de ne plus cultiver eux-mêmes leur lot de colonisation.

Enfin, il y avait à chaque saison des parents qui, après les récoltes au Yatenga, venaient aider les colons pour les moissons. Ils étaient payés au même tarif que tous les autres salariés, mais, en plus, repartaient avec des sacs

de paddy.

Selon l'enquête M.I.S.E.S. (bibl.-8-), en 1959, le travail salarié représentait 25% du travail agricole effectué dans les exploitations. A l'heure actuelle, le salariat ne représente plus que 10 à 15% de l'activité agricole suivant les secteurs. Kourouma est toujours le secteur où la main-d'oeuvre salariée est la plus nombreuse à cause de l'insuffisance de la population en colonat. Dans ce secteur, il est bien rare qu'un colon n'emploie pas un ou deux salariés au cours de la saison agricole.

-----

Il est reconnu que le paysan mossi est capable, dans le cadre de l'exploitation familiale, de pratiquer une agriculture rationnelle et d'utiliser efficacement l'infrastructure hydraulique et l'outillage agricole mis à sa disposition. Il est admis, également, depuis le début de la colonisation à l'Office du Niger, que les cultivateurs mossi sont les plus âpres au travail et les mieux disciplinés.

Toutefois, s'il n'est pas niable qu'ils se soient pliés à un certain nombre de techniques entièrement nouvelles pour eux, leur exécution correcte reste encore subordonnée à la présence d'un encadrement technique très serré (même après vingt années de séjour en colonisation).

"Le colon arrivé à fournir une somme de travail bien supérieure à celle du cultivateur traditionnel, et il y consent parce qu'il est assuré que son effort lui est directement profitable, mais il n'a pas pour autant changé ses conceptions de base en matière d'exploitation des terres. Il en arrive ainsi à pratiquer une agriculture rationnelle (...) sans en saisir les raisons profondes, car il reste lié aux principes d'exploitation extensive du sol. C'est ainsi que la notion de rendement ne s'impose pas encore à lui de façon très impérative et qu'il trouverait encore normal, au bout de quelques années d'exploitation, d'abandonner sa tenure présentant (d'après lui) des signes d'épuisement, pour cultiver de nouvelles terres". (M.P.VIGUIER - 13 - p.175). Mais, que pensent les cultivateurs mossi du système de production qu'on leur impose et comment s'en accomodent-ils ?

Par ailleurs, ce système de production est-il efficace ? Et si les résultats techniques sont probants quels sont les résultats économiques ? Quelle est la situation matérielle des colons ?

-----

## C) LES RESULTATS TECHNIQUES ET ECONOMIQUES OBTENUS PAR LE COLONAT MOSSI

Après avoir exposé les caractères du système de production mis au point dans les différents secteurs de l'Office, il est possible, à présent, d'en évaluer les résultats. La question posée est de savoir si, d'une part, le système est une réussite du point de vue agronomique et si, d'autre part, il est bénéfique aux colons.

### C-1) L'EFFICACITE DU SYSTEME CULTURAL

#### C1-1 : Les rendements de paddy

Nous avons réuni dans les tableaux IV, V et VI un certain nombre de données relatives aux rendements obtenus, dans les différents secteurs, par les Mossi et les autres colons.

Ces rendements ont été calculés à partir de deux informations (livraison-collecte et superficies cultivées et taxées) fournies dans les rapports et les bilans de collecte que l'Office du Niger détient pour chaque village et même pour chaque colon. La production totale de paddy, que nous avons reportée dans les tableaux, est le résultat de l'addition de la quantité collectée, du "fond gerbier" ; c'est-à-dire du restant de la récolte après le battage mécanique (rendu aux colons) et de la quantité de riz battu à la main. Les quantités correspondant aux "fond gerbier" et aux battages manuels nous ont été communiquées par le personnel des unités de production d'après leurs observations et estimations.

Les rendements moyens de paddy pour la campagne 1969/70 sont les suivants :

- 1,30T/ha. pour les colons mossi de Kolongotomo (extrêmes : 1,60T/ha à Gourcy, et 1,63 T/ha. à Ouahigouya). Les autres colons réalisent des rendements légèrement plus faibles : 0,97 T/ha. et la moyenne pour le secteur est 1,09 T/ha.

- 0,98 T/ha. pour les colons mossi de Niono (1,07 T/ha. au village de Siengo, 1,02 T/ha. à Siguivoncé et 0,76 T/ha. à Ringandé). L'ensemble des colons obtient un rendement moyen de 1,03T/ha. et la moyenne pour l'ensemble du secteur est de 1,14T/ha., compte tenu des rendements réalisés dans les casiers exploités en régie directe (1,34 T/ha.).

.../....

Villages	Superf. cultivée/ha	Production totale/T	Rendements T/ha
Tongolo	397,63	347,36	0,87
Louta	70,75	64,68	0,91
Bassam	209,00	244,77	1,17
Djidia	112,00	80,86	0,72
Goulan	32,55	32,65	1,00
Ensemble UP-1	821,93	770,32	0,93
Lafiala	212,55	235,92	1,11
Diorom	341,75	286,51	0,84
Riziam	62,50	87,56	1,40
Kossouka	304,30	455,04	1,50
Gouroy	253,00	269,08	1,06
Ensemble UP-2	1.174,10	1.334,11	1,13
Tougan	260,45	245,02	0,94
Pinassa	360,08	450,05	1,24
Namsiguio	148,58	240,17	1,61
Rassogoma	196,00	225,60	1,15
Oula	361,60	399,18	1,10
Konongo	259,05	321,64	1,24
Kona	38,90	46,27	1,18
Ensemble UP-3	1.624,66	1.927,93	1,18
Ouahigouya	146,50	239,52	1,63
Siguinogué	157,00	223,25	1,42
Boungou	235,00	179,93	0,76
Lago	72,50	104,90	1,44
Bougounam	75,00	89,25	1,19
Kayo-Bambara	110,90	143,75	1,29
Lélégouéré	60,07	94,73	1,57
Nayo	-	-	-
Kayo (ferme)	-	-	-
Ensemble UP-4	856,97	1.075,33	1,25

Production total = quantité collectée + fond gerbier +  
quantité battue main

Les noms soulignés correspondent aux villages mossi

Tableau IV (Suite)

## RENDEMENTS PADDY - KOLONGOTOMO - CAMPAGNE 1969/70

Villages	Superf.cultivée/ha	Production totale/T	Rendements T/ha
Kankan	129,25	133,88	1,03
Dar-Salam	63,60	49,76	0,78
Médina	76,60	74,19	0,96
Nara	218,00	135,62	0,62
Foulabougou	150,45	141,77	0,94
Massadougou	100,00	75,15	0,75
Ensemble UP-5	737,90	610,35	0,82
Bamako	62,76	75,81	1,21
Ségou	123,00	111,72	0,91
Sansanding	60,00	77,23	1,28
San	89,50	76,52	0,85
Kantiála	260,35	378,93	1,45
N'zirakoro	596,85	597,63	1,00
Ensemble UP-6	1.192,46	1.317,84	1,10
Ensemble Secteur	6.408,02	7.035,88	1,09
Ensemble <u>Mossi</u>	2.456,16	2.199,97	1,30
Ensemble non- <u>Mossi</u>	3.951,84	3.835,91	0,97

## RENDEMENTS DE PADDY - NIONO - CAMPAGNE 1969/1970

Villages	Superf. cultivée/ha	Production totale/T	Rendements T/ha
Kanogougou	100,00	103,79	1,04
N'Gallamadien	64,00	54,85	0,86
Mourdian	430,00	455,93	1,06
N'Gnoumanké	132,00	170,62	1,30
Kolodougou	111,00	195,88	1,76
Niégué	104,00	183,28	1,76
Kouia	180,00	255,24	1,41
Kouia-Goura	197,00	219,43	1,11
Ensemble UP-1	1.318,00	1.638,75	1,24
Niono Km-26	169,10	133,29	0,78
Seriwala	251,00	249,20	0,99
Foabougou	188,30	192,03	1,01
Bagadadji	255,00	189,67	0,74
Médina	319,50	236,83	0,74
E.R.D.-U.P2.	396,80	678,95	1,71
Ensemble UP-2	1.579,70	1.672,97	1,05
Niobougou	251,35	296,23	1,17
Banissiraila	314,20	371,54	1,18
Médina Coura	226,20	268,76	1,18
Sarango	180,00	185,63	1,03
Témédéli-Coura	307,20	253,05	0,82
Sangaréla	62,00	51,51	0,83
Tigabougou	159,10	206,30	1,29
Ensemble UP-3	1.500,05	1.633,03	1,08
<u>Siengo</u>	316,75	340,28	1,07
Héremakono	56,60	64,45	1,13
<u>Ringandé</u>	157,40	119,93	0,76
<u>Sigivoncé</u>	152,00	156,00	1,02
<u>Dar-Salam</u>	155,00	116,47	0,75
<u>Kara</u>	109,70	113,22	1,03
Fassou	288,80	364,91	1,26
E.R.D.-UP-4	504,00	686,10	1,36
Ensemble UP-4	1.700,25	1.961,38	1,15

Production totale = quantité collectée + fond gerbier +  
quantité battue main

Les noms soulignés correspondent aux villages mossi.

## RENDEMENTS PADDY-NIONO - CAMPAGNE 1969/1970

Villages	Superf. cultivée/ha	Produc. totale/T	Rendements T/ha
Nango	117,00	86,30	0,73
Sassa	136,50	106,40	0,77
Tigabougou	110,00	82,87	0,75
Sangnona	176,60	179,18	1,01
Niessoumana	92,00	62,28	0,67
Wélintiguila	163,00	165,64	1,01
Wérékéla	199,90	147,48	0,73
Tissaña	200,20	213,38	1,06
Téségué	248,75	271,90	1,09
Ensemble UP-5	1.443,95	1.315,43	0,91
E.R.D. U.P.-6	2.912,00	3.777,48	1,29
Ensemble Colonat	6.641,15	6.856,51	1,03
Ensemble Régie	3.812,80	5.142,53	1,34
Ensemble Secteur	10.453,95	11.999,04	1,14
Ensemble <u>Mossi</u>	626,15	616,23	0,98

## RENDEMENTS DE PADDY - KOUROUMA - CAMPAGNE 1969/1970

Villages	Superf. cultivée/ha	Production totale/T	Rendements T/ha
Niassoumana	269,60	433,908	1,609
Koutiala-Coura	232,45	320,544	1,378
Ségou-Coura	272,70	348,780	1,278
Massadougou	116,20	202,342	1,741
<u>Zittenga</u>	149,85	243,264	1,623
Ensemble UP-1	1.040,80	1.548,838	1,488
Kalan-Coura	121,50	235,474	1,938
<u>Sika</u>	107,35	181,575	1,691
<u>Rattenga</u>	179,55	250,682	1,396
Nara	99,50	154,525	1,553
K.6	82,80	98,995	1,195
Ensemble UP-2	550,70	921,249	1,559
Diabali-Coura	295,00	308,628	1,046
Ségou-Coro	325,50	544,614	1,673
Sokolo	640,70	597,747	0,932
Ensemble UP-3	1.261,20	1.450,989	1,150
Kourouma-Coura	299,75	338,314	1,128
Médina-Coura	400,00	592,749	1,481
Dougouba	432,20	660,270	1,527
Némabougou	166,00	202,632	1,220
Ensemble UP-4	1.297,95	1.793,965	1,382
Dogofry	265,60	331,217	1,247
Bamakò-Coura	144,35	200,846	1,391
Djeddah	218,45	284,245	1,300
Ensemble UP-5	628,40	816,308	1,299
Ensemble Colonat	4.819,05	6.531,349	1,355
E.R.D. (UP-6)	5.077,10	5.884,612	1,159
Ensemble Secteur	9.896,15	12.415,961	1,254
Ensemble Mossi	436,75	675,521	1,546

Les noms soulignés correspondent aux villages Mossi.

- 1,55 T/ha. pour les mossi de Kourouma (1,69 T/ha. à Sika, 1,62 T/ha. à Zitenga et 1,39 T/ha. à Ratenga). Les colons de Kourouma obtiennent un rendement moyen de 1,35 T/ha. contre 1,15 T/ha. en régie directe. Dans l'ensemble du secteur considéré, le rendement moyen est de 1,25 T/ha.

Les meilleurs rendements sont obtenus à Kourouma et les plus faibles à Niono. Cependant, aucun rendement n'atteint 2 T/ha. et il est remarquable que l'exploitation en régie ne permet guère d'obtenir des rendements supérieurs à ceux des colons.

En 1950, le rendement moyen à Kolongotomo comme à Niono (Kourouma n'était pas encore aménagé) était de 1,85 T/ha. et l'on enregistrait des variations allant de 1,30 T/ha. à 2,27 T/ha. à Kolongotomo et de 1,50 T/ha. à 4,00 T/ha. à Niono. Or, à l'époque, les colons n'épandaient pas d'engrais et n'effectuaient qu'un labour léger pour préparer les sols des parcelles (VIGUIER -14-). En 1958-59, les rendements moyens étaient sensiblement comparables à ceux enregistrés dix ans auparavant : Kolongotomo (1,42 et 1,90 T/ha.), Niono (1,80 et 2,60 T/ha.) et Kourouma (1,4 et 2,80 T/ha.) (GUILLAUME -13- p. 291). Ce même auteur affirmait : "Ce n'est pas faire preuve d'optimisme que d'admettre qu'un rendement moyen de 2.000 kg/ha. devrait normalement être atteint en colonisation". C'est notamment à partir de 1960-63 que la chute de production a été enregistrée à Kolongotomo et à Niono. A Kourouma, les rendements faiblissent également depuis que les casiers ont été mis en exploitation. En 1960, les colons obtenaient sur les terres neuves du secteur des rendements de l'ordre de 2,5 T/ha. Aujourd'hui, ils sont moitié moindre.

Une telle baisse des rendements ne s'explique pas seulement par un épuisement du sol, bien que, depuis leur mise en exploitation, les casiers à riz aient été cultivés chaque année sans apport de fumure. Elle provient surtout de l'envahissement des plantes adventices lié à une déficience du drainage, laquelle s'accroît à mesure que le réseau hydraulique vieillit et n'est pas suffisamment entretenu.

Ce ne sont pas les labours profonds, répétés tous les trois ans, et l'apport de fumure minérale qui pourront, à eux seuls, améliorer cette situation, tant que le planage des rizières restera défectueux et que les semis se feront à la volée ; autrement dit, tant qu'une technique plus intensive ne sera pas adaptée à la culture du riz et admise par les colons. Il faut reconnaître que les soins d'entretien que ces derniers apportent à leur culture sont dérisoires par rapport à ce que l'on a l'habitude d'observer chez les riziculteurs.

La maîtrise de l'eau n'étant pas réalisée, la riziculture, telle qu'elle continue d'être pratiquée à l'Office du Niger, ne permet plus d'espérer des rendements élevés. La lutte contre l'envahissement des plantes adventices n'est qu'un pis-aller. Les rendements obtenus dans les casiers exploités en régie directe plafonnent en dessous de 1,5 T/ha. malgré des façons culturales mécanisées.

C1-2 : Les rendements de coton

On peut considérer que la production totale des cotonneraies est livrée à la collecte, car peu de colons conservent pour leur usage personnel une part de la récolte. Par contre, la production livrée peut être supérieure à celle obtenue dans les casiers de l'Office, car les colons y ajoutent la production de leurs champs de brousse. Il faut donc considérer les chiffres de production consignés dans le Tableau VII comme légèrement supérieurs à la production effective.

Malgré tout, les rendements ne sont pas très élevés : 1,20 T/ha. de coton graine dans les lots mossi et 1,16 T/ha. dans l'ensemble du secteur de Niono, en 1969/70. Lors de la dernière campagne de culture, à Kourouma, les rendements n'atteignaient pas 1 T/ha.

Sur neuf campagnes de culture, entre 1961 et 1969, le rendement moyen a été de 2,14 T/ha. à Rigandé, 1,61 T/ha. à Siguivoncé et 1,17 T/ha. à Siengo. Cependant, on peut remarquer d'importantes fluctuations d'une année à l'autre (Fig. 2 et 12) ce qui laisse entendre que, malgré l'irrigation et les techniques de culture perfectionnées, il est impossible d'espérer une production stable.

En 1960, en "culture ordinaire", le rendement moyen réalisé à Niono était de 0,78 T/ha. (M.P. VIGUIER - 14 - p. 172), avec des variations de 0,55 à 1,10 T/ha.

Les rendements de cotonniers ont donc sensiblement augmenté grâce à la diffusion de la culture intensive (C.I.C.). Toutefois, cette dernière a été introduite en 1959 dans le but de pouvoir atteindre un rendement moyen de 2 T/ha ; lequel ne fut vraiment obtenu que les premières années sur de faibles superficies. A mesure que le nombre de parcelles superplanées s'est accru, les rendements ont commencé à baisser. "De 2,7 T/ha. obtenus en 1959 sur 6 hectares, on est passé à 1,5 T/ha sur 5.600 hectares en 1964" (J.C. de WILDE - 11-).

L'impossibilité d'atteindre de très bons rendements tient à plusieurs raisons : la nature du sol varie très souvent à l'intérieur d'un même lot de parcelles (fig. 13), le planage est plus ou moins bien réalisé, enfin, il est impossible de contrôler parfaitement le système d'irrigation et de drainage. Bien entendu il faut ajouter à ces facteurs le fait que les agriculteurs ne fournissent pas un travail en quantité et qualité suffisantes. Il est souvent affirmé qu'un colon, qui travaille correctement en suivant les conseils des encadreurs, est capable d'obtenir 2 tonnes de coton à l'hectare.

Pour notre part, et quoi qu'il en soit de la quantité de travail fournie par le colonat, nous pensons que les facteurs qui freinent toute amélioration de la production rizicole et cotonnière sont, dans une large mesure,

.../...

## RENDEMENTS DE COTON - NIONO - CAMPAGNE 1969/70

A) Villages mossi de l'U.P.4

	Sup. cultivées/ha	Production/T.	Rendements T/ha.
SIENGO	133,90	138,155	1,031
RICARDE	52,00	71,895	1,382
SIGUIVONCE	53,00	74,804	1,411
Ensemble Mossi	238,90	284,854	1,192

B) Rendements de l'U.P.4 - Mossi et autres colons

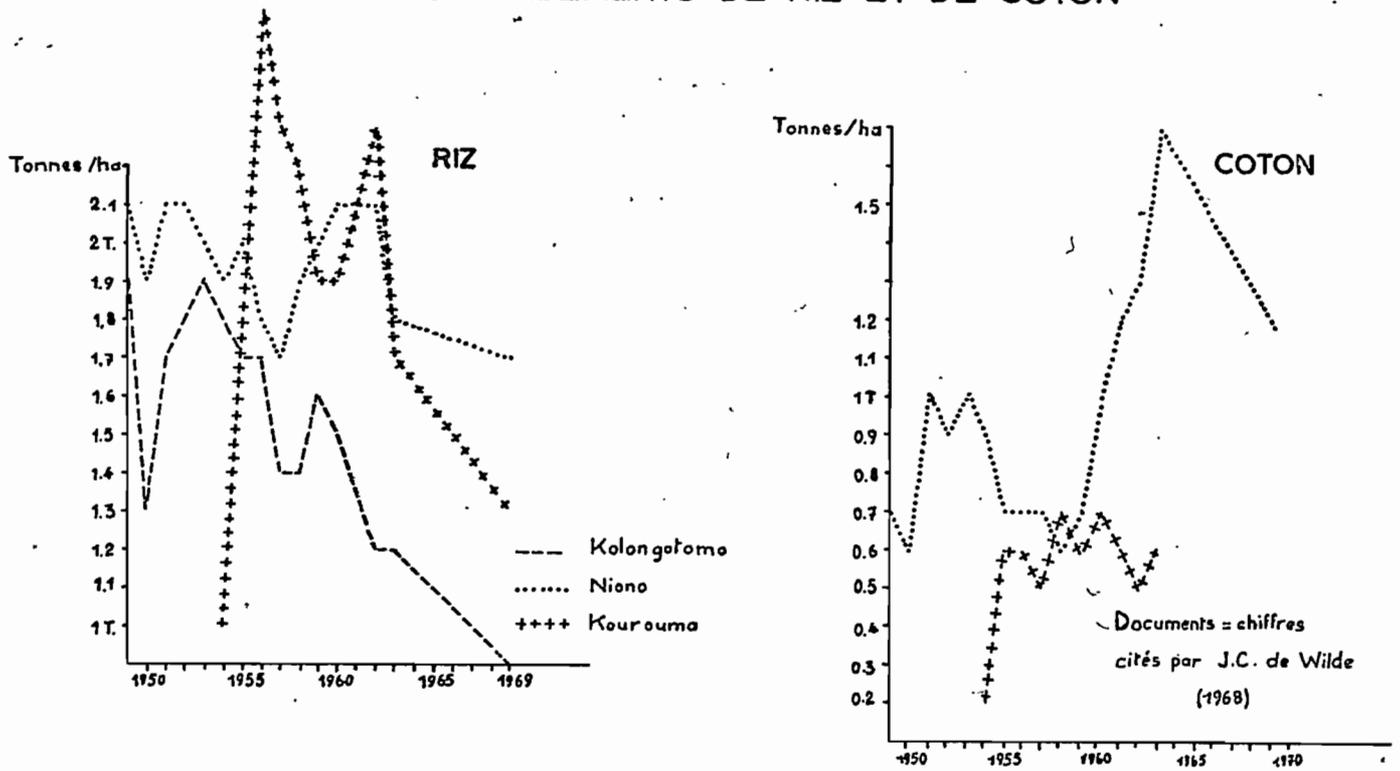
	Sup. cultivées/ha	Production/T.	Rendements T/ha.
Mossi	238,90	284,854	1,192
Autres colons	158,50	134,500	0,840
Moyenne U.P.4	397,50	419,354	1,055

C) Rendements dans les différentes Unités de Production

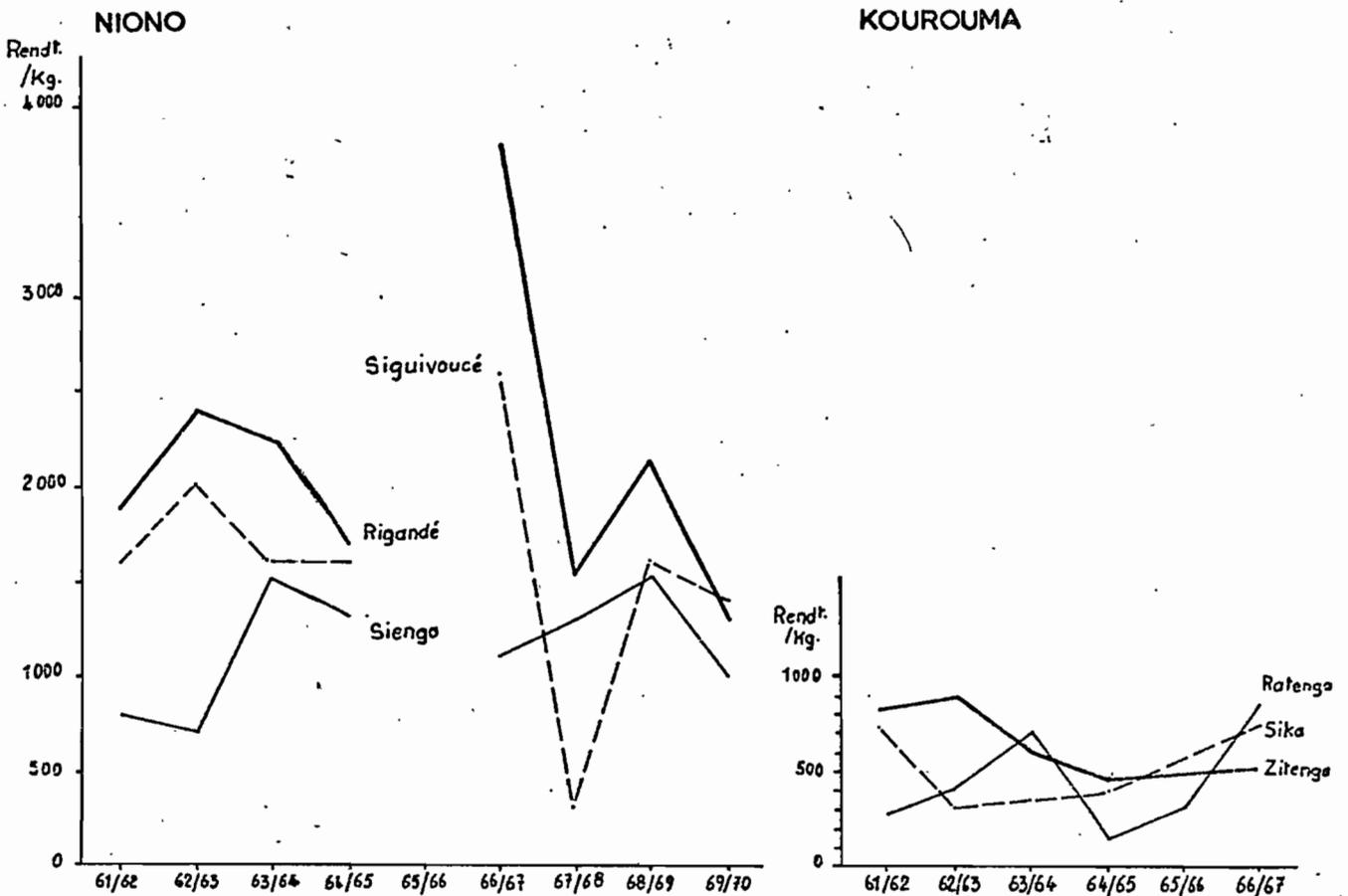
	Sup. cultivées/ha.	Production/T.	Rendements T/ha.
U.P. 1	445,00	387,200	0,870
U.P. 2	530,00	740,000	1,397
U.P. 3	541,00	749,000	1,383
U.P. 4	397,40	419,350	1,055
U.P. 5	576,15	596,573	1,035
Ensemble Secteur	2.489,55	2.892,123	1,160

Fig. 12

EVOLUTION DES RENDEMENTS DE RIZ ET DE COTON



EVOLUTION DES RENDEMENTS DE COTON DANS LES LOTS MOSSI



d'ordre technique. Ce n'est que secondairement qu'interviennent les facteurs humains. Sinon, il est pensable que l'Office aurait décidé de cultiver le coton en régie directe et la production rizicole de ses E.R.D. serait, par ailleurs, probablement supérieure à ce qu'elle est.

C1-3 : Les problèmes techniques liés à l'intensification des cultures (69)

Le bilan assez décevant du système cultural a été dressé, depuis longtemps par les responsables de l'Office qui ont tenté d'améliorer à plusieurs reprises la productivité de l'entreprise (Tableau III).

L'Office a tenté de redresser les rendements décroissants de paddy en passant du semis direct dans la rizière au repiquage à partir de pépinières. Cette technique devait permettre d'accroître les rendements de plusieurs manières.

Elle devait d'abord permettre de limiter le développement des mauvaises herbes contre lequel le labour profond n'est pas assez efficace, car le mauvais drainage des rizières s'oppose à la dessiccation et, par là même, à la disparition des rhizomes exposés au soleil après le labour en profondeur. Avec le repiquage, il devient possible d'irriguer les casiers en début de saison et de stimuler ainsi la croissance précoce des herbes parasites qui, ensuite, sont arrachées avant que le riz ne soit repiqué. Dans ces conditions, le riz est capable de prendre l'avantage sur les nouvelles repousses d'*Oriza barthii*.

D'autre part, en repiquant le riz, l'espacement régulier des plants permet un meilleur tallage et facilite les sarclages.

Enfin, le repiquage devait permettre un semis précoce et donc une période végétative plus longue. Bien soignés en pépinières, les plants de riz ont une croissance initiale plus vigoureuse que dans la rizière, surtout quand on aide leur développement en apportant de l'engrais (100 kg. de sulfate d'ammoniaque/ha. de pépinière). L'efficacité de cette pratique peut être prolongée par des épandages dans la rizière à raison de 80 kg/ha. au moment du repiquage et de 40kg/ha à l'épiaison.

Introduit, en 1959, dans le secteur de Kolongotomo, le plus touché par l'envahissement du riz sauvage, le repiquage n'a pas enrayé la chute du rendement moyen, car il ne permettait qu'une amélioration de 500 à 1.000 kg/ha. et n'a pas intéressé les colons, vu le travail supplémentaire qu'il imposait.

Cette faible augmentation de rendement est due à la mauvaise maîtrise de l'eau. Les profits potentiels du repiquage ont été fortement diminués par un planage inadéquat. A Kolongotomo, les premiers essais de repiquage ont été faits sur des lots précédemment planés en vue de produire du coton et ce fut la raison essentielle de l'obtention d'un rendement de 3,5 T/ha, alors que la moyenne la plus élevée obtenue par la suite ne fut que de 2,5 T/ha.

.../...

Le mauvais planage est lui même le résultat d'un manque d'informations précises sur le relief de détail (la différence de niveau entre deux points extrêmes des périmètres n'est que de quelques mètres). Ceci a conduit à l'abandon de nombreuses parcelles qui ne pouvaient pas être irriguées ni drainées. Il est aussi apparu que des drains devaient être transformés en arroseurs, et réciproquement. Enfin, il est impossible d'évacuer l'eau du réseau de Kolongotomo, lorsque le fleuve est au maximum de sa crue et, dans tous les périmètres, l'irrigation uniforme ou le drainage total sont irréalisables.

"Ces mêmes défauts ont provoqué le demi-échec de la culture intensive du coton, car dans une même parcelle de coton, les rendements peuvent varier du simple au double selon les ondulations du terrain. Les travaux de superplanage ont été souvent assez mal exécutés, laissant des endroits trop bas où l'eau s'accumule et des endroits trop élevés qui ne peuvent jamais être irrigués suffisamment. Et même, lorsque le sol a été correctement plané, les tassements causés par les billonnages successifs nécessitent souvent un nouveau planage après trois ou quatre ans de culture".

"Enfin, l'aggravation accélérée des défauts du système d'irrigation est sans doute la conséquence du manque d'entretien du réseau et de la mauvaise utilisation de l'eau. Les paysans sont censés entretenir les arroseurs et les drains de leur parcelle ou payer une redevance. Ils ne s'acquittent souvent ni de l'un ni de l'autre. Bien des canaux sont ensablés, des brèches s'ouvrent dans les digues et des drains sont envahis par les mauvaises herbes. Ce manque de soin se manifeste également dans l'irrigation trop souvent mal calculée. La quantité d'eau à drainer est fréquemment supérieure à celle qui correspondrait à une irrigation bien menée. De peur de manquer d'eau, ou par simple laisser-aller, les colons mettent beaucoup trop d'eau dans leur casier. Ceux-ci sont inondés plutôt que correctement irrigués". (J.C. de WILDE - 11 - pp. 27-29).

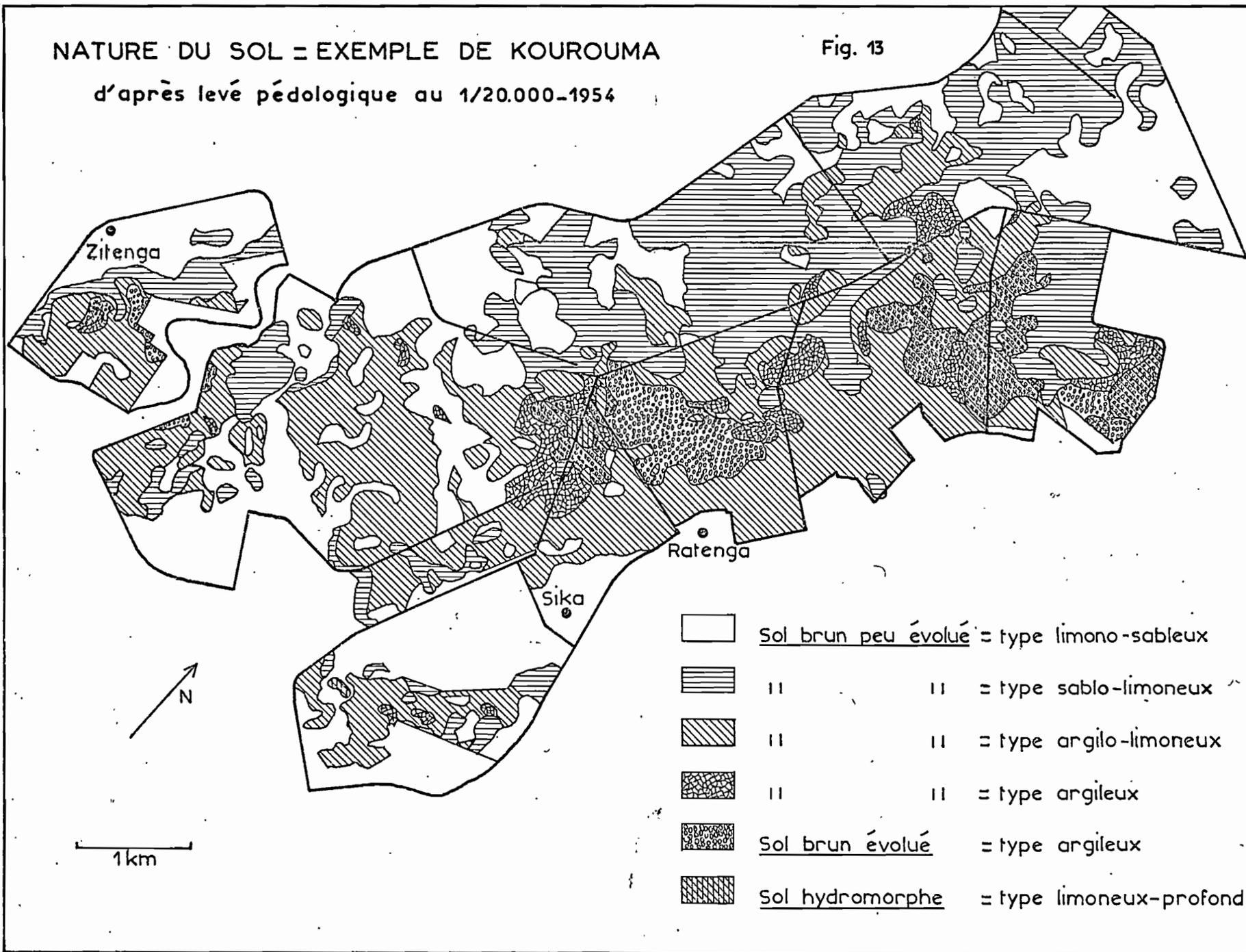
---

.../...

# NATURE DU SOL = EXEMPLE DE KOUROUMA

d'après levé pédologique au 1/20.000-1954

Fig. 13



C-2 : LE COMPORTEMENT DES MOSSI FACE AU SYSTEME DE PRODUCTION.

Les opérations culturales requièrent, nous l'avons vu, la participation de tous les membres des unités familiales. De plus, les superficies cultivées étant généralement très vastes, il arrive que les possibilités en main-d'oeuvre, dont disposent les colons, soient à peine suffisantes à l'entretien de la totalité des lots familiaux. Il s'agit donc d'un équilibre fragile entre les forces de travail et les surfaces cultivées, dont l'administration de l'Office a pleinement conscience et que, de leur côté, les agriculteurs sont soucieux de ne pas rompre.

Or, les campagnes pour l'intensification des cultures de riz et de coton, outre qu'elles s'accompagnent d'une augmentation des redevances, impliquent un surcroît de travail. On comprend donc la réticence des colons devant toute innovation, à moins que celle-ci assure un accroissement certain de la production et que ce dernier soit plus que proportionnel au supplément de travail demandé et à l'augmentation des taxes.

Notons que la solution qui consiste à réduire les surfaces exploitées, dès lors que l'on recherche une intensification de la production, n'a jamais été envisagée sérieusement à l'Office du Niger. Ceci tient à deux raisons essentielles: d'une part, vu la faible densité de la population en colonisation, une réduction des surfaces exploitées équivaldrait vraisemblablement à un abandon d'une partie des aménagements (et l'Office ne peut s'y résoudre) et d'autre part, les colons n'accepteraient pas une diminution de leur lot auquel ils sont attachés par un séjour plus ou moins long.

Dans ces conditions, on comprend que la culture intensive ne se soit jamais imposée d'elle-même dans cet ensemble irrigué et que toutes les initiatives ayant pour but une diminution, sinon une disparition, de la culture extensive, n'aient jamais été couronnées de succès.

C2-1 : La culture du coton, l'endettement et la fraude.

La culture intensive du coton a été introduite progressivement et les colons qu'elle concernait étaient déjà habitués à cette culture et aux façons soignées qu'elle implique. Pourtant, les colons ne l'ont pas adoptée avec enthousiasme pour la raison que nous allons démontrer.

.../....

En culture ordinaire, l'agriculteur obtient de 750 à 780 kg de coton à l'hectare, desquels il doit soustraire, au titre des taxes et redevances, 240 kg/ha. pour l'exploitation de sa parcelle, et 30 kg supplémentaires s'il n'entretient pas les canaux et les drains (charges secondaires). Au bout du compte, il lui reste de 480 à 500 kg qui sont achetés par l'Office.

Avec l'introduction de la culture intensive les taxes d'exploitation et d'irrigation restent les mêmes (270 kg), mais l'Office facture en plus : 150 kg/ha. pour le billonnage mécanique, 160 kg/ha. pour les épandages d'engrais et 420 kg/ha. pour les traitements insecticides. Afin de compenser ces dépenses nouvelles, le rendement brut doit s'accroître de 730 kg/ha. De plus, il faut compter le coût du travail familial supplémentaire (40 journées) ; lequel, au tarif d'un salarié (150 FM/jour), peut être évalué à 6.000 FM ou encore à 135 kg. de coton (45 FM/kg en 1969/70).

Au total, le colon est obligé d'obtenir un rendement moyen de 1.615 à 1.645 kg/ha. pour compenser l'accroissement des dépenses. Autrement dit, il lui faut plus que doubler sa production afin de pouvoir restituer à l'Office 1 T/ha. au titre des redevances diverses. Il lui revient, en bien propre, entre 600 et 650 kg/ha., soit 120 à 150 kg. de plus qu'en culture ordinaire, sans compter le surcroît de travail. Si nous faisons intervenir celui-ci, nous sommes obligés de conclure que le colon ne tire strictement aucun avantage de la culture intensive du coton. Du simple point de vue de la productivité, celle-ci passe de 9,17 kg/j en culture ordinaire à 9,60 kg/jour en culture intensive pour une augmentation du temps de travail d'un tiers.

Le plus important est que les rendements moyens obtenus entre 1961 et 1967, à Kourouma, étaient tous inférieurs à la tonne et qu'à Niono, après dix années de culture intensive sur les sols les meilleurs, le rendement obtenu était de 1,2 T/ha. Dans ces conditions, il est probant que la culture C.I.C. n'est pas rentable pour la majorité des colons. Certes, il y eut, fort heureusement, des exceptions : des colons qui obtenaient 1,6 T, voire 2 T/ha. Cependant, de trop nombreux paysans mossi se sont endettés et les encadreurs admettent que si la décision fut prise d'arrêter "momentanément" la culture cotonnière c'est, en partie, pour permettre aux colons de rembourser progressivement les dettes accumulées.

"Le colon associé à cette politique d'intensification, et qui doit en principe en supporter les frais en payant les redevances, n'en tire qu'un profit limité ou nul, quand il n'est pas appelé au moins théoriquement, à prendre en compte le déficit des opérations (cas des façons mécaniques)" (GUILLAUME -13 - p. 289).

Mise à part la minorité qui pouvait réaliser des bénéfiques, les autres colons parvenaient tout juste à rembourser l'Office à la fin de chaque campagne, ou bien se trouvaient endettés très rapidement. Dans ce cas, il leur était difficile de combler le déficit car, même avec un surcroît de travail, ils n'étaient pas certains d'obtenir de meilleurs rendements à cause des problèmes liés à l'irrigation et au drainage de leurs parcelles.

Dans ces conditions, ils reportaient leur attention sur les cultures hors-casiers (cf. p.60), dont les récoltes n'étaient pas très élevées mais, par ailleurs, n'étaient pas sujettes aux redevances. Ainsi, un cultivateur de cette catégorie pouvait-il récolter, en comptant exclusivement sur les précipitations, de 600 à 800 kg/ha. qui étaient revendus intégralement à l'Office avec le produit de la récolte des casiers (70). Le colon remboursait ses dettes progressivement et, par la suite, en continuant de cultiver du coton sur ses champs de brousse, parvenait à payer régulièrement ses taxes.

Il existait encore, en 1969, des "fraudeurs" qui n'étaient pas tous de mauvais agriculteurs, mais des colons qui, dans la plupart des cas, manquaient de main-d'oeuvre pour s'occuper de la cotonneraie. Ces personnes étaient découragées par le montant élevé de leurs dettes. Le peu qu'elles récoltaient était chaque année prélevé par l'Office et ne recouvrait même pas les taxes de la campagne en cours, si bien que les dettes ne faisaient que s'accroître. Il leur était impossible d'enrayer ce processus à moins de fuir.

Ceux qui désiraient rester en colonisation, dans l'attente de jours meilleurs, s'ingéniaient à produire du coton en brousse et à le vendre à bas prix à d'autres villageois. Ceux-ci le revendaient à leur tour à l'Office en le joignant à leur propre récolte.

Cette pratique permettait aux colons de dissimuler leur production qui, dans le cas contraire, aurait été récupérée par l'Office, sans paiement, au titre du recouvrement des dettes. Celles-ci continuaient à croître, mais les "fraudeurs" s'en souciaient peu ; ils avaient de l'argent disponible, n'étaient pas expulsés de l'Office et pouvaient réaliser quelques bénéfiques au moment de la collecte du paddy.

Les pratiques que nous venons de décrire étaient suffisamment usitées pour que les encadreurs reconnaissent que les colons épandaient sur leurs champs de brousse les engrais destinés aux casiers irrigués. Par ailleurs, jugeant sur place de l'état des récoltes, il leur était facile de découvrir les colons qui achetaient en fraude le coton récolté en brousse (par exemple, celui qui, au moment de la collecte, présentait trois tonnes, alors qu'il ne cultivait qu'un seul hectare). Mais à quoi bon les sanctionner ? La politique de l'Office n'était-elle pas notamment de collecter du coton ?

L'intérêt de ce paragraphe était de montrer les difficultés auxquelles les colons de Niono (qu'ils soient Mossi ou Bambara) se sont heurtés pour produire du coton. "Les moyens d'intensification ne procédant pas des améliorations biologiques, du travail du colon, de l'habileté opératoire et qui comportent des apports extérieurs de capital d'exploitation sont techniquement efficaces, mais souvent ne sont pas rentables ou, lorsqu'ils le sont, atteignent très vite le palier des effets marginaux, au-delà desquels toute nouvelle dépense engendre un déficit " (GUILLAUME - 13 - pp. 288-289).

Délibérément, nous n'avons pas insisté sur la catégorie des bons agriculteurs car, après avoir constaté la faiblesse des rendements et entendu les propos des colons auprès desquels nous avons enquêté, il nous est apparu que les bonnes récoltes étaient exceptionnelles. C'est donc le comportement de la majorité des colons que nous avons tenté d'exposer.

Dans un chapitre traitant de la situation matérielle des colons, nous pourrions mieux apprécier ce jugement porté sur les agriculteurs des secteurs cotonniers.

#### C2-2 : L'opposition à la pratique du repiquage

Nous avons déjà exposé, du point de vue des techniques, les raisons qui ont empêché l'obtention de meilleurs rendements dans les rizières, malgré la pratique du repiquage. Les paysans ont donc préféré continuer à semer à la volée.

A Niono, cette tentative n'avait guère de chance d'aboutir du fait que les colons, déjà astreints à la culture intensive du coton, ne pouvaient mener de front l'intensification de deux cultures, avec les forces de travail dont ils disposaient. Quant à Kourouma, l'Office n'a jamais eu l'intention d'y introduire à court terme le repiquage, parce que la culture ordinaire suffit à l'obtention de rendements relativement élevés. C'est donc à Kolongotomo qu'était destinée en priorité la nouvelle technique culturale. Cependant, les colons de ce secteur, accoutumés depuis trente ans au semis à la volée, n'ont pas voulu abandonner leurs habitudes pour une technique nouvelle qui impliquait de leur part un travail plus important en quantité et en qualité. Ils n'ont pas été convaincus que l'abandon du semis direct au profit du repiquage soit vraiment avantageux.

.../...

En fait, il aurait fallu que les rendements en semis direct aient été très bas pour inciter les agriculteurs à adopter le repiquage. Or, les rizières de Kolongotomo, malgré la baisse de la fertilité des sols et la prolifération des herbes parasites, permettent de récolter une tonne de paddy à l'hectare.

Pour obtenir ce rendement, le paysan consacre 45 jours à sa rizière ; ce qui revient à dire qu'en deux mois (août et septembre), il est capable de cultiver près de 1,5 ha., sur lequel il peut espérer récolter 1,5 tonne de paddy.

Dans le même temps, en adoptant le repiquage (qui demande 65 jours/ha de travail soigné), il est impossible au colon de cultiver plus d'un hectare sur lequel il ne peut espérer récolter plus de 1,5 à 1,7 tonne. Autrement dit, pour un temps de travail identique, mais en consacrant beaucoup plus de soins aux façons culturales et se fatiguant plus, le paysan obtient une récolte comparable, que ce soit en semant à la volée ou en repiquant. La productivité est de 25,6 kg/jour en semis direct et de 29 kg/jour en repiquant les plants dans la rizière.

De plus, en adoptant le repiquage, le colon ne peut plus cultiver autant de surface qu'auparavant et c'est de mauvais gré qu'il se résoud à une réduction de son lot de parcelles (71).

Il n'en fallait pas plus aux colons mossi pour s'opposer à cette pratique culturale. Malgré tout l'effort de propagande dépensé par les encadreurs, les Mossi n'ont repiqué, en moyenne, que 1 % de leurs rizières, entre 1960 et 1964. Ils ont opposé une force d'inertie considérable en prétextant que repiquer les rizières leur faisait mal aux yeux, provoquait des maux de reins et favorisait l'infection des blessures aux mains. Beaucoup ont décidé de retourner en Haute-Volta, car, dans le contexte de l'indépendance du Mali, ils ont cru qu'en introduisant le repiquage et provoquant ainsi une diminution des superficies cultivées, l'administration de l'Office voulait les chasser.

Ajoutons qu'à cette même période, le cours du paddy s'étant effondré (le prix d'achat à la collecte est passé de 12,50 FM/kg à 9 FM/kg), les colons ont réagi en voulant cultiver davantage de casiers. C'est à ce moment, qu'afin d'accroître leur production, ceux qui sont restés en colonisation ont réaménagé les casiers abandonnés par l'Office pour leur besoin personnel (semences, consommation familiale, part envoyée au Yatenga).

Semis direct ou repiquage ne se sont pas présentés aux colons comme une alternative. Par contre, ils ont reconnu comme vitale la nécessité de labourer profondément les sols tous les quatre ou cinq ans ; ce qui représente pour eux, au tarif de 600 kg/ha. de redevance, un prélèvement d'une centaine de kg chaque année, sur leur production.

C2-3 : Les raisons de vivre à l'Office ou d'en partir.C23-1 : L'attrait des cultures vivrières.

L'agriculture intensive avec les moyens mécaniques modernes est onéreuse et ne peut être appliquée à une exploitation en colonat. C'est la leçon que l'on peut tirer de l'expérience tentée à l'Office du Niger.

Quand on sait que le centre rizicole mécanisé de Molodo, exploité en régie directe, a obtenu des rendements voisins de 2T/ha. et n'est pourtant pas parvenu à fonctionner sans subventions de 1952 à 1960, il n'y a plus à s'étonner devant la situation économique précaire qu'ont connue la plupart des colons du fait d'avoir subi l'expérience de la motorisation.

Par contre, pourvu de boeufs d'attelage et d'un bon matériel aratoire (un multiculteur ou une charrue standard et une herse), les colons peuvent préparer leur rizière mieux qu'ils ne le font (notamment en aplanissant le sol) à condition, bien entendu, qu'on le leur consigne. Pourtant, ce n'est que récemment que l'on a redécouvert l'utilité et la valeur du petit matériel agricole auquel les colons s'adaptent assez facilement après une ou deux campagnes de culture et qui a l'avantage de ne pas être coûteux.

Le colon n'est pas un inadapté tant que l'effort demandé répond à ses préoccupations. Abandonner la daba pour la charrue est déjà une évolution remarquable. Lui faire admettre, ensuite, que les rendements seraient supérieurs en épandant de la fumure minérale et en labourant profondément le sol, demande déjà beaucoup plus de temps. Mais le confronter, dès son entrée en colonisation, aux exigences de la culture industrielle est exiger trop de lui. Facturer au colon, dès sa première campagne (et à des coûts prohibitifs) la préparation mécanique de ses parcelles, c'est l'endetter et le décourager. Il faut plusieurs années, quatre ou cinq ans, peut-être plus, pour que les conceptions du paysan en matière d'agriculture évoluent, en même temps qu'il acquiert une mentalité nouvelle : celle du profit. Encore, ne faut-il pas surestimer ce désir d'accumuler un capital. En premier lieu, le paysan qui devient colon recherche la sécurité alimentaire. Son désir est de remplir ses greniers et, pour cela, il est intéressé par la culture du riz ; ce n'est que bien plus tard (nous pensons qu'une dizaine d'années est nécessaire pour la majorité d'entre eux) que le colon peut dépasser cette simple satisfaction et rechercher alors le profit maximum en mettant en jeu toutes ses capacités de travail. Mais, du coup, il acquiert la notion de productivité et devient méfiant à l'égard de toute innovation.

.../...

Que sont venus chercher les Mossi à l'Office du Niger si ce n'est la certitude de mieux vivre ? Et pour un paysan du Yatenga, mieux vivre n'est-ce pas avant tout manger à sa faim ? Les Mossi ont accepté les conditions imposées par l'Office à leur entrée en colonisation tant qu'il s'est agi de produire du riz, comme à Kolongotomo, ou du riz et du coton, mais en culture ordinaire, à Niono et Kourouma. Mais, ils ne se sont pas adaptés (à part quelques exceptions) à la politique de l'intensification de la production. Pourquoi auraient-ils produit plus alors qu'ils étaient satisfaits de leurs conditions matérielles ? La culture du coton ne les intéresse pas dès qu'elle implique des risques et un surcroît de travail. Pour eux, le coton tient plus de la cueillette que de la culture industrielle.

Habiter dans une maison en dur, cultiver avec une charrue, pouvoir produire beaucoup de riz et un peu de mil, envoyer quelques sacs de paddy de temps à autres aux parents du Yatenga, telles sont les satisfactions des Mossi installés en colonisation. Dans aucun village où nous avons enquêté, nous n'avons entendu déplorer l'abandon de la culture cotonnière. Bien au contraire, les colons ne cachent pas leur satisfaction de pouvoir, maintenant, consacrer plus de temps à leurs champs de brousse.

Qu'ont fait les Mossi de Kolongotomo si ce n'est s'appliquer à produire du riz comme le leur a demandé l'Office de 1937 à 1960 ? Les Mossi vivaient bien dans ce secteur et tous le reconnaissent. Ils ne seraient jamais retourné en masse, en Haute-Volta, si l'Office n'avait pas exigé brusquement qu'ils se convertissent à la riziculture intensive et qu'ils cultivent du coton (1960-1964). Tout au plus, y aurait-il eu une désaffection progressive du fait de la chute des rendements dans les rizières.

Par contre, la colonisation mossi de Niono et de Kourouma a toujours été marquée par une grande instabilité. La culture du coton a provoqué une vague continue de désaffection parmi les populations mossi ; d'où l'abandon des villages que nous avons déjà mentionnés (cf. pp. 43 - 44). Kourouma n'a pas été autant marqué que Niono par les arrivées et les départs incessants car d'une part, les **bcnnes** terres à riz ont retenu, malgré tout, les agriculteurs et d'autre part, la culture du coton n'y a pas pris la même ampleur.

Dans ces deux secteurs, une sélection sévère s'est opérée entre les colons. Ceux qui ont su s'adapter sont incontestablement de bons agriculteurs. Toutefois, ils ont pu aussi bénéficier d'une main-d'oeuvre familiale nombreuse qui leur a permis de cultiver de grands champs de brousse et des rizières "hors-casiers". De plus, avec les revenus provenant de la récolte du paddy, ils ont pu employer des salariés.

.../...

C23-2.L'instabilité des colons mossi et les départs

En considérant comme exceptionnels les abandons de villages (Riziam, Tenkodogo, Tonogo, Siguinoguin) à Niono, tous les villages mossi ont connu, néanmoins et sans exception, des périodes affectées par de nombreux départs de familles d'agriculteurs. Si bien que, dans leur état actuel, les populations villageoises ne représentent plus que le reliquat de la masse de population entrée en colonisation.

Le recensement, effectué en janvier 1971, a permis de dresser le tableau VIII ci-joint. 75 % des Mossi entrés en colonisation sont retournés en Haute-Volta.

Par rapport à la totalité des colons qui se sont établis dans les trois secteurs, depuis leur création, la proportion de colons actuellement en place est de 19 % à Niono, 25 % à Kourouma et 27 % à Kolongotomo. A Niono et Kourouma, la majorité des colons n'a fait que transiter dans les villages. La durée moyenne des séjours des chefs de famille sortis de colonisation est de cinq ans et demi dans le premier secteur et de quatre ans dans le second. A Kolongotomo, la moyenne est beaucoup plus élevée : quatorze ans (72).

..../....

## MOBILITE DES COLONS MOSSI

Villages	Nombre de familles présentes en janvier 1971	Nombre de familles ayant séjourné dans les villages depuis leur fondation.	% de familles présentes en 1971
<u>Kolongotomo</u>			
Riziam	7	65	11
Kossika	30	121	25
Gourcy	32	116	27
Rimassa	26	157	16
Namsiguia	19	41	46
Rassogoma	28	79	35
Oula	47	95	49
Kononga	33	106	31
Ouahigouya	22	130	17
Siguinogué	26	106	24
Lagho	14	17 (depuis 1961)	82
Bougounam	9	42	21
Léléguéré	4	26	15
Ensemble Secteur	297	1.101	27 %
<u>Niono</u>			
Siengo	35	221	16
Rigandé	26 (31 en 1970)	152	17
Siguivoncé	32	103	31
Ensemble Secteur	93	476	19 %
<u>Kourouma</u>			
Zitenga	15	32	47
Sika	13	28	46
Ratenga	12 (14 en 1970)	80	15
Ensemble Secteur	40	140	28 %
Ensemble mossi	430	1.717	25 %

Le tableau IX indique les principales périodes caractérisées soit par les installations en colonisation, soit par les départs, respectivement pour les trois secteurs.

A) DISTRIBUTION DE LA POPULATION MOSSI RECENSEE PRESENTE, PAR SECTEUR, SUIVANT LES DATES D'ENTREE EN COLONISATION

	Kolongotomo	Niono	Kourouma
1937-1949	66,4 %	34,5 %	-
1950-1959	26 %	37,5 %	73,3 %
1960-1970	7,6 %	28 %	26,7 %

B) DISTRIBUTION DE LA POPULATION MOSSI RECENSEE ABSENTE, PAR SECTEUR, SUIVANT LES DATES DE SORTIE DE COLONISATION

	Kolongotomo	Niono	Kourouma
1937-1949	1 %	11,2 %	-
1950-1959	35,5 %	55,8 %	59,2 %
1960-1970	63,5 %	33 %	40,8 %

Par rapport au nombre de colons mossi arrivés dans les différents secteurs entre 1937-1949, 1950-1959, 1960-1970, sont actuellement présents :

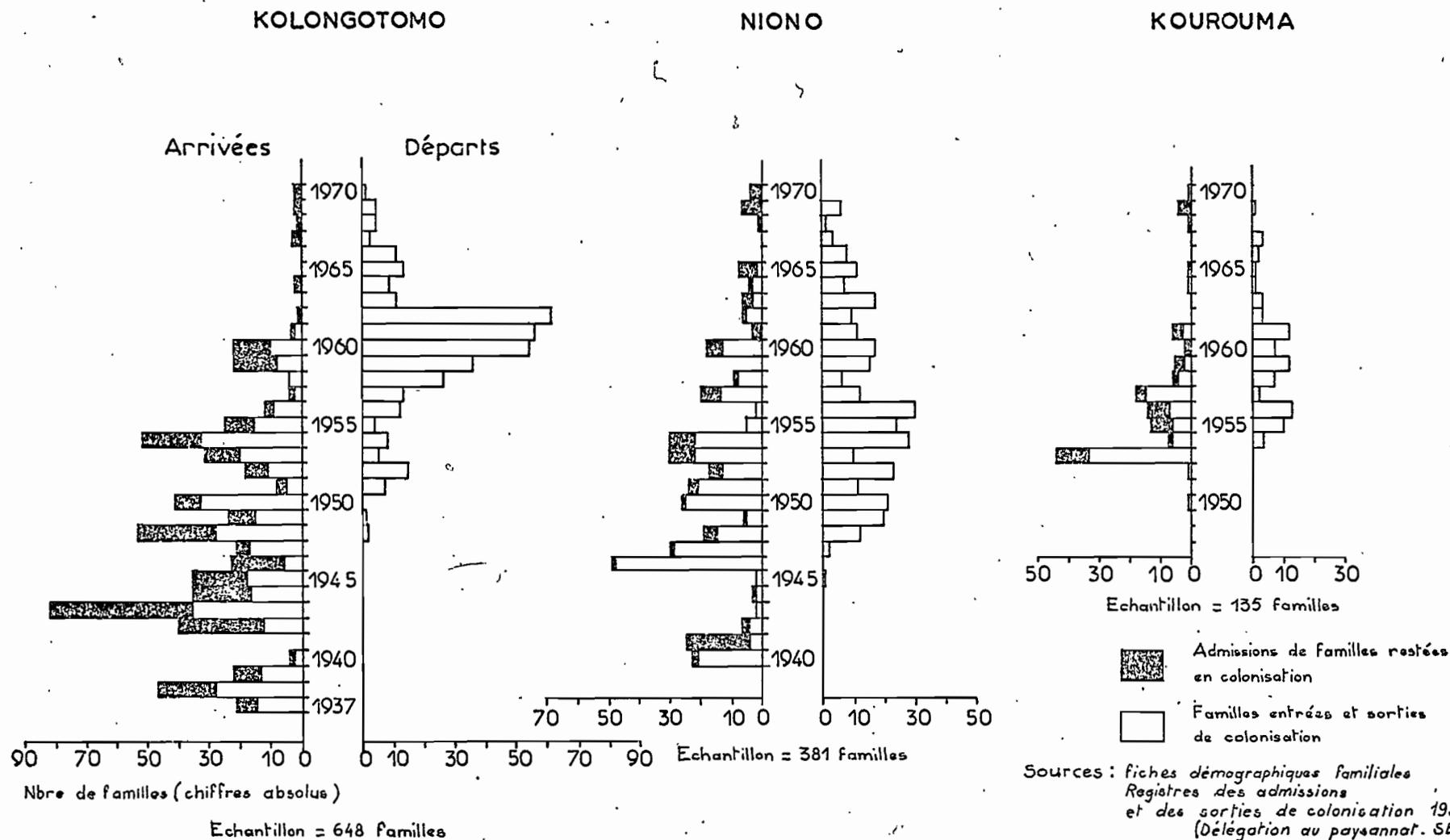
A Konlongotomo

68 % de la population installée entre 1937 et 1949  
 36 % de la population installée entre 1950 et 1959  
 62 % de la population installée entre 1960 et 1970.

A Niono

21 % de la population installée entre 1939 et 1949  
 19 % de la population installée entre 1949 et 1959  
 58 % de la population installée entre 1960 et 1970.

DISTRIBUTION DES ARRIVEES ET DES DEPARTS PAR ANNEE  
ET PAR CENTRE



### A Kourouma

27 % de la population installée entre 1953 et 1959  
75 % de la population installée entre 1960 et 1970.

Ces différents taux comparés les uns aux autres prouvent suffisamment l'originalité du comportement des Mossi de Kolongotomo par rapport à celui des Mossi des deux secteurs du nord. Les colons de Kolongotomo sont surtout retournés en Haute-Volta à partir de 1960 après un long séjour à l'Office, alors qu'à Niono et Kourouma, quelle que soit la période considérée, les colons ont été instables. Que la population installée entre 1960 et 1970 soit, en forte proportion, demeurée à l'Office n'est guère représentatif, compte tenu de la faiblesse des effectifs concernés.

Le diagramme de la Fig. 14 nous informe avec plus de précision (strates annuelles) sur le rythme des arrivées et des départs dans chacun des secteurs.

A Kolongotomo, jusqu'en 1950, alors que le secteur fait le plein de sa population, peu de sorties sont à signaler (mais nos informations ne sont pas complètes (cf. note 72). Après une diminution du nombre des entrées, en 1951, celles-ci augmentent à nouveau, mais sans atteindre le volume des années antérieures, puis décroissent à partir de 1955. Dans le même temps, les sorties de colonisation s'accroissent. Elles atteignent leur maxima entre 1960 et 1962 (48 % des sorties). La période 1963-1970 est caractérisée par un très faible effectif de nouveaux immigrants et des départs beaucoup plus importants.

D'une façon générale, une "diagonalisation" apparaît dans le diagramme. A mesure que les années passent, le volume des arrivées décroît tandis que celui des sorties s'amplifie.

A Niono, l'histoire de la colonisation mossi peut se diviser en quatre périodes :  
1940 - 1945 : aucune sortie n'est enregistrée, mais le volume des arrivées faiblit entre 1943 et 1945.

1946 - 1956 : dix années marquées par des apports continus d'immigrants. Cependant, le volume des entrées s'amenuise tandis que les sorties s'accroissent. Ces sorties concernent une majorité de colons établis cinq ou six ans plus tôt ; c'est à dire au cours de la même décennie (73).

1957-1960 : période caractérisée par un équilibre relatif des entrées et des sorties.

- 1961-1970 : quelques installations en colonisation avec une interruption en 1966 et 1967, suivie d'une reprise à compter de 1968. Cependant, les sorties sont plus nombreuses que les entrées, ce qui est dû aux départs de familles arrivées avant 1961, parmi lesquelles un certain nombre de familles installées entre 1940 et 1950.

A Kourouma, le diagramme des entrées et des sorties est assez semblable à celui de Niono, mais ne concerne que des effectifs faibles. Par ailleurs, les départs sont enregistrés dès les premières années de la colonisation, alors qu'à Niono ils n'ont débuté que six ans après le début de la colonisation. Gardons-nous, cependant, de conclure à une instabilité plus forte des colons de Kourouma. Si les colons de Niono n'ont commencé à bouger qu'à partir de 1945 (charte de Brazzaville), c'est qu'il leur était pratiquement impossible de se soustraire du colonat au cours des années antérieures.

Dans les deux périmètres du nord, les départs se sont échelonnés de façon continue au même rythme que les arrivées, si bien que la période des indépendances nationales n'a pas précisément marqué la colonisation de ces secteurs comme ce fut le cas à Kolongotomo.

S'il est rationnel de chercher à rentabiliser un périmètre irrigué en intensifiant sa production agricole, le coût des facteurs de production que l'on y introduit ne doit pas être très élevé dès lors que l'on s'adresse à des colons. Dans le cas contraire, il paraît préférable d'opter pour une exploitation en régie directe.

"L'importance des prélèvements effectués sur les récoltes pour régler les façons mécaniques exécutées par l'Office sur leur terre, et dont le coût a considérablement augmenté sans que les prix des produits agricoles marquent une hausse sensible, a pu décourager les colons. Beaucoup d'entre eux se sont progressivement endettés, soit auprès de l'Office pour non-paiement des redevances sur de trop maigres récoltes, soit auprès des autres exploitants" (GUILLAUME -13- p. 287).

.../...

C-3 : LA SITUATION MATÉRIELLE DES COLONS

Les documents qui ont permis de rédiger ce paragraphe et de construire la série de graphiques des figures 15, 16 et 17 proviennent des bilans de collecte, établis pour chaque village à la fin des campagnes agricoles. Les informations sont données au niveau des chefs d'exploitation et comportent les rubriques suivantes :

a) Les charges de cultures :

- Charges principales coton : elles englobent : la taxe se rapportant à la surface cultivée, les redevances des travaux C.I.C. (billonnage, engrais, et insecticides)
- Taxe d'entretien des aménagements hydrauliques tertiaires
- Charges principales riz : elles concernent la taxe se rapportant à la surface cultivée, les redevances des travaux effectués par la S.M.T. (labour profond et planage).
- Charges secondaires : elles se divisent en trois parts : prêts et cessions (sacs, engrais et semences), frais de battage du paddy, annuités se rapportant au remboursement du matériel aratoire (charrues et herses) et des boeufs de trait.

b) La collecte :

- Montant de la livraison de coton (poids et valeur)
- Montant de la livraison de paddy (poids et valeur)

c) L'amortissement des dettes :

- Amortissement des dettes de l'exercice : il concerne le remboursement total ou partiel des frais de campagne.
- Amortissement des dettes antérieures : il concerne le remboursement total ou partiel du reliquat des dettes contractées au cours des campagnes précédentes.

d) Le paiement et le solde :

- Somme remise au colon, compte tenu de l'amortissement des dettes.
- Somme que le colon doit à l'Office (solde de l'exercice et solde cumulé).

Ces informations ont été recueillies pour les dix dernières années dans les bilans de collecte des dix neuf villages mossi. Pour la campagne 1969/1970, nous avons relevé les données qui intéressent chaque colon, mais pour les campagnes antérieures, faute de temps, nous n'avons considéré que les totaux concernant l'ensemble des exploitants de chaque village.

A partir de cette somme d'informations chiffrées, nous avons établi des moyennes par exploitant, afin de pouvoir établir des comparaisons significatives entre les villages et entre les secteurs de colonisation.

A cet égard, les figures 15 et 16 synthétisent l'ensemble de l'information. De 1961 à 1970 pour les secteurs de Niono et de Kourouma et de 1959 à 1970 pour le secteur de Kolongotomo, le lecteur peut suivre, pour chaque village mossi, l'évolution du revenu brut (collecte), des charges de campagne et de l'endettement par exploitant. La figure 17 révèle les disparités entre les revenus nets par exploitant, selon les villages.

C3-1 : Les revenus monétaires.

C31-1 : L'équilibre entre les charges de campagne et le rapport de la collecte

Au cours des dix dernières années, le rapport de la collecte à Niono (coton et paddy associés) a été le plus élevé des trois secteurs mais, compte tenu des charges de campagne également très fortes, le revenu net par exploitant a été très faible et parfois même déficitaire. On observe notamment, après une chute de la production entre 1964 et 1966 (laquelle a déclenché un processus d'endettement) que les charges de campagne se sont accrues sans être liées pour autant à une augmentation proportionnelle de la valeur des collectes. Le prix d'achat du coton n'a varié que de 32 à 35 FM/kg. entre 1962 et 1969 et les rendements sont demeurés stationnaires.

.../...

Les diagrammes qui se rapportent aux villages de Kourouma démontrent le redressement de la situation financière des colons, après l'abandon de la culture du coton. A mesure que le coton n'intervient plus que pour une faible proportion dans les charges de campagne, nous remarquons d'une part, que les revenus provenant de la collecte du coton, sans être élevés, sont au moins proportionnels aux charges (ce qui revient à dire, schématiquement, que moins le colon porte de soins au cotonnier, plus la culture du coton est rentable) et d'autre part, que le revenu net s'accroît régulièrement pendant que l'endettement diminue. Si Siengo est l'exemple du village endetté par la culture du coton, Ratenga symbolise l'évolution inverse.

Notons que les colons de Kourouma bénéficient d'une situation privilégiée du fait qu'ils cultivent de bonnes terres à riz. Aucun exploitant n'a jamais épandu d'engrais et les labours profonds sont extrêmement rares. Par contre, les charges secondaires sont élevées à Kourouma à cause des frais de battage (120 kg/tonne) et de l'achat de semences. L'augmentation des charges secondaires, quand elle n'est pas provoquée par l'acquisition de boeufs et de charrues, correspond donc toujours à une augmentation de la production.

Les villages mossi de Kolongotomo ont été classés sur la figure 16 suivant l'importance de l'endettement cumulé par exploitant. Tous les graphiques décrivent à peu près la même évolution de la valeur des collectes. Les sommets des colonnes dessinent des arcs de parabole : chute de la valeur de la collecte à compter de 1960 (effondrement du cours du riz), lente remontée de 1962 à 1965 (le prix du kg de paddy passe de 9 FM à 12,50 FM), chute de 1965 à 1967 (mauvaises années agricoles), redressement très net à partir de 1968 (le prix du kg de paddy passe de 12,50 à 16, puis 18 et enfin 25 FM).

Les charges de campagne ont régulièrement augmenté depuis 1959 (de 1959 à 1962 : charges secondaires élevées -dotation en boeufs et équipement en matériel aratoire), mais sont toujours suivies d'une augmentation du montant de la collecte.

Si la valeur moyenne de la collecte à Kolongotomo n'est pas très élevée comparativement à celle de Niono et de Kourouma, l'endettement y est aussi beaucoup plus faible :

Kolongotomo : 1959-1965 : palier autour de 15.000-17.000 FM par exploitant  
 1965-1969 : endettement plus fort (23.000 à 26.000 FM par exploitant)  
 1970 : chute ; l'endettement est nul ou très faible (9.800 FM. en moyenne).

Fig. 15

**KOLONGOTOMO**

**VALEUR DE LA COLLECTE  
ET ENDETTEMENT  
CUMULE**

par année, par village et par exploitant  
(en milliers de francs maliens)

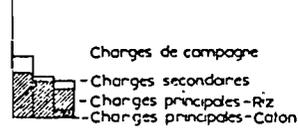
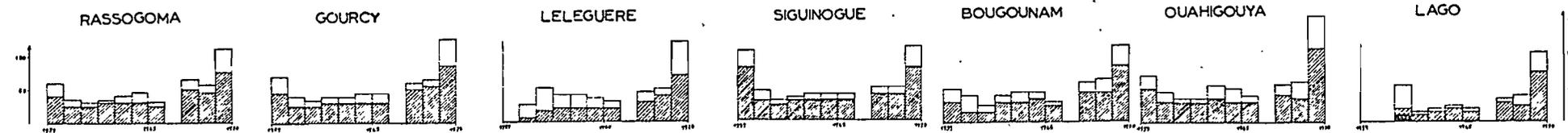
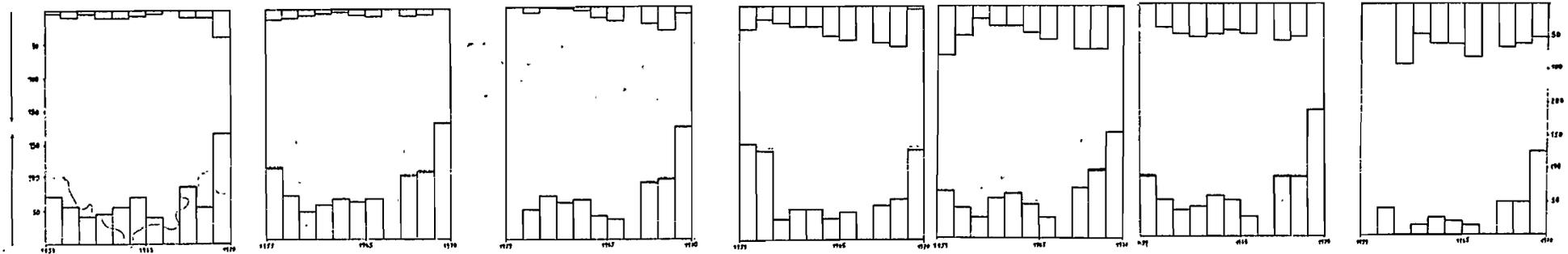
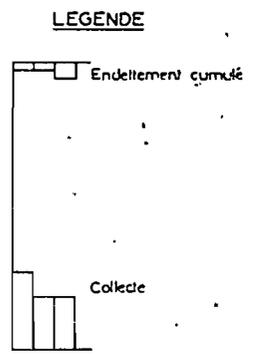
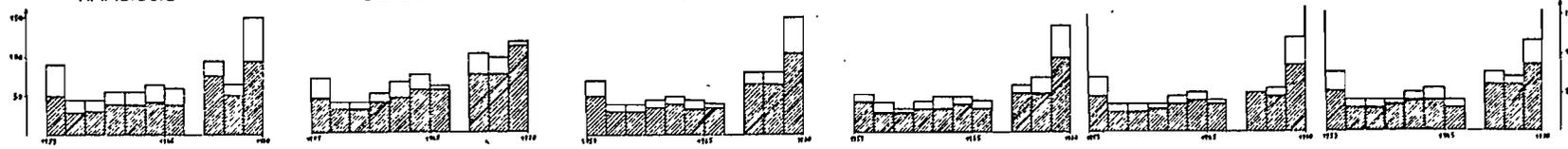
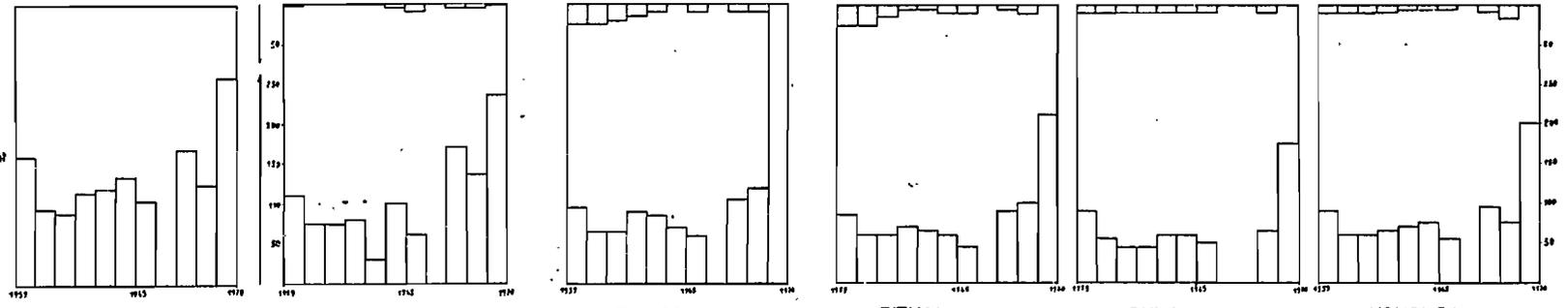


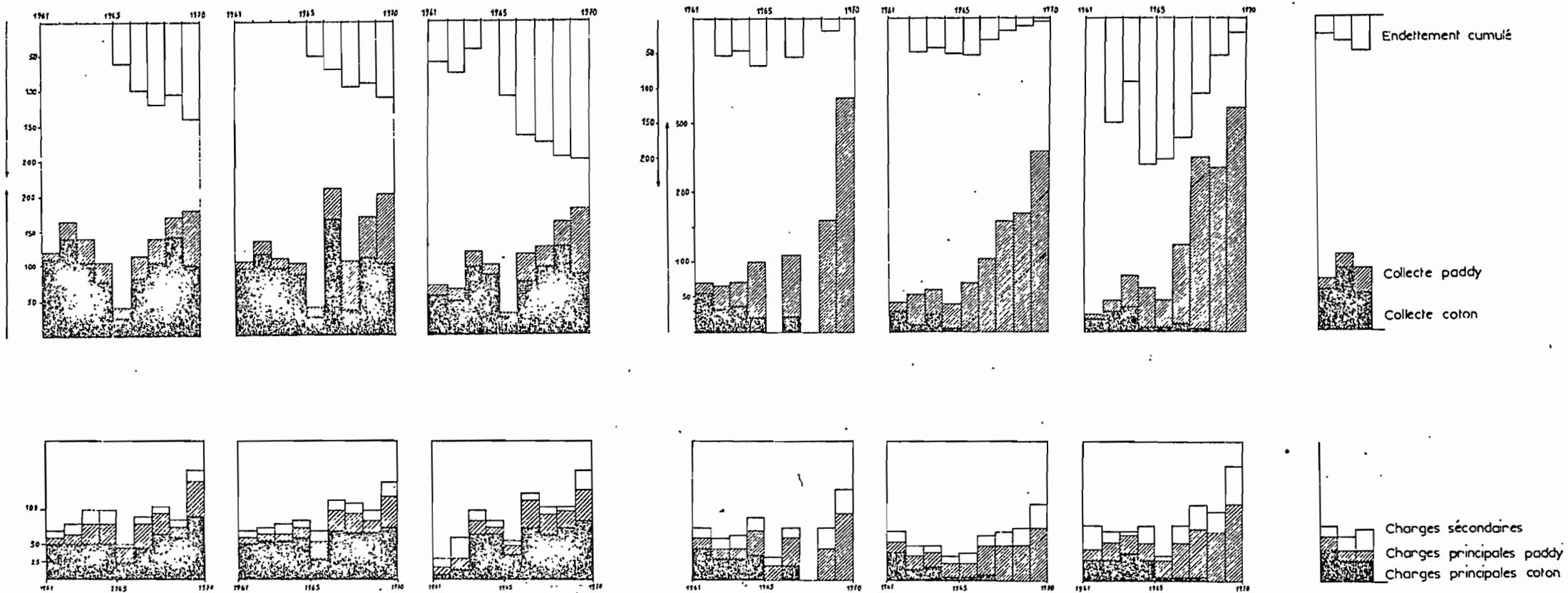
Fig. 16

VALEUR DE LA COLLECTE ET ENDETTEMENT CUMULE PAR EXPLOITANT  
(en milliers de francs maliens)

NIONO

KOUROUMA

LEGENDE



Kourouma : 1961-1965 : 60.000 FM de déficit, en moyenne, par exploitant  
 1965-1968 : baisse régulière (30.000 puis 15.000 FM) sauf à Ratenga  
 (150.000 FM. de dette par exploitant)  
 1968-1970 : chute (4.000 FM). A Ratenga la baisse de l'endettement est  
 plus lente (20.000 FM)

Niono : 1961-1965 (absence d'information)  
 1965-1970 : hausse continue de la dette : 50.000 FM en 1965 et  
 120.000 FM par exploitant en 1970.

C31-2 : Les revenus nets au cours des dix dernières années.

Si nous classons les villages mossi suivant le revenu net moyen par exploitant calculé sur dix années (différence entre la valeur de la collecte et le montant des charges totales de campagne), nous obtenons la distribution suivante :

+ 65.000 FM de revenu net	: <u>Namsiguio</u>
de 50.000 à 55.000 FM	: <u>Ratenga</u> , <u>Zitenga</u> , <u>Sika</u> .
de 40.000 à 50.000 FM	: <u>Rimassa</u> , <u>Rigande</u> , <u>Siguivoncé</u> .
de 20.000 à 30.000 FM	: <u>Riziam</u> , <u>Gourcy</u> , <u>Léléguéré</u> , <u>Kossouka</u> .
de 15.000 à 20.000 FM	: <u>Oula</u> , <u>Rassogoma</u> , <u>Siguinogué</u> , <u>Siengo</u> , <u>Ouahigouya</u> .
- 10.000 FM	: <u>Bougounam</u>
- 5.000 FM	: <u>Lago</u> .

Nous constatons :

1°) que le revenu net moyen de l'exploitant a été peu élevé, ce qui explique, dans presque tous les cas, le recours à l'endettement dès que le revenu est égal ou inférieur à 30.000 FM.

2°) que les colons de Kourouma, du fait de l'abandon de la culture cotonnière dès 1967 et de bons rendements de paddy, ont obtenu des revenus monétaires les plus élevés, avec ceux de Namsiguio à Kolongotomo (90.000-120.000 FM).

3°) que les colons de Rigandé et de Siguivoncé (Niono), malgré de fortes charges de campagne, ont néanmoins obtenu des revenus supérieurs à 40.000 FM en moyenne. Les habitants de Siengo, par contre, se classent en bas de l'échelle.

.../...

4°) que les exploitants de Kolongotomo ont connu des revenus nets moyens inférieurs à 30.000 FM., sauf les colons de Namsiguio.

Pour apprécier ces résultats, il est nécessaire de faire intervenir plusieurs explications.

Tout d'abord, nous n'avons considéré, jusqu'à présent, que les revenus monétaires provenant des collectes. Dans ces conditions, il est évident que la chute du cours du paddy a fortement compromis la situation financière des colons de Kolongotomo. Comme, au même moment, les rendements ont baissé, il a fallu multiplier les labours profonds et il s'en est suivi un léger endettement. De plus, les départs en masse des colons n'ont fait qu'accroître, au sein des familles, le déséquilibre entre les forces de travail et les superficies cultivées (baisse de la production). Mis à part Namsiguio, tous les villages ont été frappés par une chute très nette des revenus entre 1964 et 1967 et ont perdu, depuis 1960 soit le quart (Rassogoma, Gourcy, Kossouka, Kononga, Oula) soit plus de la moitié de leur population (Riziam, Rimassa, Ouahigouya, Bougounam, Siguinoguin, Léléguéré). Les villages les moins affectés par l'exode de population ont été également les moins endettés.

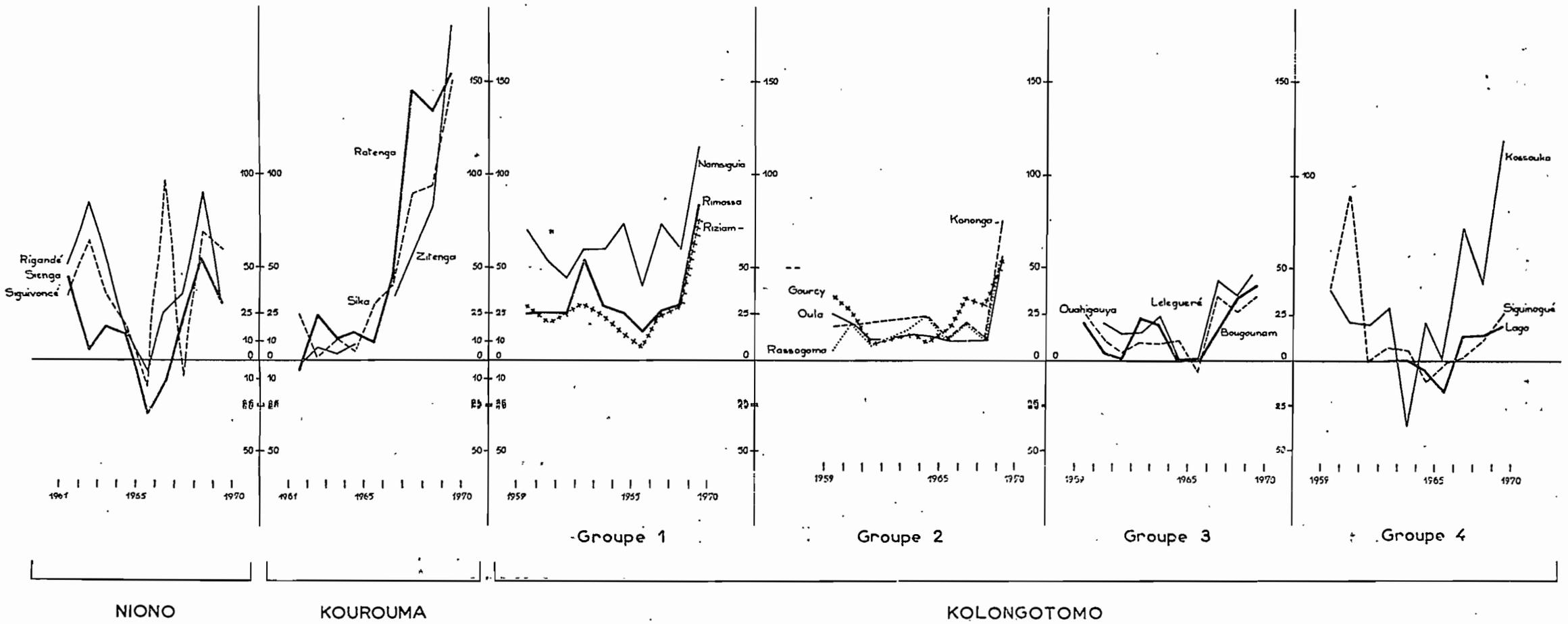
Depuis 1960, la situation financière des colons de Kolongotomo est demeurée stagnante. Mais rappelons que dans le même temps, ils ont développé les cultures hors-casiers dont la majeure partie de la production échappe à l'Office et que, de ce fait, nous n'avons pu contrôler. Pour apprécier avec précision la situation économique des colons, il serait nécessaire de connaître les superficies qu'ils cultivent hors des casiers. De toute façon, il ne fait pas de doute que l'autoconsommation est assurée par les productions agricoles "parallèles" (riz, niébé, mil, maïs, arachide). En 1961, le rapport de la M.I.S.E.S. n'accordait aux revenus monétaires que 41 % du revenu total d'un colon mossi

Il est vraisemblable qu'il en ait été de même durant les années qui ont suivi sinon, avec seulement 26.000 FM de revenu monétaire net par an, l'agriculteur n'avait aucune raison de demeurer à l'Office du Niger. Le fait que les encadreurs éprouvent beaucoup de difficultés pour contenir les Mossi sur leurs casiers, et que ceux-ci ont tendance à ne porter que des soins rapides aux cultures irriguées pour consacrer plus de temps à leurs champs de brousse, corrobore notre supposition.

Tout porte à croire que les recettes provenant des collectes ne représentent qu'à peu près la moitié du revenu global annuel. Ainsi les colons que nous avons classés au bas de l'échelle des revenus monétaires connaissent-ils, sans doute, un niveau de vie bien supérieur à celui que nous pouvons déduire du seul examen de la comptabilité de l'Office.

### EVOLUTION DU REVENU NET PAR EXPLOITANT

Selon le village (en milliers de francs maliens)



D'autre part, notre classification selon les revenus monétaires moyens a abouti à placer les villages de Niono, malgré leur fort endettement, avant ceux de Kolongotomo. Il s'agit d'une classification basée sur des moyennes, lesquelles ne permettent pas de conclure à une situation économique stable. En observant la figure 17, on s'aperçoit que le montant des recettes a varié du simple au triple (et inversement) d'une année à l'autre, dans les villages de Niono. Dans ces conditions, la situation des colons de Kolongotomo a été assurément plus enviable : les bénéficiaires ont été minimes, mais réguliers. Seuls les villages de Kossouka, de Siguinoguin et de Lago (qui a connu des années particulièrement difficiles -cf. note 50) ont subi des variations aussi fortes que celles des villages de Niono. Sur la figure 17, pour la commodité de la lecture des courbes et de la comparaison avec les deux autres secteurs, nous avons classé les villages de Kolongotomo en quatre groupes :

- 1) Villages où les recettes ont varié entre 10.000 et 60.000 FM
- 2) Villages où les recettes ont varié entre 5.000 et 20.000 FM.
- 3) Villages où les recettes ont varié autour de 10.000 FM.
- 4) Villages où les recettes ont considérablement varié de -30.000 à + 70.000 FM (cas que nous venons de présenter).

### C31-3 : Les entrées d'argent en 1970 et la variation du pouvoir d'achat

Jusqu'à présent, nous avons pris comme unité de comparaison l'exploitant moyen. L'analyse du bilan de collecte 1969/1970 permet, à la fin d'une décennie peu favorable au colonat mossi, de départager les exploitants endettés de ceux qui ne le sont pas et de connaître le montant des sommes dûes ou reçues.

Dans le tableau X, les numéros portés en haut des colonnes correspondent aux informations suivantes :

- 1 - Nombre d'exploitants ayant été payés en fin de campagne
- 2 - Valeur moyenne de la somme reçue
- 3 - Nombre d'exploitants n'ayant pas été payés, mais ayant remboursé intégralement leurs dettes
- 4 - Nombre d'exploitants endettés
- 5 - Valeur moyenne de l'endettement
- 6 - Valeur extrême de l'endettement
  - a) minima
  - b) maxima

.../...

PAIEMENT ET SOLDE  
CAMPAGNE 1969/70

Villages	1	2	3	4	5	6	
						a	b
<u>Kolongotomo</u>							
Riziam	6	75.500	-	1	7.100	-	-
Kossouka	24	95.000	1	5	15.600	6.400	43.000
Gourcy	31	51.500	-	1	15.700	-	-
Rimassa	26	80.263	-	-	-	-	-
Namsiguia	19	115.000	-	-	-	-	-
Rassogoma	28	38.000	-	-	-	-	-
Oula	38	56.000	5	4	12.000	1.600	28.000
Kononga	33	70.000	-	-	-	-	-
Ouahigouya	20	58.000	-	2	-	300	37.700
Siguinoguin	17	43.000	-	4	25.000	17.500	40.000
Lago x	9	22.300	-	13	56.500	1.500	263.000
Bougounam	7	50.000	1	1	14.200	-	-
Léléguéré x	4	119.000	-	4	22.600	6.000	39.000
<u>Niono</u>							
Siengo	13	179.483	-	22	176.000	7.000	453.000
Rigandé	10	195.600	-	21	196.000	44.000	392.000
Siguivoncé	15	153.000	-	17	110.000	38.000	418.000
<u>Kourouma</u>							
Zitenga	12	176.000	-	3	12.600	200	27.600
Sika	11	157.000	-	2	-	2.000	84.000
Ratenga	9	214.000	-	5	77.300	14.000	224.000

x 14 exploitants vivent à Lago. 13 sont dans une position débitrice, mais parmi eux, 8 ont, néanmoins, été payés.

x 4 exploitants mossi vivent à Léléguéré. Tous sont débiteurs mais ont été payés.

Si l'on tient compte uniquement des colons qui ont été payés en fin de campagne 1969/1970, le revenu monétaire net de ces colons a été de 102.000 FM. (51.000 F CFA) en moyenne pour l'ensemble des trois secteurs.

A Kourouma, le revenu monétaire a été de 183.000 FM (91.500 F CFA) pour 76 % de exploitants (32/42).

A Niono, il a été de 176.000 FM. (88.000 F CFA) pour seulement 39 % des exploitants (38/98).

A Kolongotomo, il a été de 67.200 FM (38.600 F CFA) pour 88 % des exploitants (262/297).

Ramené à l'ensemble des colons de chaque secteur, le revenu monétaire net pour la campagne 1969/1970 a été respectivement par exploitant et par habitant de :

153.000 FM (76.000 F CFA) et 17.600 FM (8.800 F CFA) à Kourouma

62.000 FM (31.050 F CFA) et 6.900 FM (3.450 F CFA) à Niono

62.000 FM (31.000 F CFA) et 6.400 FM (3.200 F CFA) à Kolongotomo

pour l'ensemble des Mossi de l'Office du Niger le revenu monétaire a été de 92.400 FM (46.200 F CFA) par exploitant et de 10.300 FM (5.150 F CFA) par habitant.

A titre de comparaison, signalons que M. P. VIGUIER (13) citait pour la campagne agricole 1948/1949 une recette monétaire de 5.310 F CFA et de 5.410 F CFA par personne respectivement pour le secteur de Kolongotomo et de Niono (Kourouma n'était pas encore aménagé en 1949). L'auteur en déduit le revenu net pour une exploitation type de dix personnes : 53.100 F CFA à Kolongotomo et 54.100 F CFA à Niono. La production de la campagne 1948/1949 n'a pas été exceptionnelle (rendements de 1,2 T/ha. de paddy). Comme à l'époque les colons étaient libres de commercialiser leur production à leur guise, M. P. VIGUIER précise que les revenus monétaires proviennent de la vente à l'Office de 63 % de la récolte.

En 1961, le rapport de la M.I.S.E.S. (bibl. 9) attribue une recette monétaire de 3.201 F CFA et de 2.189 F CFA par personne et par an aux colons mossi établis à Kolongotomo et à Niono. Pour l'ensemble du colonat de l'Office, la recette annuelle est estimée à 3.074 F CFA par personne et par an. Les revenus sont donc inférieurs à ceux de 1949 de 40 % à Kolongotomo et de 60 % à Niono

Nous avons remarqué sur les graphiques que l'année 1961 marque le début d'une conjonction défavorable : chute de la production provoquée par la baisse des rendements et le départ de nombreux colons, chute du cours du paddy.

Nous savons aussi que jusqu'en 1967, la situation financière des agriculteurs s'est encore dégradée. De 1960 à 1967, le revenu net annuel a été de l'ordre de 26.000 FM (13.000 F CFA) par exploitant et de 3.000 FM (1.500 F CFA) par habitant pour les secteurs de Kolongotomo et de Niono. Autrement dit, il a été inférieur de plus de 70 % à celui de l'année 1949.

Le revenu monétaire par habitant s'est considérablement accru au cours des quatre dernières années, puisqu'il atteint aujourd'hui 6.400 FM (3.200 F CFA) à Kolongotomo et 6.900 FM (3.450 F CFA) à Niono. Dans le premier cas, le revenu est égal à celui de 1961, dans le second, il lui est supérieur de 37 % .

Cependant, la valeur du Franc CFA a varié durant les deux dernières décennies ; ce qui valait 1 F CFA en 1950 vaut actuellement 3,58 F CFA et ce qui valait 1 F CFA en 1961 vaut actuellement 1,42 F (73).

La dégradation du pouvoir d'achat est surtout sensible à Kolongotomo du fait que la production agricole a baissé et qu'il est fort peu probable que l'on puisse quadrupler les rendements. A Niono, le phénomène est moins irréversible car il est pensable qu'à moyen terme la situation financière des colons puisse être améliorée par la seule augmentation de la production de paddy. L'exemple du redressement financier opéré par les colons de Kourouma est, de ce point de vue, assez convaincant.

En janvier 1971, les paysans mossi laissaient entendre qu'ils avaient connu les années les plus dures de leur séjour à l'Office du Niger et qu'ils entrevoient une amélioration de leurs conditions d'existence. Ceux qui sont toujours endettés ne se sentent nullement responsables de leur situation financière.

"Leur endettement leur apparaît de ce fait comme une circonstance  
 "banale de leur existence de colon, au même titre que toutes les au-  
 "tres circonstances extérieures qui conditionnent leurs activités à  
 "l'Office. Aussi longtemps que leur endettement n'entame pas la rela-  
 "tive abondance pratique dans laquelle ils vivent, il n'est à leurs  
 "yeux guère plus qu'une écriture sur les registres de l'organisme  
 "technico-administratif qui les encadre sans avoir prise sur leur  
 "univers personnel. Débiteurs permanents par malchance et par habi-  
 "tude, ils ne manifestent donc qu'une impatience modérée de voir  
 "s'éteindre leurs dettes. Au reste, ils savent que si leur situation  
 "devait se détériorer sérieusement, il leur suffirait d'imiter les  
 "nombreux colons mossi qui se sont enfuis de l'Office sans prévenir  
 "et sans laisser d'adresse, mais en y laissant leurs dettes. Ce qui

"leur importe surtout, en attendant, c'est de produire de quoi se  
 "nourrir suffisamment ; et ils s'arrangent sans doute pour soustraire  
 "de leur récolte la part de paddy qu'ils veulent envoyer au Yatenga,  
 "ou commercialiser pour leurs propres besoins. Comme l'Office ne per-  
 "çoit pas d'intérêt sur le capital investi au profit du colon et  
 "non remboursé par celui-ci, l'endettement ne coûte rien au colon.  
 "A la limite, il est avantageux pour ce dernier de commercialiser  
 "hors des circuits officiels cette part de la récolte qui devrait  
 "normalement être prélevée par l'Office pour résorber l'endettement.  
 "Rappelons qu'au moment de la collecte de la récolte, l'Office lais-  
 "se pour la subsistance au minimum 360 kg de riz par personne et par  
 "an. La sécurité alimentaire ainsi garantie est largement supérieure  
 "à celle des cultivateurs mossi restés au pays, où un actif exploite  
 "en moyenne de 0,80 à 1 ha, rapportant 400 kg de céréales, pour sa  
 "subsistance et celle d'une personne à charge.

"Nos parents du Yatenga savent que nous vivons mieux qu'eux. Nous  
 "avons tous les jours une nourriture abondante, et lorsque la ré-  
 "colte est bonne, nous achetons des "boubou" et du bétail. Or,  
 "seulement pour la nourriture, c'est difficile au Yatenga" (74).

### C3-2 : L'utilisation de l'argent

"Les préoccupations vestimentaires semblent tenir une "place assez  
 "importante dans l'esprit du colon, puisqu'il cite en premier lieu  
 "les dépenses d'habillement, quand on lui demande quel usage il  
 "fait de son argent" (74).

Puis le colon évoque l'aide importante qu'il fournit à ses parents  
 du Yatenga, avant de parler de l'argent qu'il investit dans les circuits matri-  
 moniaux. Ensuite, il estime que la meilleure utilisation de l'argent qui lui  
 reste consiste à acheter du bétail.

L'impôt, bien entendu, n'est pas oublié, mais, si le colon pense  
 à s'en acquitter en priorité, il ne représente pas pour autant une somme consi-  
 dérable.

Les investissements agricoles ne sont pas cités, car ils n'inter-  
 viennent que périodiquement (charrues hors d'usage, boeufs indaptés aux travaux  
 des rizières) et, de toute façon, sont comptabilisés dans les charges secondaires  
 de campagne et réglés en plusieurs annuités. L'épargne du colon n'est pas concer-  
 née par les achats de facteurs de production.

D'après les résultats de l'enquête menée auprès des habitants de Sika (Kourouma), donc auprès de familles de colons riches, la ventilation des dépenses monétaires est la suivante :

Alimentation :

Poissons	8 %
Sel et sucre	7 %
Mil, sorgho, soubala et beurre de karité	6 %
boissons	1 %

Tabac et cola 11 %

Produits de ménage

(bougies, pétrole, savon etc..) 8 %

Habillement 13 %

Salaires 18 %

Cadeaux, aide aux parents 11 %

Achat de bétail 8 %

Transports 4 %

Impôts et cotisations 5 %

Cette liste des dépenses n'est pas tout à fait représentative de la manière dont les Mossi de l'Office du Niger utilisent leur argent.

Au village de Sika, les familles sont composées d'adultes et de jeunes enfants. Les impôts sont donc proportionnellement moins élevés dans ce village qu'ils ne le sont dans ceux de Kolongotomo ou de Niono, qui abritent des familles nombreuses. Par ailleurs, il est vraisemblable qu'à Kolongotomo où les chefs de famille n'ont pas toujours la possibilité de cultiver de grandes parcelles "hors-casiers", les sommes d'argent dépensées pour acheter du mil

.../...

soient plus élevées qu'à Sika. La part relative à l'aide financière octroyée aux parents du Yatenga et celle réservée aux transports sont élevées. Ceci s'explique par l'aisance économique que connaissent les colons de ce village et par le fait qu'ils n'hésitent pas à se rendre une fois par an en Haute-Volta. Dans les autres villages, hors du secteur de Kourouma, l'aide réservée aux parents est plus faible et sa nature est différente. Bien que le transport des céréales soit interdit sur le territoire malien, il nous a semblé que les Mossi de Kolongotomo continuaient à expédier des sacs de paddy en Haute-Volta, plutôt que de donner de l'argent à leurs parents. La faiblesse des revenus monétaires durant les dix dernières années expliquent en partie cette attitude. Enfin, le chapitre des salaires est très élevé, ce qui ne peut être le cas dans les autres secteurs où les colons font plus souvent appel à l'entraide qu'au salariat agricole (cf. p. 65). Pour une invitation de culture, le colon dépense de 1.000 à 1.500 FM.

On dit à l'Office que le colon riche possède un important troupeau, mais il est extrêmement difficile de connaître l'importance de ce troupeau. Les recensements du cheptel vif, effectué chaque année par l'Office, ne reflètent pas, tant s'en faut, la réalité. Les colons n'hésitent pas à déclarer les boeufs de labour mais oublient les vaches, génisses et veaux (et les caprins, à Kourouma) qu'ils confient aux Peul. Un chef d'unité de production de Niono, bien informé, affirme que tel colon de Siguiwoncé possède trois cents têtes de bétail. Et il ajoute : "celui-là ne retournera pas en Haute-Volta". Mais ce n'est pas un exemple commun. Généralement, d'après les recensements de l'Office, les colons possèdent, en plus de leurs boeufs de labour qu'ils renouvellent tous les sept ans environ, de deux à trois têtes de bétail. La moyenne est plus élevée à Kourouma car les colons sont riches (7 têtes de bétail). Il ne fait pas de doute que l'importance des troupeaux villageois dépend de la situation économique de leurs propriétaires. (tabl. XI.).

Tous les colons possèdent du matériel agricole, dont les dote l'Office, mais seuls quelques uns sont propriétaires de charrettes. Ce sont souvent les plus riches, mais aussi ceux qui cultivent des champs éloignés en brousse (Niono).

Les bicyclettes et les mobylettes sont plus nombreuses dans les villages du nord qu'à Kolongotomo, mais il est vrai que l'étroitesse des digues ne facilite pas leur emploi dans ce dernier secteur (75).

Quelques colons acquièrent des biens de plus grande valeur comme les machines à coudre et les postes à transistors.

.../...

Tableau XI.

## CHEPTEL VIF ET CHEPTEL MORT

Villages	Boeufs et Travaux	Vaches	Génisses et Taurillons	Total	Charrue	Herse	Charrette
Siengo	124	34	7	165	69	22	27
Rigandé	105	62	43	210	41	17	15
Siguivoncé	146	45	37	228	42	4	20
Zitenga	77	26	58	161	23	16	5
Ratenga	56	5	22	83	23	18	11
Sika	49	19	14	82	21	10	9
Gourcy	102	31	35	168	39	27	8
Kossouka	105	29	47	181	37	29	10
Riziam	20	1	3	24	9	6	5
Rimassa	78	17	34	129	56	24	6
Namsiguia	69	14	40	123	28	17	3
Rassogoma	80	10	19	109	32	13	10
Oula	126	26	41	193	64	24	8
Kononga	111	52	90	253	46	19	7
Ouahigouya	53	16	23	92	24	13	2
Siguinogué	57	11	6	74	27	21	2
Bougounam	14	6	7	27	8	6	3
Lago	29	7	8	44	14	10	1
Léléguéré	29	7	11	47	10	0	3

Mis à part ces derniers exemples, l'éventail et la hiérarchie des dépenses que nous avons présentées s'avèrent peu différents de ce que des enquêtes semblables révèlent en pays mossi.

"Cela peut surprendre, à première vue, étant donné la nature apparemment très différente des systèmes économiques. Toutefois, la sphère économique des colons de l'Office n'a que peu d'autonomie par rapport à l'univers socio-économique du Yatenga, auquel les colons restent attachés comme par un cordon ombilical. Les colons n'utilisent pas leur argent selon des stratégies originales qui découleraient de la nature et des possibilités propres de l'argent. Ils l'utilisent en se référant aux normes de leur univers traditionnel." (76).

Il est possible aussi que, du fait de la dégradation de leurs conditions d'existence au cours des dernières années, les colons se soient repliés sur les valeurs traditionnelles auxquelles ils sont le plus attachés, s'efforçant avant tout d'assurer leur subsistance et plaçant l'essentiel de leur épargne dans l'achat de bétail. Beaucoup de Mossi retournés en Haute-Volta n'ont ramené pour seul bien que leurs animaux ; lesquels, confiés aux Peul, ont franchi la frontière quelques semaines après leur départ et les ont rejoints dans leurs villages, en Haute-Volta.

La thésaurisation n'est pas négligeable, non plus. Dans les villages qui connaissent une rapide élévation des revenus monétaires (Kourouma), elle recouvre des sommes de plusieurs centaines de milliers de francs maliens, entassées dans les canaris, en attendant leur rapatriement probable en Haute-Volta.

CONCLUSION : LA VALEUR D'UN EXEMPLE

La colonie mossi de l'Office du Niger tient à la fois du groupe de travailleurs émigrés semblables à ceux qui vont rechercher des salaires sur les plantations ivoiriennes et du groupe de colons agricoles tels qu'on peut les rencontrer dans les terres neuves de l'ouest et du sud-ouest de la Haute-Volta. Toutefois, la conjoncture actuelle est telle que l'Office ne peut répondre totalement aux aspirations des uns comme à celles des autres.

En effet, ou bien le paysan voltaïque passe la frontière et cherche à l'étranger un travail rémunérateur pour retourner, le plus vite possible, dans son village, ou bien il décide de s'installer comme colon avec sa famille dans les régions voisines du pays mossi. Bien rares sont les ressortissants voltaïques qui se sont établis définitivement à l'étranger, sous contrat. Du temps de la fédération de l'A.O.F. et du rattachement du Yatenga au Soudan, on pouvait considérer que le colon mossi n'avait pas quitté son pays. Actuellement, ce n'est plus le cas. Quant à s'établir comme colon au Mali pour accumuler des bénéfices qui, comme nous l'avons démontré, ne sont généralement pas très élevés, bien peu de Voltaïques y songent car ils peuvent trouver en Basse-Côte des emplois mieux rémunérés.

Nous pouvons dire que la colonisation mossi, jamais stabilisée du fait de l'éloignement du pays natal, en sursis depuis l'introduction de la culture mécanisée et intensive, est aujourd'hui définitivement compromise faute d'avoir pu s'adapter à la situation nouvelle née des Indépendances africaines. Le tiers de l'effectif mossi est retourné en Haute-Volta depuis 1960 et quelques dizaines d'anciens colons se sont réfugiés dans les villages bambara, en bordure des périmètres, où ils constituent un peuplement semi-clandestin. Quant à ceux qui ont décidé de conserver leur statut de colon, ils se divisent en deux groupes et obéissent à deux tendances principales.

Les uns sont établis depuis très longtemps à Kolongotomo ou à Niono et ne peuvent aller ailleurs pour cultiver. "Nous sommes contraints de rester ici", disent-ils, "bien que la terre soit maintenant fatiguée et ne produise plus comme autrefois". Depuis si longtemps qu'ils ont quitté le Yatenga, les liens qui les attachent au pays sont plutôt d'ordre sentimental que social. Ils ont rompu avec le système traditionnel de culture, assuré leur subsistance et acquis un certain confort en acceptant tout ou partie du système de production mis à leur disposition par l'Office. Ce sont généralement de bons agriculteurs qui ont su s'adapter aux mutations successives que leur a imposé l'Office. Dans ce cas,

.../...

on ne peut que déplorer que cette génération de vieux colons ne soit pas suivie d'une relève. Mais, on trouve aussi parmi eux des colons endettés qui n'ont pas les moyens de retourner en Haute-Volta. "Ce n'est qu'à la vieillesse, quand le désir de rentrer au village et de passer ses derniers jours auprès des siens devient pressant, que le vieux colon retourne chez lui".

Les enfants de cette génération, dont la plupart sont nés à l'Office, ne connaissent guère le Yatenga ni leur famille restée au pays natal. Pourtant, eux-aussi, manifestent leur intention de quitter les terres irriguées. "Ils savent qu'un jeune ne peut devenir un homme socialement majeur, au fait des traditions et des coutumes de son ethnie, qu'en se référant à sa famille". Par ailleurs, ils n'ont pas choisi, comme leurs pères, de devenir colons. Aussi, beaucoup retournent-ils au pays, puis gagnent, par la suite, la Basse-Côte. Une minorité seulement part directement en Côte-d'Ivoire pour y effectuer de courts séjours. Ils ne représentent que 14,5 % de la classe d'âge de 15 à 34 ans. Ce taux est faible quand on le compare à celui du pays mossi (52 % pour le même groupe d'âge dans l'ouest-Mossi et 32,5 % au village de Say (Gourcy). Il n'y aurait pas à s'inquiéter, outre mesure, de ces absences temporaires que l'on enregistre partout, même dans les secteurs de colonisation spontanée en Haute-Volta ("les enfants ont assez de mil pour manger, mais ce qu'ils veulent, c'est avoir des vélos et de l'argent"), si elles ne provoquaient pas souvent les départs prématurés des familles, du fait de la pénurie de main-d'oeuvre qu'elles occasionnent.

Les autres sont des colons plus récemment installés, que nous avons surtout rencontrés dans les trois villages de Kourouma. Ce sont des hommes jeunes, dont la moyenne d'âge est de 35 ans, qui donnent l'impression de se conduire en pionniers au milieu des sables du sahel. Ils réussissent à épargner beaucoup d'argent grâce aux rendements exceptionnels qu'ils obtiennent dans leurs rizières. Leur main d'oeuvre familiale n'est pas affectée par le départ des jeunes car les parents ont des revenus monétaires suffisamment élevés pour offrir à leurs enfants ce qu'ils leur demandent. Colons dynamiques, ils sont à l'Office pour gagner de l'argent, mais non pour y vivre définitivement. Ils se considèrent comme des travailleurs émigrés qui retourneront en Haute-Volta, une fois fortune faite. Peut-être seront-ils remplacés, après leur départ, par des membres de leur famille ? Nous ne saurions le présager.

Les colons qui ont quitté l'Office sont retournés pour la plupart en Haute-Volta, pour s'installer soit dans leurs villages d'origine, soit dans les secteurs de colonisation spontanée, soit encore, mais c'est une minorité, dans des périmètres irrigués.

.../...

Les anciens colons que l'on retrouve dans les villages du Yatenga font partie des éléments dynamiques de la population. Ils sont réceptifs aux conseils des encadreurs agricoles mais ne peuvent valablement exploiter leurs connaissances acquises du temps de leur séjour à l'Office, car le milieu ne s'y prête pas. La plupart d'entre eux s'acharnent à cultiver des bas-fonds, construisent des diguettes pour retenir l'eau de ruissellement, mais leurs efforts restent impuissants et sont disproportionnés aux résultats. Possesseurs de charrues, ils cultivent de vastes champs de brousse, commercialisent une partie de leur production et font partie de la classe des paysans aisés, comparativement au bas niveau de vie des cultivateurs du Yatenga.

Les colons qui ont préféré s'établir en pays samo ou bwa, dans les zones de colonisation mossi, vivent, apparemment, dans de meilleures conditions que leurs homologues du Yatenga. Ils cultivent du coton, du sésame et beaucoup de sorgho blanc.

Après l'expérience de culture cotonnière du casier irrigué de Di, dans la vallée du Sourou, et dans le cadre de l'aménagement des casiers de Guiédougou, dans le canton de Lanfiéra (cercle de Tougan), les autorités voltaïques ont lancé il y a six ans, une campagne en faveur des familles rapatriées du Mali : "l'Opération cent familles". Elle consistait à installer en priorité les colons de l'Office sur le nouveau périmètre pour y cultiver du coton et des plantes maraîchères. Les responsables de l'aménagement pensaient, à juste titre, pouvoir récupérer de bons éléments qui faciliteraient la phase de démarrage de l'exploitation des casiers. Toutefois, la plupart des anciens colons de l'Office sont restés un court séjour puis sont repartis. Les exigences de la culture cotonnière associées à celles du maraîchage ne leur ont pas convenu. En 1968, sur quinze colons installés à Di, quatre seulement étaient des anciens de l'Office et à Guiédougou, ils étaient dix-sept parmi les quatre-vingt cinq colons mossi. Une enquête déterminait la même année leur revenu annuel moyen à 13.500 F CFA, toute charge déduite, pour une production de 600 kg. de coton graine par exploitant. Cependant, tous désiraient cultiver davantage de champs de brousse afin d'accroître leur production de mil et de niébé, voire de coton (en culture sous pluies). Leurs revendications sont donc identiques à celles que nous avons enregistrées à l'Office : posséder des champs de case et des champs de brousse, en plus de leur casier irrigué (77).

Au début de l'année 1971, le Gouvernement de la Haute-Volta a adressé une demande auprès des autorités maliennes, pour que dix familles mossi de l'Office puissent s'implanter sur le périmètre du Kou (région de Bobo-Dioulasso) dont l'exploitation vient de commencer. Nous ignorons les motivations précises de cette demande, mais nous pensons que les responsables du nouveau périmètre souhaitent encadrer les colons par des cultivateurs au fait des problèmes d'irrigation. Il est possible que, cette fois, la colonisation de ce petit périmètre (500 ha. aménagés et 1.500 ha prévus) soit une réussite, car il s'agit de cultiver du riz deux ans sur trois. De plus, les conditions d'admission sont rationnelles. Ne sont admises sur le périmètre que les familles composées au minimum de quatre personnes actives (15-59 ans) auxquelles il est confié un casier de un hectare de superficie. A la fin de la première campagne, les nouveaux colons encadrés par des assistants techniques formosans, ont obtenu des rendements moyens de 5 à 6 tonnes à l'hectare. Il est prévu deux récoltes par an.

Tel est le rapide bilan que l'on peut présenter de la colonisation mossi à l'Office du Niger, sans oublier les colons qui sont retournés en Haute-Volta.

Indépendamment de l'évolution propre à la colonisation mossi, il faut remarquer que, d'une façon générale, aucune des grandes opérations agricoles menées en Afrique dans des "terres neuves" n'a échappé à de graves difficultés, surtout quand les problèmes d'aménagement se sont doublés d'un effort de mécanisation. Toutefois, il nous semble que les difficultés proviennent surtout des caractères régissant le mode d'exploitation des terres. Généralement, ces derniers n'ont pas été établis en faveur d'une colonisation de peuplement que les responsables souhaitent pourtant stable -ce qui tient du paradoxe.

On est obligé de constater que dans les plans de mise en valeur des terres neuves, le colon n'a pas toujours été prévu comme le principal intéressé à l'innovation technique.

Malgré les déclarations de principe, il en a été ainsi à l'Office du Niger, créé en 1932 pour satisfaire les besoins de la métropole. L'Office est né de considérations techniques (surtout topographiques). Il fallait profiter d'une circonstance, à savoir "l'eau coule toute seule", pour développer un centre de production cotonnière. Ce n'est qu'en second lieu, lorsqu'il a fallu rechercher la main-d'oeuvre nécessaire à son exploitation, que les promoteurs ont songé aux Mossi, au même titre qu'aux autres groupes du Soudan.

.../...

Les premiers responsables de l'Office n'ont pas été particulièrement animés par la volonté de soulager les fortes pressions démographiques du Yatenga. La colonisation agricole a été conçue comme une colonisation de production, malgré les nobles sentiments qui ont animé certains de ses dirigeants. Ce caractère n'a fait que se confirmer à mesure que l'exploitation des terres irriguées s'est orientée vers des modèles de mise en valeur et d'organisation de pays développés. Les colons ont successivement cultivé du mil et du riz, puis du riz et du coton enfin, la culture cotonnière est devenue intensive et mécanisée. Cette évolution démontre clairement qu'une colonisation à but de production est incompatible avec un système de culture traditionnelle ; d'où l'incessant conflit qui oppose les cultivateurs aux représentants du système de valeur qui leur est offert en modèle (cultures de casiers - cultures hors casiers).

Dans les faits, il apparaît que le désir de constituer un centre de formation de paysans modernes en même temps qu'un secteur de haute production n'a pu être réalisé avec autant d'harmonie que l'avaient souhaité les responsables de l'Office ; faute de quoi, petit à petit, l'accent a été mis sur l'intensification de la production.

Comme nous l'avons déjà signalé, une telle critique peut être étendue à d'autres expériences de colonisation agricole, à commencer par le Gézira où, malgré des conditions objectives meilleures telles la fertilité des sols, la possibilité de se passer de drainage, les communications plus faciles, la situation reste loin d'être parfaite. Il est même juste de reconnaître qu'au cours des différentes étapes qu'a connues le développement de l'Office, il s'est toujours trouvé des responsables attentifs aux réactions des colons et qu'en ce qui concerne spécialement la colonisation mossi, différents points positifs doivent être soulignés :

Dans le secteur de Kolongotomo, créé pour devenir le "second Yatenga", les deux tiers des Mossi établis avant 1949 sont demeurés en colonisation, car ils n'ont été que peu touchés par les mesures d'intensification de la production.

Tous les colons connaissent une aisance vivrière et certains accèdent à des revenus élevés.

Ils ont tous, par nécessité, adopté des techniques nouvelles (la culture attelée et plus récemment le labour profond et l'épandage d'engrais).

Les anciens colons retournés dans leur région d'origine sont incontestablement des éléments dynamiques : preuve que l'Office du Niger est parvenu à façonner un nouveau type d'agriculteurs.

Il semble que, comme partout ailleurs, le dirigisme en matière de production a eu tendance à se développer quand il est apparu que le plan de mise en valeur n'avait pas été bien conçu, que les cultures préconisées ne pouvaient pas s'adapter et que le projet était en fin de compte trop ambitieux (coûts élevés qui imposent des rendements maxima).

Alors que l'on se préoccupe aujourd'hui en Haute-Volta de l'ampleur prise par les mouvements spontanés de colonisation agricole et que l'on songe à canaliser les flux migratoires vers des zones de colonisation aménagées, il paraît souhaitable de ne pas ignorer les enseignements des expériences tentées ailleurs.

Une politique visant à susciter ou encadrer des mouvements de colonisation agricole mossi est susceptible de s'inscrire dans des perspectives différentes.

Son objectif majeur peut être de soulager la pression démographique en pays mossi. Il s'agit alors de contribuer au départ d'une fraction significative de la population mossi et d'assurer une colonisation de peuplement, soit dans des périmètres hydro-agricoles -mais leur nombre et leur étendue seront limités-, soit dans des aires de "terres neuves" sèches plus ou moins aménagées. On ne peut douter, ainsi que le montrent certains mouvements de colonisation spontanée, que l'objectif démographique ne trouve des prolongements sur le plan économique.

A l'origine, aucun effort de grande envergure ne devrait être envisagé pour atteindre un niveau de haute production. Il serait souhaitable, en priorité, de favoriser le déplacement et l'installation des familles mossi et de faciliter leur enracinement. Les objectifs économiques et techniques pourraient être introduits progressivement, l'amélioration des techniques culturelles traditionnelles précédant tout effort en faveur de cultures commerciales. A terme, les colons devraient avoir la possibilité de fournir un surplus de produits agricoles aux régions dont ils sont originaires. L'action entreprise viserait à contribuer à résoudre les problèmes démographiques et économiques du pays mossi. Pour sauvegarder ses chances de succès, il serait important de ne pas rompre avec les habitudes des paysans mossi. Ainsi, lorsque les possibilités hydrauliques autoriseront à pratiquer la culture irriguée, il conviendrait de n'accorder qu'une petite superficie à chaque famille et d'associer des cultures pluviales, champs de case et champs de brousse, dont l'expérience montre (cf. Office du Niger, Guiédougou) que les colons mossi font toujours grand cas. Le statut foncier devrait s'écarter le moins possible des formes traditionnelles de droit à la terre : ni achat, ni vente, mais une tenure sans redevance pour les parcelles de culture sous pluie et une taxe minime pour l'exploitation des casiers irrigués.

Par ailleurs, l'organisation de la colonisation ne devrait pas être autoritaire, mais prendre l'aspect d'une orientation des cultures, sauf dans les casiers irrigués où productions et commercialisation pourraient être contrôlées.

Enfin, tous les aménagements devraient être réduits au minimum, et si possible, réalisés par les futurs colons qui seraient rémunérés pour ce travail. L'argent reçu les aiderait à assurer leur subsistance durant les premiers mois de leur séjour, et permettrait d'éviter de donner des primes de départ, de faire des dons ou d'apporter une aide alimentaire, qui ont souvent de mauvais effets psycho-sociologiques, et faussent les premiers résultats.

Mais on peut concevoir également l'appel à des familles de colons mossi comme un complément souhaitable, et dans certains cas indispensable, d'opérations de mise en valeur des aires d'accueil, à un niveau local ou à une échelle territoriale plus vaste. Il s'agit en somme d'exploiter et de conjuguer deux des principales ressources de la Haute-Volta, l'une naturelle, fruit du passé, l'autre humaine : d'une part, l'existence de régions inexploitées ou sous-exploitées, dont certaines sont situées de part et d'autre d'axes hydrographiques, se prêtant parfois à une utilisation rationnelle de l'eau ; d'autre part, l'abondance de la force de travail disponible en pays mossi, dont on sait qu'elle y est mal rémunérée, et dont une partie est d'ores et déjà contrainte à s'expatrier.

Tandis que, le cas échéant, les intérêts légitimes des populations locales doivent être respectés et leur avenir préservé, les objectifs économiques et techniques proposés aux colons doivent conduire à l'utilisation la plus efficace des aptitudes naturelles de l'aire mise en valeur, et tenir compte des préoccupations économiques nationales.

Cependant toute opération de développement rural est avant tout oeuvre de l'homme. La mise en valeur des terres inexploitées et sous-exploitées du territoire voltaïque ne peut ignorer les aptitudes, les préoccupations, les ambitions des colons qui en seront les premiers artisans, et sur qui repose le succès de l'entreprise.

Quel qu'en soit l'objectif principal, l'avenir d'une politique de colonisation mossi reposera certainement moins sur son efficacité économique que sur son aptitude à susciter la collaboration des colons et leur adhésion aux fondements sociaux et économiques de la nouvelle société rurale mise en place (cf.78). Sa réussite dépendra directement de la qualité du dialogue que les responsables de la politique mise en oeuvre auront su établir avec les groupements humains concernés.

Notes infra-paginales :

1°) Les colons samo, originaires de la Haute-Volta ainsi que les colons bwa, dont le pays s'étend à la fois en territoire malien et voltaïque, n'ont pas été étudiés. Sous le nom de Mossi, nous regroupons également les groupes apparentés : Marancé, Yarcé, Fulsé et Silmi-Mossi.

2°) Cf. Les études en cours de G. REMY (régions de Dédougou, Bobo Dioulasso), de M. BENOIT (région de Nouna-Solenzo), de P. LESSELINGUE (région de Toma) et de J.M. KOHLER (cercles de Yako et de Koudougou)

3°) Deux autres secteurs : MOLODO et DOUGABOUGOU ne sont pas intéressés par la colonisation mossi.

4°) Les chiffres placés à la suite d'un nom d'auteur, dans le texte ou dans les notes, renvoient au classement bibliographique publié en fin d'article.

5°) "L'Office est un entrepreneur de travaux publics qui a non seulement créé le réseau hydraulique mais également les bâtiments, aménagé les villages de colons et qui est actuellement chargé de l'entretien de toute cette infrastructure. C'est aussi un service administratif qui recrute de la main-d'oeuvre agricole, qui passe des contrats de tenure avec les colons, qui leur fournit les moyens de production et parfois même des produits de consommation. L'Office est également un entrepreneur industriel et commercial qui transporte le paddy et le coton-graine produits dans les casiers et qui les commercialise (après usinage). Enfin et surtout, l'Office s'occupe de la production agricole elle-même. Il assure l'encadrement des colons, contrôle l'utilisation du réseau d'irrigation et vulgarise les techniques agricoles. Il peut effectuer par ces colons, contre paiement d'une redevance, des travaux mécaniques qui vont du labour ou du semis jusqu'au traitement phytosanitaire du coton ou au battage du paddy. Ces services mécaniques lui permettent d'ailleurs d'exploiter directement des terres, grâce à des régies agricoles. Cette multiplicité des opérations rend donc particulièrement difficile la bonne connaissance du fonctionnement de l'Office du Niger".  
(J.C. de WILDE (11) pp. 11-12).

6°) Pour l'ensemble de ce paragraphe, cf. Office du Niger, Note de présentation technique (18) et AW. dj. (23).

7°) a) Cette mission avait conclu peu de temps auparavant au peu d'intérêt de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sénégal.

b) "Le climat du Delta Central est du type soudano-sahélien. La saison des pluies se situe de juin à octobre avec une forte intensité de la mi-juillet à la mi-septembre. (moyennes pluviométriques 1944-1960 : Kolongotomo : 653 mm, Niono : 671 mm et Kourouma : 614 mm). La pluviométrie peut varier considérablement d'une année à l'autre, avec des amplitudes de 200 à 300 mm (ex : Kolongotomo : 611 mm en 1949 et 841 mm en 1954, Niono : 767 mm en 1952 et 548 mm en 1959, et Kourouma : 416 mm en 1949 contre 838 mm en 1954). Dans ces conditions, même en raison des pluies, des irrigations de complément sont d'un grand secours. Or, à la hauteur de Markala, les crues apparaissent en mai et culminent en octobre (le débit moyen est alors de 5.000 m<sup>3</sup>/s). On voit donc que la période des larges possibilités d'irrigation coïncide avec la saison des cultures". (AW-Dj. (22)).

---

8°) "Les études géologiques démontrent que le Niger actuel résulte de la réunion de deux anciens cours d'eau : l'un, issu du Fouta D'jalon, envoyait des eaux par un delta dans un lac saharien, l'autre descendait de l'Adrar des Iforas et de l'Aïr vers le golfe du Bénin. Par un processus de capture, la conjonction des deux cours d'eau se fit aux environs de l'actuel Tombouctou. L'assèchement progressif du lac saharien, lié au lent rehaussement de toute cette région, expliquerait le phénomène et l'existence actuelle du Delta Central Nigérien.

L'ancien système lacustre continuant à s'assécher, il existe désormais deux deltas : Le delta vif (600.000 ha) que les eaux du Niger inondent à chaque saison des pluies, le delta mort (900.000 ha) qui ne bénéficie plus des crues du fleuve. Faute d'eau, cette vaste contrée était devenue à peu près désertique, quand l'idée s'est fait jour de la transformer en un centre d'activités agricoles" (Office du Niger - Note de présentation technique (18)).

"Cette action pour revivifier le delta mort était opportune car, comme dans tous les deltas, les défluent du Niger coulent sur des lignes de faite. Leur utilisation pour l'adduction des eaux d'arrosage était donc tout indiqué. (Les canaux du Sahel et du Macina empruntant le tracé de deux défluent). Le drainage peut être fait dans les parties basses intercallées entre les défluent. Par ailleurs, le pendage général sud-ouest, nord-est, permet d'irriguer les terres par simple gravité à partir du barrage de Markala point le plus haut du delta central Nigérien. (AW-Dj. (22)).

---

9°) Le centre de Baguineda fut intégré à l'Office jusqu'en 1961.

---

10°) Les colons de Niénébalé et de Baguineda, avaient déjà été réquisitionnés pour la construction du réseau hydraulique. 4.500 travailleurs, encadrés par un personnel militaire du génie et de l'artillerie, ont constitué la main-d'oeuvre des chantiers de la S.T.I.N. de 1925 à 1927. (AW.Dj. (23)).

---

11°) Cette pratique de l'intégration s'est perpétuée chaque fois que les aménagements sont venus encercler des villages "traditionnels". Tel fut encore le cas de Sokolo (Centre de Kourouma) en 1953. Les habitants de ce gros village sont toujours qualifiés de "récalcitrants" par le personnel chargé de leur encadrement.

12°) Le cercle de Ouahigouya englobait alors : l'ancien royaume du Yatenga, devenue subdivision centrale du cercle (et qui comprenait les cercles actuels de Ouahigouya, Titao, Séguénéga et Gourcy) ; à l'est : la région de Tougan ; à l'ouest : les chefferies du Kirguitenga, du Risiam, du Ratenga et du Zitenga (cercle actuel de Kongoussi) ainsi que la portion de territoire qui constitue aujourd'hui le cercle de Djibo - Soit, au total, une superficie de 24.000 km<sup>2</sup> environ, peuplée en 1936 de 415.000 habitants -densité moyenne 19 h/km<sup>2</sup> (archives administratives du cercle de Ouahigouya C.V.R.S. Ouagadougou).

13) Un recensement effectué en 1929, dans le cercle de Ouahigouya donnait pour les quatre provinces du Yatenga (qui recouvraient à peu près la population de la subdivision centrale) les chiffres suivants : provinces du Balum : 88.900 hab., du Widi : 68.600 hab., du Togo : 69.000 hab., du Rassam : 31.900 hab., soit un total de 258.400 hab. et une densité voisine de 47 hab/km<sup>2</sup> (archives administratives du cercle de Ouahigouya C.V.R.S. Ouagadougou).

14°) Les promoteurs de l'Office du Niger avaient pensé que l'immigration s'effectuerait d'elle-même, à partir de constatations rapidement formulées, telles que celle-ci : "Le noir soudanais ne répugne nullement à des déplacements s'éloignant de son village, s'il trouve à l'emploi de son activité un profit sûr (...). Une preuve probante nous est fournie par les milliers d'émigrants soudanais qui, pour des raisons diverses, abandonnent chaque année leurs cases et leurs champs pour aller louer leur travail sur les exploitations d'arachide de la région sénégalaise. Les principaux motifs de cette émigration saisonnière sont les besoins immédiats de la vie, les conflits entre les familles, la constitution d'une dot... etc... Pour cela, les noirs n'hésitent pas à transporter leurs facultés de travail à des distances souvent considérables pour une installation plus ou moins provisoire, plus ou moins longue si la terre nouvelle devient clémente. Pour déterminer un courant d'immigration suffisamment important, il suffira d'une propagande aussi adroite et complète que possible (...) et il conviendra d'offrir aux immigrants des avantages faciles à déterminer : attribution de domaines communaux, exemptions d'impôts, garantie de ravitaillement alimentaire, d'approvisionnement en matériel et en semences etc... etc..." (général Hello (7) pp. 11-12).

(15) Coercition toute en nuances et emprunte de paternalisme comme nous le verrons dans le chapitre B1-2.

16°) Par la suite (de 1950 à 1956) d'autres villages furent aménagés dans ces deux centres pour de nouveaux colons originaires du Soudan ou simplement pour décharger d'une partie de leur population les villages existants.

---

17°) Le centre rizicole mécanisé (C.R.M.) de Molodo créé en 1948, ne recrutait que des salariés. Ce n'est qu'en 1961, après l'abandon de l'exploitation en régie, que l'on y implanta des colons, non sans mal, du fait de l'insuffisance des recrutements.

---

18°) En 1958, 700 demandes, représentant un effectif de 6.000 personnes, n'ont pu être satisfaites. De même en 1959 et 1960, années durant lesquelles l'installation de 4.000, puis de 5000 personnes a été refusée.

---

19°) Il a été prévu également une infrastructure médicale et scolaire très développée : "chaque centre de colonisation est doté d'un équipement médical comprenant pour cinq à six mille habitants, un groupe sanitaire central formé d'un dispensaire avec bâtiment d'hospitalisation, d'une maternité et des annexes correspondantes. Chaque village est doté d'un poste de secours. Le personnel médical comprend un médecin, une sage-femme avec le personnel auxiliaire correspondant, et un infirmier pour trois villages. Chaque groupe central possède son ambulance automobile. L'ensemble de l'équipement médical est dirigé par (...) un chef du service sanitaire qui dispose d'une formation sanitaire centrale importante (hôpital, avec salle d'opération et de radiographie, laboratoires, pharmacie centrale) "(VIGUIER - 13 - p. 159). "Si l'on veut que les écoles rurales à installer sur les périmètres irrigués puissent attirer la jeunesse scolaire des villages de colonisation, il convient que les déplacements qui sont imposés à celle-ci ne dépassent pas 5 kilomètres. A ce compte, une école devrait être installée dans chaque (unité de culture)... Il importe que l'enseignement rural permette aux sujets d'élite de poursuivre ailleurs leur instruction sans que la masse des élèves soit détournée de ses traditions terriennes" (E. BELIME - 2 - pp. 171 - 172).

---

20°) a) Un chef d'exploitation âgé de plus de 50 ans pouvait être dispensé de cultiver un hectare de coton, dès lors qu'un autre travailleur était présent dans sa famille. A part cette exception, il n'y avait pas d'âge limite !.

---

20°) b) Les parcellaires villageois ainsi que leur division en "lots de colonisation" ont changé de configuration, au cours des années, en fonction des changements des techniques culturales. Ainsi, en 1950, à Niono, en zone cotonnière, chaque travailleur disposait d'un lot de colonisation composé de : 2 ha de coton, 2 ha de sorgho (engrais vert en assolement), 1 ha de rizière en culture, 1 ha de rizière en jachère. A Kolongo, en zone rizicole, le lot de colonisation comprenait 3 ha de rizière d'un seul tenant (cf. VIGUIER M.P. - 14 p. 163).

21°) Dans un cas d'éviction, la direction de l'Office envoie à la personne concernée une lettre l'avertissant de quitter l'Office dans un délai de trois mois. Avis est donné de cette décision aux services administratifs du gouvernement de Ségou. Avant 1962, la procédure d'éviction était lente (avec, parfois, renvoi à l'échelon ministériel) du fait que les statuts du colonat n'étaient pas explicites, notamment le droit de propriété.

Quand un exploitant décide de sortir de colonisation, il doit au préalable s'acquitter de ses dettes envers l'Office (prêts de semences, dotation en cheptel, frais de labours etc...). Si une partie de la famille reste, et que le partant ne peut payer l'intégralité de ses dettes, celles-ci sont divisées entre lui et le nouveau chef d'exploitation. L'administration de l'Office est formelle sur le règlement des dettes après avoir estimé que, depuis 1962, les colons qui ont quitté volontairement leur village, ont laissé pour 350 millions de francs maliens de dettes (ce qui équivaut au montant global de la dette des colons actuellement en place à l'Office du Niger).

---

22°) Un accord existe entre l'Office et une coopérative d'élevage établie à la station du Sahel (Niono). Les boeufs sont achetés par la coopérative dans le Macina, sélectionnés, vaccinés et vendus à l'Office. Un contrat stipule que les animaux défectueux sont renvoyés à la coopérative.

---

23°) Les remboursements se font de la façon suivante :

<u>Cheptel</u> :	La paire de boeufs :	trois annuités de 10.485 FM ou 420 kg. de paddy-prélevés à la collecte.
La charrue :		trois annuités de 7.490 FM ou 300 kg. de paddy.
La herse :		trois annuités de 3.200 FM ou 130 kg de paddy.

---

24°) a) La fraude est une véritable obsession pour le personnel de l'Office. Alors que celui-ci a le monopole de la collecte, depuis 1962, les colons sont généralement accusés de détourner une partie de leur récolte pour la vendre à leur profit aux villageois habitant à l'extérieur des périmètres (cas le plus courant : échange de mil contre du paddy). On a demandé l'assistance de l'armée pour surveiller les marchés de la région et contrôler tous les axes de circulation (notamment la piste qui part de Kourouma vers la Mauritanie).

Les raisons qui poussent certains cultivateurs à frauder, tiennent au fait que l'Office recouvre les dettes en prélevant sur la récolte. Il arrive souvent que des paysans endettés dont la récolte est intégralement prélevée par l'Office, sans aucun paiement, cherchent à se procurer, par le moyen de la vente illégale, l'argent liquide dont ils ont besoin.

b) Ce contrôle de la fraude n'est qu'un des aspects du travail de surveillance demandé au moniteur. Celui-ci n'est donc pas seulement un conseiller agricole. Par exemple, il effectue journallement un pointage des paysans dans leur casier en notant le temps de travail réel. Si le manque d'assiduité est par trop patent, le moniteur fait son rapport au chef d'unité et l'exploitant est convoqué.

Des pénalisations peuvent être envisagées (ex : refus de dégrever de la taxe foncière les surfaces non-productives au cours de la campagne, du fait d'une mauvaise irrigation).

---

25°) Dans chaque secteur, une "section des machines et tracteurs" (S.M.T.), disposant d'un parc d'engins lourds, assure l'entretien du réseau hydraulique et des pistes, les façons mécaniques indispensables à la culture intensive du coton et les labours profonds, à la demande des colons. Pour toutes les façons mécaniques, des redevances supplémentaires sont demandées aux colons :

- Culture intensive du coton (C.I.C.) :

Billonnage : 150 kg de coton-graine/ha

Entretien aménagement tertiaire : 30 kg/ha

Engrais : 160 kg/ha

Insecticide : 420 kg/ha

- Labour profond des rizières : 600 kg/ha, payable en deux annuités

---

26°) Cf. Organigramme de la production, en annexe.

---

27°) Les prêts pratiqués entre colons se font selon l'accord suivant : prêt d'un attelage (charrue et boeuf) pour les labours contre 200 kg de paddy ou 5.000 FM. Pour toute la campagne agricole, le tarif s'élève à 300 kg ou 7.500 F.M.

---

28°) a) Les champs collectifs de 0,50 ha étaient cultivés par des brigades de 15 travailleurs pour la culture cotonnière et de 10 travailleurs pour la culture du riz.

b) Notons, par souci d'objectivité que les Associations agricoles créées en 1931 étaient considérées, en 1950, comme des réussites par M.P. VIGUIER (14 pp. 157 et 162).

---

19°) Notons que les promoteurs se sont toujours défendus d'avoir proposé un programme d'aménagement appelé à être réalisé intégralement. Le but du projet de 1929 était essentiellement de démontrer les potentialités de cette région et l'intérêt d'y entreprendre des aménagements hydrauliques.

30°) En 1921, E. BELIME affirmait que "les revenus à provenir de la taxe foncière ne font pas couvrir les frais d'exploitation et les intérêts des sommes engagées ; ils permettent l'amortissement de celles-ci dans une période de moins de 40 années après l'achèvement des travaux".

---

31°) a) "Les insuffisances du système d'irrigation et de drainage ont eu des effets négatifs sur les rendements des cultures. Le mauvais entretien du réseau d'une part, l'insuffisante section des canaux d'autre part, (eu égard aux continuelles extensions des aménagements) n'ont fait qu'aggraver ces défauts. Un contrôle convenable de l'irrigation, aussi bien de la quantité d'eau que de la durée de sa présence dans les casiers, est bien entendu nécessaire à l'obtention de bons rendements de riz et de coton. Ces deux cultures requièrent de l'eau, non seulement aussi tôt que possible pour permettre un semis précoce, mais aussi durant toute la longue période de croissance de la plante. Au cours de son cycle végétatif, le coton a besoin d'un approvisionnement régulier en eau, mais un trop grand apport d'eau ou un défaut de drainage se traduisent rapidement par une chute de la production. Le paddy doit avoir suffisamment d'eau pour être constamment immergé à une même profondeur, mais les casiers doivent pouvoir être drainés à certaines périodes et en particulier avant les récoltes. Les rizières doivent aussi être asséchées entre les campagnes agricoles afin d'être protégées contre l'envahissement des mauvaises herbes. A l'Office du Niger, ces conditions n'ont jamais été remplies" (J.C. de WILDE 11 - p. 27).

b) Par ailleurs, "il paraît probable que si l'école pédologique française avait été développée (...) dès 1925, on eût hésité à entreprendre un tel réseau d'irrigation desservant des sols de qualités très variables mais souvent assez médiocres, difficiles à travailler (argiles durcissant) et à drainer (faible pente)" - (R. DUMONT - 5 - p. 8)." La distinction initiale entre terres à riz et terres à coton, telle qu'elle fut exprimée dans le programme général de 1929 était beaucoup trop théorique - Les études menées par B. DABIN, à partir de 1948, ont radicalement modifié ce classement trop sommaire (mais il était trop tard). Les résultats généraux des études de B. DABIN indiquent que : "Les sols du delta central sont agrologiquement pauvres, d'une acidité variant de 5,5 à 7 (dépassant parfois la neutralité pour les sols à nodules calcaires) d'une très faible teneur en matières organiques, donc en azote, et d'une structure très généralement déficiente.

Les terres les moins acides et les mieux structurées peuvent constituer de bonnes terres à coton. Elles auront de toutes façons de fortes exigences en fumure organique. Les terres les plus acides, et les moins bien structurées, doivent être réservées aux cultures peu exigeantes, telles que le riz, le sorgho, ou encore l'arachide (pour les plus légères d'entre elles).

Or, ces divers types de sols sont très imbriqués en une véritable mosaïque, et il devient alors très difficile de localiser les cultures en fonction de la vocation naturelle des sols. On ne peut procéder que par type pédologique dominant, dans un périmètre donné. Il s'en suit une relative hétérogénéité de la végétation surtout pour une culture exigeante comme le coton. Pour cette dernière, il est donc indispensable de concevoir un mode de culture à très fortes fumures organiques et d'appliquer des techniques de lutte permanente contre la dégradation de la structure, la destruction de la matière organique, et les effets de dispersion colloïdale de l'irrigation". (Office du Niger. 14 pp. 14-15-16). Au moins ces études pédologiques permirent-elles d'enrayer les erreurs cumulées depuis 1929. En connaissance de cause, on restreignit les surfaces destinées aux cultures intensives aux meilleurs sols.

---

32°) " On est en droit de se demander, aujourd'hui, s'il serait sage de continuer d'investir dans l'Office du Niger, vu que l'action de cet Office est à envisager dans une optique exclusivement malienne (...). Il paraît plus normal d'épuiser d'abord tous les moyens peu coûteux d'améliorer la production des régions qui sont déjà mises en valeur. Ces dix dernières années, on est parvenu, par exemple, à développer la culture du coton dans les parties sèches du pays, fournissant ainsi, à un nombre croissant de cultivateurs, l'occasion de se constituer à peu de frais des revenus intéressants (qui n'ont rien à envier à ceux des colons de l'Office). D'autre part, il est possible dans les vallées (expérience réalisée sur 11.000 ha dans la région de Ségou) d'aménager à moindre coût (15.000 à 20.000 F.M./ha contre 270.000 FM/ha à l'Office) des casiers rizicoles où la production avoisine 1T/ha (alors qu'en régie, la moyenne des rendements est de 1,5T/ha". (J.C. de WILDE - 11 - tome 1 p. 102.

---

33°) "L'approche de la saison des semailles a amené au chef-lieu, comme il est d'usage, les nombreuses réclamations touchant l'étendue ou la délimitation des champs de brousse entre gens de même village ou de villages voisins (rapport annuel - avril 1912. Cercle de Ouahigouya - Archives administratives - C.V.R.S. Ouegadougou).

---

34°) a) "La famine a extraordinairement fatigué les habitants du cercle (...) un dixième de la population a été victime de la famine (30.000 personnes), un tiers (100.000 personnes) a quitté temporairement le cercle pour les cercles du sud. (...) quelques familles s'y sont définitivement fixées comme me l'ont appris les télégrammes venus de Bobo Dioulasso et de Dédougou" (manuscrit 1er octobre 1914 - Ouahigouya).

b) "Un recensement effectué par mes soins, dans le canton de Namsiguïs, fait état d'une diminution de 25 % de la population imposable : 3.106 hab. contre 4.130 hab. (registre d'impôt précédent). Cette diminution s'explique par les 930 décès relevés lors de mon recensement et par 74 départs de personnes qui ne doivent plus revenir (...). Une tournée dans 23 villages au sud du cercle (13.495 personnes imposables) indiquent 3.354 décès et 933 départs dans les cercles voisins. Soit une perte sèche de 30 % des contribuables de ces villages (4.287 personnes)" - (rapport mensuel - octobre 1914. Ouahigouya-archives administratives - C.V.R.S. Ouagadougou).

---

35°) Dans les rapports administratifs de Ouahigouya, postérieurs à 1920, il est fait souvent mention de recrutements de travailleurs sous contrat pour les affectations suivantes :

- Sénégal : Société des cultures tropicales de Tambacounda, chantier ferroviaire de Thiès-Kayes, plantations des maisons Devès et Chaumet de Kayes.
- Soudan : Compagnie de cultures cotonnières du Niger à Diré (cette société fit faillite en 1930), Société anonyme de cultures de Diakandapé.
- Côte d'Ivoire : Société d'exploitation forestière et agricole de Côte d'Ivoire, maison Visioz et chantiers du C.F.C.I.

---

36°) La durée des migrations hors du Territoire Voltaïque s'est allongée. Alors que vers 1930, les Mossi quittaient leur pays pendant les six mois de la saison sèche et refusaient des contrats de travail d'un an, actuellement, la durée moyenne des migrations à l'étranger est de deux ans (cf. J.M. KOHLER - Les migrations des Mossi de l'ouest - ORSTOM, Ouagadougou, 1971, à paraître).

---

37°) En 1924, un manoeuvre percevait en Haute-Volta 1,50 F/jour contre 9F/jour en Gold-Coast.

"En 1938, les autorités britanniques décident de lancer une campagne de propagande en faveur du travail en Gold Coast ; la récolte de cacao de 1937-38 n'ayant pu être menée à bien, faute de main-d'oeuvre. L'objectif de la campagne est d'attirer 70.000 travailleurs qui sont invités à s'installer définitivement. A l'époque, le salaire journalier sur une plantation ivoirienne varie de 2 F à 2,50 F, plus l'indemnité de nourriture ; sur une plantation de Gold-Coast, ce salaire est de l'ordre de 12 F, avantages en nature compris, selon un rapport administratif français," (SANOGO G., "Les migrations voltaïques", in Notes et Documents 1971, n° 4 (2) janvier mars, pp. 3-24).

38°) Propos recueilli à Issigui (Ouahigouya), d'après les souvenirs de Zouhoko Savadogo, membre de la délégation reçue à Bamako en 1937, et chef de canton des mossi de Kolongotomo, de 1940 à 1964.

---

39°) "Le développement considérable des migrations de travail, au cours des dernières années, n'a pas seulement pour effet de substituer à la colonisation une nouvelle source de revenus, moins contraignante à long terme et plus profitable aux individus, mais elle prive les chefs d'exploitation de la main-d'oeuvre jeune qui faciliterait leur implantation comme colons sur des terres neuves. En ce sens, le développement des migrations de travail freine sans doute les progrès de la colonisation des terres neuves. C'est que, dans l'ensemble, migrants et colons n'ont pas le même statut social et économique ; et de ce fait, ils n'ont pas les mêmes intérêts. Les migrants sont en grande majorité des célibataires, qui veulent se soustraire à l'autorité de leurs aînés et travailler à leur compte. Les colons sont généralement des hommes mariés, qui sont ou deviennent chefs d'exploitation : ils ont intérêt à garder auprès d'eux leurs dépendants, pour servir de main-d'oeuvre. "(J.M. KOHLER enquêtes à Kolongotomo, 1971, dactyl. inédit).

---

40°) L'épargne monétaire d'un colon diminue de moitié en passant la frontière : 1 F CFA vaut 2 F.M.

---

41°) L'administration de l'Office regroupe sous l'appellation Bambara : les Marka, les Bobo, les Boso, les Dagan, les Peul et les Bambara.

---

42°) Les noms des villages mossi rappellent ceux des villages ou des cantons d'où les colons sont originaires.

---

43°) Les effectifs que nous citons ne sont pas ceux des chefs de famille actuellement en colonisation dans les trois secteurs. Ils correspondent aux colons présents, ou ayant quitté les terres de l'Office, que nous avons recensés en consultant les fiches démographiques familiales sur lesquelles sont mentionnées les origines des colons (village, canton, cercle), l'année d'entrée en colonisation (et de sortie pour les absents) ainsi que la composition familiale.

Notons que l'inventaire de ces fiches ne permet qu'un recensement approximatif de la population. En effet, il s'est produit parfois des segmentations de famille et des colons ont pu se déplacer d'un secteur à l'autre. Un contrôle précis de ces informations n'a pas été possible.

44°) Dans ce paragraphe "aspects démographiques", tous les passages figurés entre guillemets sont extraits de notes dactylographiées rédigées par J.M. KOHLER.

---

45°) Les données extraites du compte-rendu de la campagne agricole 1969-70 et reportées dans le tableau II, sont légèrement différentes : A Kolongotomo, le nombre de personnes par famille est, chez les Mossi, de 9,7 contre 9,3 chez les autres colons - A Niono, il est de 9 contre 9,5 et à Kourouma de 8,7 contre 9,2 - La taille moyenne des familles mossi est de 9,1, soit 9 personnes selon les informations de l'Office en 1970.

---

46°) Lire la présentation que fait J. GALLAIS du Delta intérieur du Niger (bibliogr. 12).

---

47°) A notre connaissance, les mossi établis dans le Kouroumari sont les plus septentrionaux qu'il soit donné de rencontrer (sous le parallèle 14°40), avec ceux du village de Déou, créé en 1938, dans le cercle de l'Oudalan (Haute-Volta) - Au Yatenga, les derniers villages mossi sont situés sous le parallèle 13°30, soit 100 km. plus au sud.

---

48°) a) En hivernage, les troupeaux sont amenés dans des terrains de parcours à l'extérieur des terres de l'Office. Ils reviennent en janvier et pâturent dans les rizières lorsque le paddy est battu.

b) Il y a très peu de moutons et de chèvres dans les villages, contrairement à ce que l'on observe dans le pays mossi. Cela tient aux difficultés de gardiennage (proximité des rizières) et à la mortalité du petit bétail (humidité constante).

---

49°) Les cultures hors-casiers sont l'objet de querelles entre les colons et leurs encadreurs qui leur reprochent de porter plus de soin à leur champ de mil qu'à leur rizière ou cotonneraie.

---

50°) Le village de Lago a été abandonné par les bambara en 1950 et occupé par les mossi. De 1957 à 1960, les rizières de Lago ne furent plus irriguées (lutte contre le riz sauvage) et les colons évacuèrent le village en 1960. Cette année-là, une ferme collective fut créée, puis abandonnée à son tour. Les colons mossi revinrent s'installer dans le village en 1961.

---

.../....

51°) Notons que le sentiment "d'être de passage" s'est accentué depuis 1962, année où fut décidée la nationalisation des terres de l'Office. Depuis cette date, à part le contrat d'exploitation, aucun autre lien ne rattache le colon à la terre qu'il cultive.

---

52°) J.M. KOHLER, Enquêtes à Kologotomo, 1971, inédit.

---

53°) "La famille mossi traditionnelle (budu) comprend tous les descendants directs et les parents collatéraux d'un même aïeul vivant, ou chef de famille (zak soba ou budukasma) la famille est patriarcale et patrilocale. Le zak soba est le doyen de la famille ; il commande à tous ses membres et c'est à lui seul qu'il appartient de donner en mariage les jeunes filles de la famille" (IZARD - 16 p. 44).

---

54°) Les responsables de la colonisation à l'Office du Niger ont conseillé aux chefs de famille de demander à leurs aînés une délégation de pouvoir en matière matrimoniale - Cette tentative s'est intégrée aux mesures prises par l'Office du Niger pour freiner les départs des mossi après 1945.

---

55°) J.M. KOHLER, op. cit. note 52.

---

56°) Le père reproche généralement à ses enfants de ne pas travailler assez et les enfants reprochent à leur père de ne pas leur donner assez d'argent une fois la récolte vendue. Les sujets de discorde se rapportent très souvent aux questions d'argent. Notons, à ce propos, que les colons considèrent que leurs enfants sont heureux parce qu'ils mangent à leur faim, alors qu'eux-mêmes, lorsqu'ils étaient jeunes ont connu les disettes - Les musulmans, notamment, refusent de donner de l'argent de poche à leurs enfants. Cette attitude a été critiquée devant nous par les quelques colons mossi chrétiens rencontrés à Kourouma (village de Sika), qui considèrent que les jeunes n'ont plus les mêmes besoins qu'auparavant et que si l'on veut les garder près de soi, il ne faut pas hésiter à leur acheter un vélo s'ils le demandent ; sinon, disent-ils, nos fils vont chercher l'argent qu'on leur refuse à Bamako ou à Abidjan.

---

57°) Jusqu'en 1963, les colons étaient à peu près maîtres de leur production, selon le règlement qui suit :

a) Une part de la récolte était conservée par le producteur. Cette clause est toujours valable et en tout état de cause, l'Office laisse à chaque chef d'exploitation qui ne peut payer ses dettes, de 350 à 360 kg de paddy par personne. De toute façon, la quantité de paddy collectée ne recouvre jamais la totalité de la production. En 1969/70, d'après nos estimations, à Kourouma, 7 % de la production était conservée par les colons et à Kolongotomo : 31 %.

b) Une part était livrée à titre de redevance ; cette clause est naturellement maintenue.

c) Une part était commercialisée, mais laissée à l'entière disposition du producteur qui était libre de l'écouler à sa guise. Il pouvait, soit en confier la réalisation à l'Office du Niger, soit le vendre directement à qui il voulait. Dans la pratique, les prix offerts par l'Office étant généralement avantageux, la plus grosse part de la production était commercialisée par ses soins. Mais une certaine partie était écoulee sur les marchés locaux ou bien expédiée vers le Yatenga - (cf. M.P. VIGUIER - 13 - p. 160).

58°) J.M. KOHLER, op. cit. note 52.

59°) Au Yatenga, selon R. CLAIRIN, on rencontrait en 1961 parmi la population mossi : 52,7 % d'animistes, 46 % de musulmans et 1,3 % de chrétiens. Parmi les musulmans, 43,4 % étaient hamalistes (II grains), 38,8 % étaient tidjanistes (12 grains), 14,3 % Kadristes et 3,5 % appartenaient à des sectes diverses. Notons que le Hamalisme, majoritaire, n'a pénétré au Yatenga qu'en 1936/1940. "Certaines régions du Yatenga sont encore fermées à l'Islam : Boussou, Niesaga, Tougo, Kalsaka, Seguenege, Tikare et de nombreux villages de Kongoussi. Il reste que l'Islam fait des progrès rapides parmi les jeunes notamment. La chefferie reste fétichiste dans son ensemble, ce qui la dessert notablement" écrivaient IZARD-HERITIER F. et IZARD M. en 1957 (Biblio - 16 p. 37). Depuis cette date, de nombreuses chefferies citées sont passées à l'Islam.

60°) Ouahigouya a été fondé sur les terres de brousse du village d'Issigui (ancienne capitale). Le bougo d'Issigui est donc le chef de terre du Yatenga Naba. C'est un personnage important au Yatenga.

61°) J.M. KOHLER op. cit. note 52.

62°) J.M. KOHLER Id. Ibid.

63°) Propos recueillis par J.M. KOHLER.

Comme nous l'avons vu, les distractions sont rares et même les marchés ne sont pas très fréquentés. Les Mossi ne s'y attardent pas, prétextant, comme à Kourouma, qu'il y a trop de Bolla et "d'étrangers" et qu'ils n'achètent qu'à des commerçants mossi, ailleurs, qu'ils vont au marché seulement pour se ravitailler en produits que le magasin de la coopérative n'est pas en mesure de leur fournir. Toutefois, il semble qu'au marché de Kolongo, les Mossi des différents villages se retrouvent chaque semaine pour échanger les nouvelles.

Les marchés du pays mossi, qui se tiennent généralement tous les trois jours et forment un réseau très dense, sont des lieux de rencontres qui connaissent une grande activité au début de la saison sèche. Les marchés ont donc une fonction sociale importante, notamment pour les jeunes qui se promènent en bicyclette de l'un à l'autre.

---

64°) La récolte au moyen de moissonneuse-batteuses a été tentée dans le secteur mécanisé de Molodo vers 1960-1965, puis abandonnée car elle brisait les grains trop mûrs.

---

65°) La jachère n'a pu y être introduite car les superficies cultivées n'étaient pas assez grandes compte tenu de la forte densité de population.

---

66°) A Kolongotomo, il n'y a plus d'exploitation en régie directe. A Niono, les E.R.D. exploitent des lots dispersés, abandonnés par les colons ; soit 2.900 ha. sur 10.450 ha. au total. A Kourouma, l'E.R.D. exploite d'un seul tenant 5.077 ha. contre 4.800 ha. cultivés par les colons.

---

67°) 1 ha. est la superficie attribuée théoriquement à chaque habitant. En fait, cette superficie est variable d'un secteur à l'autre et, dans chacun d'eux, d'un village à l'autre. A Kolongotomo, la superficie moyenne est de 0,84 ha/hab. (les extrêmes sont 0,60 ha/hab. à Ouahigouya et 1,64 ha/hab. à Rimassa). A Niono, la superficie est de 0,50 ha/hab. et de 0,20 ha/hab. respectivement en riz et en coton. A Kourouma, où la population est la moins dense, la superficie moyenne est de 1,20 ha/hab. Ces données sont valables pour les villages mossi (cf. tableau III).

---

68°) Les naam pouvaient aussi cultiver des lots dont la production était partagée entre leurs membres. L'Office mettait des parcelles à la disposition des naam (propos recueillis à Ouahigouya - Haute-Volta).

---

69°) Les principales informations contenues dans ce paragraphe sont extraites du livre de J.C. de WILDE (Bibl. - 11) et de l'article de M. GUILLAUME (13).

---

70°) Ces rendements ne sont pas exceptionnels sous une pluviométrie de 700 mm et sur des sols alluviaux. Ils ont été vérifiés par le personnel d'encadrement de l'Office.

---

71°) La diminution des taxes liée à la réduction des superficies cultivées n'intéresse pas les colons. Dans l'exemple exposé, en acceptant le repiquage, les taxes diminuent de 200 kg. de paddy (400 kg/ha) mais l'Office prélève 100 kg/ha de plus pour l'approvisionnement en plants sélectionnés. Dans un cas, le colon doit 600 kg au titre des taxes, dans le second 500 kg.

---

72°) Nous avons déjà, au cours de ce rapport, (cf note 43), mentionné l'existence des fiches démographiques familiales établies pour tous les colons dès leur admission à l'Office. Comme les encadreurs affectent au colon un numéro d'ordre qui lui est propre et qui, théoriquement, ne doit pas changer tant que la personne demeure dans le même village, il est possible, après classement des fiches des présents et des absents, de décompter les fiches manquantes. Ces dernières concernent toujours des colons qui ont quitté le village. Elles ont pu être supprimées après le départ des familles ou bien égarées. Nous en avons tenu compte dans le tableau VIII, deuxième colonne.

Les informations qui nous ont permis d'établir le diagramme de la figure 14 sont extraites des fiches démographiques qui ont été retrouvées et mises à notre disposition. Ces informations ne sont pas exhaustives : 648 fiches retrouvées sur 1101 numéros à Kolongotomo (453 fiches manquantes) 381 sur 476 à Niono (95 fiches manquantes) et 135 sur 140 à Kourouma (5 fiches manquantes).

---

73°) Après renseignements pris auprès de G. PLANES, du Service de la Statistique et de la Mécanographie - Ouagadougou.

A titre d'exemple, un salarié percevait à l'Office en 1959/1960, 100 F CFA par journée de travail. Aujourd'hui, un salarié perçoit 150 FM (75 F CFA). Dans le Yatenga, un journalier reçoit actuellement 125 F CFA, nourriture comprise. La dépréciation a été plus forte au Mali qu'en Haute-Volta.

---

74°) J.M. KOHLER - Enquêtes à Kolongotomo, 1971, notes dactylographiées, inédites.

---

75°) Le secteur de Kolongotomo (fig. 7 et 8), enserré entre le Niger et le canal du Macina, est une île. Les villages sont dispersés à l'intérieur des casiers et, plutôt que d'emprunter les pistes qui obligent à de longs détours, les habitants coupent le plus souvent, à travers les casiers, en empruntant les diguettes. Dans les secteurs du nord, les villages sont disposés autour des terres irriguées, le long des principales pistes.

---

76°) J.M. KOHLER, op. cit. note 74.

77°) Après dépouillements des questionnaires, aimablement communiqués par C. de ROUVILLE et T. QUEANT, auteurs de Agriculteurs et éleveurs de la région du Gondo-Sourou, C.V.R.S. Ouagadougou, 1969, multigr., 296 p.

---

78°) "Voir J.P. RAISON""La colonisation agricole des terres neuves inter-tropicales", in Etudes Rurales, Mouton et Co., Paris-La Haye, n° 30, 1968, pp. 5 - 112.

---

ANNEXES

ANNEXE 1 - NOTE SUR LES ESSAIS DE COLLECTIVISATION  
DE LA PRODUCTION

(J.M. KOHLER)

ANNEXE 2 - EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA MISSION  
O.R.S.T.O.M. A L'OFFICE DU NIGER

ANNEXE 3 - ORGANIGRAMME DU SERVICE DE LA PRODUCTION

---

## NOTE SUR LES ESSAIS DE COLLECTIVISATION DE LA PRODUCTION

A l'Indépendance, les autorités politiques du Mali optèrent pour le socialisme. Estimant à juste titre que l'économie de profit introduite par le colonisateur européen avait profondément détérioré les structures sociales et économiques traditionnelles de leur société, elles recherchaient de nouvelles voies pour développer les richesses humaines et matérielles de leur pays selon des modalités souhaitées "spécifiquement africaines". Orchestré par le Parti, l'enthousiasme qui avait accompagné l'accession à l'Indépendance devait être l'élément moteur de la conversion des mentalités et des structures. Quant aux nouveaux modèles culturels, sociaux et économiques à mettre en oeuvre, les responsables politiques pensèrent en trouver les éléments dans deux directions opposées, qu'ils croyaient conciliables : retour aux valeurs anciennes de l'Afrique et à certaines formes d'organisation correspondantes, bond en avant selon les orientations majeures définies par les promoteurs occidentaux du socialisme.

La tentative de brusque mutation de la société colonisée en une nation socialiste comportait dans la pratique d'inévitables difficultés. Au fur et à mesure qu'elles surgirent, de plus en plus délicates à résoudre les autorités ont été amenées à adopter un radicalisme d'une intransigeance croissante, aussi bien au niveau des méthodes d'intervention qu'à celui des options.

Dans ce contexte, l'Office du Niger représentait pour la jeune république du Mali un héritage à la fois lourd et précieux. Après vingt années d'existence, l'Office n'avait de loin pas atteint les plus modestes de ses objectifs initiaux, mais avait englouti des capitaux très supérieurs à ceux prévus. Le simple entretien de l'infrastructure existante exigeait l'investissement régulier de sommes considérables. Malgré la présence de nombreux ingénieurs sous l'administration coloniale, d'importants problèmes techniques relatifs à l'exploitation des terres irriguées étaient restés sans solution satisfaisante. Enfin, l'éclatement de l'ancienne Afrique Occidentale Française avait soudain provoqué chez les colons non maliens un sentiment d'insécurité. L'interruption de l'assistance technique et financière française multipliait les difficultés. Cependant, l'Office constituait aussi un héritage précieux pour le régime socialiste instauré à l'Indépendance. Les terres irriguées de l'Office pouvaient être considérées, malgré bien des réserves, comme un moyen de production de grande valeur. Les exigences techniques requises pour leur exploitation pouvaient favoriser la promotion professionnelle du monde rural. Et la présence sur ces terres d'une population de colons, communauté artificielle créée par l'administration,

devait faciliter -croyait-on- les expériences de restructuration sociale qui allaient être entreprises dans la perspective socialiste. L'infrastructure et la population de l'Office semblaient donc pouvoir constituer un outil et un champ d'expérimentation exceptionnels pour édifier une société rationnelle et libre, selon le modèle et les méthodes d'un "socialisme scientifique" accordé au génie propre de la culture africaine.

o

o o

Dès 1960, on tenta de créer à l'Office des exploitations collectives (1). Les principes généraux qui devaient présider à l'organisation et au fonctionnement de ces exploitations sont succinctement résumés ci-dessous.

Si possible composés de parcelles superplanées, des "blocs de culture collective" sont créés soit à l'intérieur de nouveaux périmètres, soit sur des terres retirées par l'Office à des colons trop endettés, négligeants ou malhonnêtes, soit sur des terres totalement ou partiellement abandonnées par d'anciens colons. Dans le cas d'exploitations collectives sur terres neuves, la main-d'oeuvre est fournie par les colons qui viennent peupler le nouveau périmètre ; dès leur arrivée, ils sont mobilisés selon les normes socialistes de l'organisation de la production. Sur les blocs de culture constitués de terres récupérées par l'Office dans le cadre d'anciens périmètres, les travailleurs sont les anciens colons qui ont été privés de leurs terres, ou de nouveaux colons, ou des manoeuvres de l'Office momentanément affectés à ces blocs en cas de nécessité. Il existe des "blocs collectifs coton" et des "blocs collectifs riz" ; les travailleurs affectés à un bloc collectif coton ont la possibilité de cultiver un champ de riz individuel. Chaque exploitation collective compte autant d'hectares que de travailleurs de 15 à 55 ans, qui s'engagent par écrit à consacrer leur force de travail en priorité à l'exploitation collective. Les travailleurs sont organisés par équipes de six à quinze membres, qui ont chacune un représentant. Plusieurs équipes ont en commun un délégué, élu parmi les représentants. Les délégués assistent le moniteur adjoint qui est chef de l'exploitation. Les travailleurs perçoivent des acomptes au terme de chaque tranche de travaux, en attendant que la récolte collectée par l'Office soit payée à l'exploitation, après déduction des redevances et frais de production. La rémunération des travailleurs

---

(1) Office du Niger, note de service n° 1.146/DG - DP, 17 mai 1960.

correspond à la quantité et à la qualité du travail fourni par chacun, et une bonification est accordée aux équipes les plus actives : les individus se partagent directement 80 % de la masse d'argent disponible, le reste étant distribué entre les équipes et à l'intérieur de celles-ci. La constatation du temps de travail et de sa qualité est sous la responsabilité du moniteur-adjoint qui dirige l'exploitation ; et la comptabilité du travail fourni est assurée aux moyens de jetons, gros et petits, quotidiennement remis aux travailleurs et aux équipes.

Laissant aux travailleurs des exploitations collectives la possibilité d'effectuer des cultures individuelles secondaires, la formule d'organisation de la production décrite ci-dessus ne constituait qu'une étape semi-collective sur le chemin de la collectivisation totale souhaitée par les responsables politiques. Cette formule présentait encore d'autres caractéristiques du système de production individualiste instauré par l'administration coloniale. Ainsi, chaque travailleur était en droit d'exiger pour lui une part des revenus rigoureusement proportionnelle à la part de travail qu'il avait fournie. Et la vie des familles restait à l'abri de toute ingérence de l'administration.

Au-delà de la semi-collectivisation, on a essayé des formules de collectivisme intégral (1). La création du village collectif de Lago-Tominian, en 1969, en fournit une intéressante illustration ; voici quels furent les choix fondamentaux à la base de cette action :

"Au lieu que soit seulement collectivisé un bloc de culture intensive sur lequel on enregistre les temps de travail de chaque participant (lequel est ensuite rétribué au prorata de son effort personnel), nous aurons affaire à un ensemble totalement collectif (souligné dans le texte) : riz vivrier, coton semi-intensif, jardins... jusqu'à la vie quotidienne : repas en commun, participation des femmes (bois de feu, cuisine, jardinage, récolte...), tout sera effectué en commun, chaque selon sa force et ses connaissances, et réparti sur une base unitaire, étant seulement décomptées du droit au partage les absences délibérées" (2).

---

(1) Les options socialistes des dirigeants maliens ont été partagées par certains des assistants techniques français qui ont servi à l'Office du Niger au cours des premières années qui ont suivi l'Indépendance. Diverses notes de 1960 à 1961, relatives à la collectivisation de la production à l'Office du Niger, portent la signature d'un Administrateur de la France d'Outre-Mer, qui fut Délégué au Paysannat à l'Office.

(2) Office du Niger, Note n° 1015, 25 mai 1961.

Une centaine de jeunes gens, Bobo-Bwa originaires de la région de Tominian (cercle de San), supposés "volontaires" pour expérimenter à l'Office du Niger une nouvelle formule de ferme collective, furent donc installés à Lago. Une vingtaine d'entre eux, mariés, y sont venus avec leurs femmes. L'Office avait demandé un recrutement homogène de jeunes se connaissant déjà. On espérait qu'il existait entre ces jeunes "une confiance réciproque et totale", qu'aucun d'eux n'avait "ailleurs d'autres intérêts", en particulier qu'aucun n'avait "déjà acquis une mentalité de propriétaire", et on avait veillé à ce que la proportion des "travailleurs de force" fût assez élevée pour ne pas alourdir outre mesure les charges de la communauté par une masse "non productive de biens" trop nombreuse - on appelait ainsi la catégorie des personnes qui devaient consacrer leur temps à des tâches secondaires. Dans les rizières de Lago, mal drainées et envahies par les plantes adventices, abandonnées une première fois en 1950 par des colons bambara et une seconde fois dix ans plus tard par des colons mosi, les jeunes de Tominian devaient produire du coton et du riz repiqué. Ils étaient organisés par équipes de travail, effectuant des rotations - pour éviter que certaines spécialisations n'entraînent des situations privilégiées. Les chefs de "section" devaient être "des associés comme les autres, mais des leaders, par le jeu de leur autorité personnelle (intelligence, force, allant, connaissances particulières, références diverses)" ; à eux revenait, en commun avec le moniteur du village, la charge de répartir le travail quotidien entre les équipes. Le temps de travail minimum par jour devait être de cinq heures, les après-midi étant consacrées à des travaux domestiques ou communaux, à des activités culturelles ou à des jeux. L'Office accordait à la communauté des acomptes pour lui permettre de vivre en attendant le fruit de son travail, c'est-à-dire le paiement de la récolte. Lago était appelé à devenir un "village-test", "le moule où former des ménages d'agriculteurs authentiques qui ensuite devraient jouer les pilotes".

La révolution socialiste devait donc permettre de modeler un nouveau type d'homme, qui devait naître d'une transformation radicale des relations entre les personnes, et en particulier de leurs rapports de production. Libéré de l'asservissement colonial, le paysan de l'Office devait acquérir des "réflexes" nouveaux :

"(...) Courir au champ de coton sitôt la pluie, faire la guerre aux herbes, protéger le jardin du vent d'est, garer correctement les animaux et les matériels aratoires ; veiller à la nourriture du bétail de trait ; mettre le fumier à l'abri du soleil et de la grosse pluie ; tenir les engrais au sec ; les insecticides pétroliers loin du feu ; veiller à la propreté des concessions, de la place, des abords du puits, etc..." (1).

(1) Office du Niger, Note n° 1015, 25 mai 1961

Les projets de semi-collectivisation et de collectivisation intégrale élaborés et mis en oeuvre à l'Office du Niger ont, dans l'ensemble, conduit à des échecs. Les colons n'avaient nulle envie d'être embrigadés dans des exploitations collectives ; et le travail qu'ils étaient contraints à faire sur les champs collectifs ne leur inspirait aucun enthousiasme. A Lago-Tominian, de nombreux jeunes se sont enfuis peu de semaines après leur installation à l'Office, et le projet fut enterré quelques mois plus tard. Ces revers de la socialisation ont conduit les promoteurs de cette politique à faire la critique de leurs programmes et à réorienter leur action.

La réorganisation des champs collectifs en 1966 (1) apporta des modifications importantes au système de production collective instauré précédemment ; ses principaux objectifs furent les suivants :

"a) de créer l'émulation (souligné dans le texte) des travailleurs en les intéressant moralement et matériellement au fruit de leur travail.

b) de promouvoir un système de répartition du revenu (souligné dans le texte) assurant une combinaison harmonieuse entre les intérêts particuliers et les besoins de toute la collectivité".

La réforme de 1966 maintient le principe du passage de l'exploitation individuelle à la "grande production" : "(...) Il faut que petit à petit les champs collectifs s'agrandissent aux dépens des champs individuels". Mais cette collectivisation doit se faire par étapes progressives, au fur et à mesure que les colons en découvrent les "avantages". Pour les familiariser à l'idée de la collectivisation, chaque village continuera donc à cultiver un champ collectif, divisé en deux blocs ou davantage pour susciter l'émulation. Des "brigades" de 15 travailleurs-hommes sont constituées pour l'exploitation des "blocs coton" qui ont chacun une superficie d'un demi-hectare (1) ; les "brigades"

---

(1) Office du Niger, Note n° 26/A.E., 21 juin 1966.

(2) Comme on ne sait pas quelle était en 1966 la structure démographique de la population de l'Office, il n'est pas possible de déterminer avec précision quelle devait être la superficie d'un champ de coton collectif pour un village de cent habitants.

Si on suppose que la structure démographique des colons mossi était en 1966 peu différente de ce qu'elle est en 1971, étant donné qu'il n'y a eu dans l'intervalle que peu d'arrivées et peu de départs de colons, un groupe de cent personnes comptait 21 travailleurs-hommes de 15 à 55 ans. Un village de cent habitants devait donc cultiver collectivement en coton un champ d'environ 70 ares.

Pour les autres villages de colons, qui n'ont pas connu la même hémorragie démographique que les villages mossi et qui comptaient de ce fait une proportion de travailleurs-hommes plus élevée, la superficie des champs collectifs de coton devait légèrement dépasser 85 ares pour cent personnes.

(voir suite page suivante)

.../...

mobilisées pour les "blocs riz", de même étendue, ne comptent que dix travailleurs. Ces cultures collectives doivent être intensifiées au maximum, par la mise en oeuvre de "moyens de production sans cesse plus perfectionnés, (d')une technologie et (de) méthodes agro-techniques d'un niveau plus élevé" ; le recours aux façons mécaniques et les traitements divers sont vivement conseillés. Après déduction des redevances et frais de production dûs à l'Office, les revenus des champs collectifs sont répartis en quatre parts (2). La moitié est distribuée entre les travailleurs. Le premier tiers du reste est versé au fonds indivis de la collectivité (magasins, centre d'accueil, matériel agricole, fonds de roulement, etc.) ; le second tiers va au groupement coopératif ; et le troisième tiers seulement est versé à la caisse du Parti. La répartition du fonds de salaire est effectué après la récolte "au prorata du nombre d'hommes/jourssaccomplis (nombre de sorties de la brigade au champ)." A long terme, l'évolution envisagée est la suivante :

"A la longue, lorsque les champs collectifs prendront plus d'ampleur au détriment des champs individuels, la principale source de revenus du colon sera alors le domaine collectif, où sa rétribution sera exprimée en journées-travail, unité de mesure de la quantité et de la qualité du travail qu'il a fourni ; l'attribution quotidienne des journées-travail sera alors effectuée selon les principes... qui ont fait leur preuve dans tous les pays socialistes..."

Les brigades de travail sont contrôlées au niveau du village et au niveau de l'Unité de culture : par un comité présidé par le moniteur de village et comprenant le responsable du comité de village, le responsable du Conseil de village et le responsable des jeunes : par un comité de surveillance présidé par l'Instructeur et comprenant le responsable politique au niveau de l'Unité, le responsable du groupement coopératif et le commissaire à la production.

Les changements intervenus en 1966 dans les méthodes de collectivisation n'eurent pas les résultats escomptés. Sur leurs champs collectifs réorganisés, les colons ne manifestèrent pas plus d'entrain qu'auparavant. En 1968, les champs collectifs furent supprimés.

---

(Suite de la note n° 1 de la page précédente)

A titre de comparaison, on rappelle qu'en 1926 l'administration coloniale avait instauré l'obligation de la culture du coton sur champs collectifs de village dans plusieurs colonies de l'A.O.F. Sur terres sèches, l'obligation portait sur 4 hectares pour cent habitants.

2) Avant cette réforme, les revenus des champs collectifs étaient intégralement versés à la caisse du Parti.

.../...

Ce rapide survol historique met en évidence que la politique de collectivisation menée à l'Office du Niger a échoué sous toutes ses formes pour des raisons déterminantes, insuffisamment prises en considération par les promoteurs de cette politique (1).

D'abord, on a admis comme un postulat que "les habitudes communautaires héritées du passé" pouvaient être immédiatement et globalement transposées dans un contexte collectiviste moderne : il n'y aurait pas de discontinuité entre ce qu'on a appelé "le socialisme africain traditionnel" et le socialisme moderne. Or, ce postulat est faux. Car il y a une solution de continuité radicale entre les formes d'organisation de la vie sociale et économique dans le cadre d'une société atteignant tout juste ou dépassant de peu le niveau de la subsistance, et ces formes d'organisation dans une société à technologie relativement avancée, capable de produire d'importants surplus économique. Les vertus communautaires d'autrefois, tant prônées par les leaders politiques désireux de retrouver le visage de l'Afrique tel qu'il fut avant d'être défiguré par la colonisation, résultent plus de nécessités pratiques que d'options éthiques. Les difficiles problèmes que posaient la subsistance dans un milieu physique mal dominé ne pouvaient être résolus que dans le cadre des communautés familiales et territoriales, si la vie des individus était subordonnée aux besoins liés à la survie biologique et sociale des groupes. Dans la société mossi traditionnelle par exemple, s'il n'y a pas eu d'inégalités économiques importantes à la base, cela n'a pas été en raison d'un choix d'ordre moral pour un système de distribution égalitaire parmi d'autres possibles ; ce fut d'abord parce que le faible degré d'évolution du système agricole empêchait la production de biens en quantité supérieure à ce qui était exigé pour la satisfaction des besoins élémentaires. Et l'analyse des changements récents intervenus en pays mossi dans les modalités de l'organisation sociale de la production, et dans la vie sociale en général, révèle que les vertus communautaires ont tendance à disparaître lorsque la réussite individuelle devient matériellement possible sans risque majeur pour l'existence de la société.

---

(1) La collectivisation de la production agricole s'est avérée une opération délicate dans tous les pays socialistes. En U.R.S.S., elle s'était traduite par un effondrement de la production ; dans divers secteurs, il a fallu attendre plusieurs décennies pour rattraper le niveau de production antérieur à 1917.

A l'Office du Niger, la technologie était relativement développée et le niveau de l'économie de subsistance était largement dépassé quand, après l'Indépendance, on voulut y instaurer la collectivisation en essayant de faire jouer les réflexes communautaires traditionnels. Aussi n'est-il pas étonnant que les "habitudes communautaires héritées du passé" n'aient pas pu servir de ressort à la socialisation. Contrairement à ce qui caractérisait la société africaine traditionnelle, le contrôle rigoureux des activités de production des individus par la société ne s'imposait pas aux yeux des colons en 1961 : leur survie était confortablement assurée par d'autres mécanismes. L'option socialiste des dirigeants maliens ne résultait pas d'une nécessité pratique ressentie comme telle par la masse, elle constituait un libre choix d'ordre essentiellement éthique et politique, elle était un pari pour un type particulier de civilisation parmi d'autres possibles. Il ne nous appartient pas ici, évidemment, de discuter des raisons qui ont motivé ce choix ; notre but était uniquement de montrer que la nouveauté d'un socialisme moderne ne saurait trouver de façon immédiate son assise naturelle dans le "socialisme africain traditionnel" (1).

De toute manière, il n'était pas possible de mettre entre parenthèses, comme si elles n'avaient pas existé, les vingt années écoulées depuis la création de l'Office. Pendant ce temps, des paysans sortis de leur milieu traditionnel avaient individuellement assuré leur subsistance et acquis un certain confort en s'insérant dans le système de production rationnel mis à leur disposition par l'administration coloniale. De nombreux colons avaient réussi à s'enrichir et à améliorer leur situation sociale dans le cadre semi-libéral de l'Office ; ils n'étaient pas enclins à abandonner pour le socialisme ce qu'ils avaient acquis. L'opposition des colons s'avéra donc être le plus grave obstacle à la politique de collectivisation.

Dans le climat de combat idéologique qui dominait à l'époque la pensée et l'action des dirigeants politiques, c'est l'administration coloniale qui a été rendue responsable de cette situation.

---

(1) Lorsque l'administration coloniale avait institué l'obligation de la culture du coton sur champs collectifs de village, elle avait également cru qu'il n'y avait pas de solution de continuité entre les formes traditionnelles d'organisation du travail communautaire et le travail collectif sur ces champs de village. En réalité, il existait des "différences essentielles et irréductibles entre ces deux formules" ; en voici une succincte énumération, d'après une étude faite dans l'Ouest-Mossi : "A la liberté de se rendre à telle invitation de culture était substituée l'obligation, l'ambiance de festivité faisant défaut, la fourniture de travail n'impliquait aucun service en retour, les séances de culture obligatoires se trouvaient fréquemment en concurrence avec des travaux de culture urgents sur les champs consacrés à la production des biens vivriers, enfin le produit de ce travail était médiocre voire inexistant".

En somme, les difficultés de la collectivisation étaient multiples. D'une part, il fallait arrêter une évolution en cours bien qu'elle donnât satisfaction à la majorité des personnes qu'elle concernait ; et la collectivisation portait le plus grave préjudice à ceux précisément qui avaient le mieux réussi dans l'exploitation des facteurs de production existant à l'Office. Les colons qui employaient une main-d'oeuvre extrafamiliale et ceux parvenus à augmenter beaucoup leur cheptel vif et mort craignaient le plus l'application de mesures socialistes. D'autre part, il fallait mobiliser les colons sur le plan idéologique ; or on a vu que le recours à l'arsenal culturel traditionnel de l'Afrique n'était pas adéquat, et la masse des cultivateurs était à cette époque peu sensible aux exigences liées à la construction d'une nouvelle nation indépendante. Pour les colons étrangers en particulier, les notions relatives au développement indépendant du Mali ne comportaient aucune charge affective. En troisième lieu, on note que la collectivisation a été mise en oeuvre par des moyens bureaucratiques et contraignants qui, malgré les précautions formelles prises, ont été perçus par les paysans comme venant de l'extérieur : l'autorité de l'administration malienne leur a été par moments très pesante, tandis que leur travail ne leur procurait plus les bénéfices d'autrefois. Enfin, le passage de l'exploitation individuelle à l'exploitation collective a encore été compromis par des erreurs commises au niveau des programmes techniques de production. Le repiquage systématique du riz constituait un effort considérable pour un faible surplus de production ; converties à la culture cotonnière, des terres mal drainées produisaient des récoltes insignifiantes ; on a pratiqué la mécanisation à outrance qui s'est révélée très onéreuse ; on a cru que certaines innovations relevant des techniques les plus modernes pratiquées dans les pays avancés allaient entraîner une révolution décisive dans le domaine de la production agricole. Imposée à des paysans qui n'en voulaient pas, insuffisamment préparés sur le plan technique, la politique de collectivisation de la production à l'Office du Niger n'a pas pu réussir malgré les sentiments généreux qui l'ont inspirée.

KOHLER J.M.

Maître de Recherche

O.R.S.T.O.M.

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
OUTRE-MER

Rapport d'Activité de la Mission O.R.S.T.O.M.  
A l'Office du NIGER  
(du 9 au 21 janvier 1971) - Extraits

La mission du Centre O.R.S.T.O.M. de OUAGADOUGOU, composée de MM. KOHLER (Sociologue), J.Y. MARCHAL et G. REMY (Géographes) accompagnés de M. P.S. TIENDREBEOGO (Adjoint-Technique) s'est inscrite dans le programme de recherche en cours d'exécution en HAUTE-VOLTA et portant sur les mouvements de migrations de Travail et les déplacements à fin de colonisation agricole des populations Mossi.

Le programme d'étude s'est intéressé aux questions qui suivent :

- 1°) - mode de formation, ancienneté et facteurs de stabilité des Unités villageoises.
- 2°) - adaptation des structures sociales et économiques Mossi aux exigences d'une exploitation originale des terres (périmètres irrigués).
- 3°) - gestion des exploitations familiales : endettement, équilibre budgétaire, profit et son utilisation.
- 4°) - changements intervenus dans l'univers culturel des colons, en fonction de leur éloignement du pays d'origine, de leur connaissance de techniques agricoles rationnelles et de leur intégration dans un milieu économique nouveau.
- 5°) - nouvelles formes de promotion socio-économique.
- 6°) - les liens avec le pays d'origine - Les migrations de travail.

Le séjour imparté à la mission a été utilisé comme suit :

- 9/10 janvier : SEGOU : dépouillement bibliographique des ouvrages traitant de la conception du Projet-OFFICE du NIGER, de sa réalisation, du colonat - (Service Général de la Documentation).
- 11 Janvier : installation de la mission à KOLONGOTOMO.
- 12 Janvier : visite à l'Unité de Production 3 - enquête auprès des colons de OULA.
- 13 janvier : visite aux Unités de Production 2 et 4- enquêtes à GOURCY et à BOUGOUNAM.
- 14 Janvier : enquêtes à LAGO (U.P. 4) et KOSSOUKA (U.P.2) - retour SEGOU : entretien avec Monsieur le Chef de la Division du Paysannat et de la Coopération.

.../...

- 15 janvier : dépouillement des registres d'entrées en colonisation et de sorties de colonisation sur les vingt dernières années.
- 16/17 janvier : installation à NIONO - Consultation des documents d'ordre économique conservés au Chef-Lieu du Secteur.
- 18 janvier : visite à l'Unité de Production 4 - Entretien avec Monsieur le Chef Adjoint à la Production.
- 19 janvier : enquête à RIGANDE (U.P.4) - Installation à KOUROUMA.
- 20 janvier : visite aux Unités de Production 1 et 2 - Informations démographiques sur les villages de ZITENGA, RATENGA et SIKA.
- 21 janvier : enquête dans les trois villages pré-cités.

Dans chacun des secteurs visités, les documents mis à notre disposition ont été les suivants :

- 1°) - au niveau du Secteur : Rôles - Bilan de collecte - Campagne de Cultures des dix dernières années pour les villages de colonat Mossi.
- Tableau récapitulatif de la campagne 1969:1970 pour l'ensemble du Secteur.
  - Situation démographique au 1/6/1970.
  - Inventaire du Cheptel vif et Cheptel mort au 1/6/1970.
  - Compte-rendu de la campagne 1969/1970.
- 2°) - au niveau des Unités de Production : Fiches démographiques des colons Mossi présents et sortis de colonisation.
- Bilan définitif : Battage - collecte 1969/1970.
  - Récapitulation - recensement.

Pour leur part, les enquêtes auprès des communautés Mossi ont porté sur :

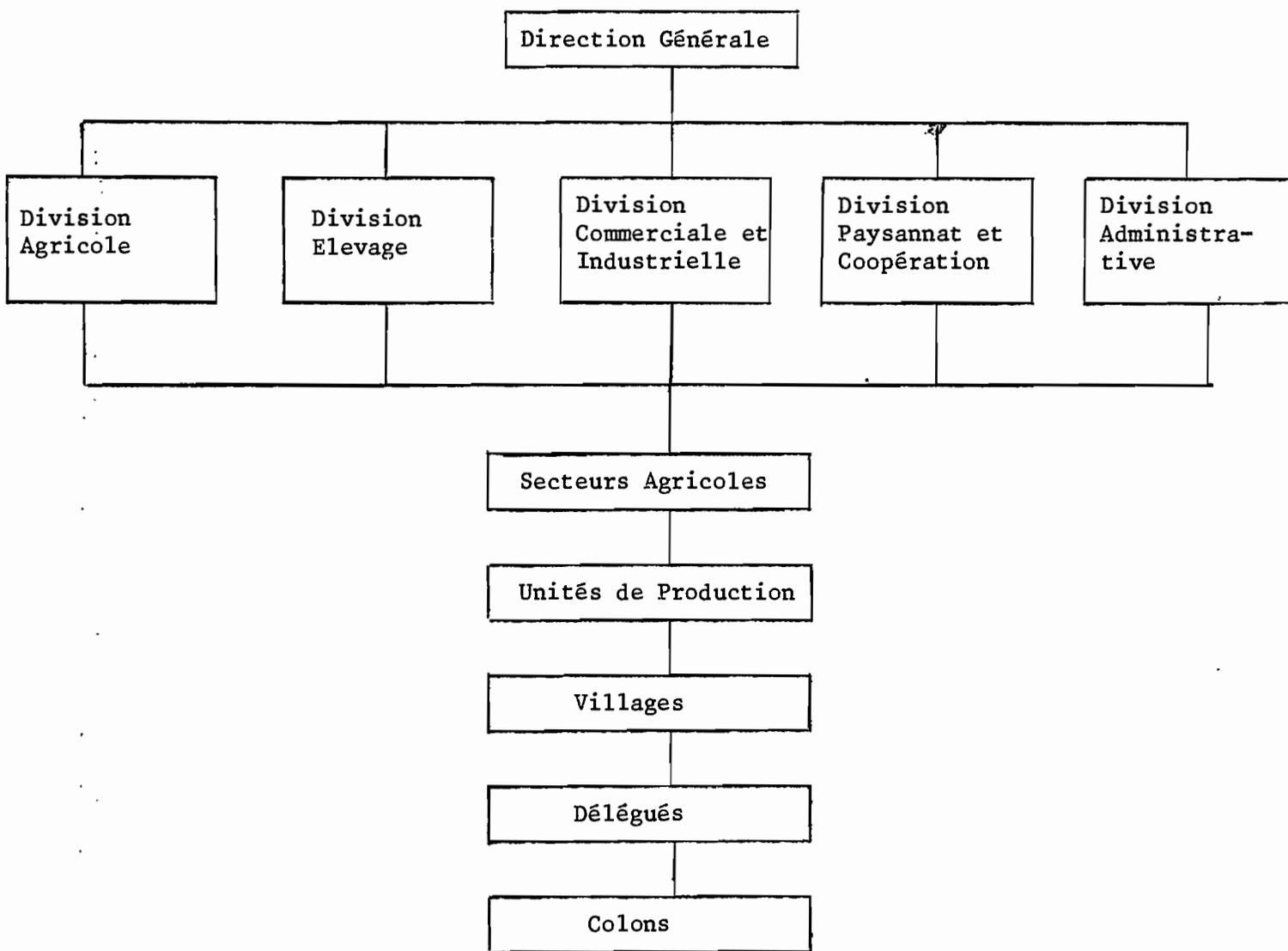
- 1°) - la fondation des villages.
- la structure de l'habitat.
  - la stabilité ou l'instabilité des colons.
- 2°) - les façons culturelles.
- les formes collectives du travail.
  - le partage des récoltes.
- 3°) - les migrations de travail des jeunes.

Enfin, nous avons également tenu des entretiens avec le personnel d'encadrement de l'Office au sujet des calendriers agricoles et des temps de travaux, de l'entretien du système d'irrigation-drainage, des productions sur casiers et hors-casiers.

---

OFFICE DU NIGER

ORGANIGRAMME DU SERVICE DE LA PRODUCTION



BIBLIOGRAPHIEOuvrages généraux :

- 1 BACHELET, M., Systèmes fonciers et réformes agraires en Afrique noire, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1968, 655 p., bibliogr.
- 2 BELIME, E., Les travaux du Niger, études et projets, Paris, Emile Larose, 1921, 220 p.
- 3 Documentation française, L'Office du Niger, Notes et Etudes documentaires, série Outre-Mer XCVI, Paris, 1956, n° 2240, 52 p.
- 4 DUMONT, R., "Quelques observations sur le développement agricole de la République du Mali", in Afrique Noire : développement agricole, Cahiers Tiers-Monde, Paris, P.U.F., 1961, pp. 143-209
- 5 DUMONT, R., Quelques observations sur l'agriculture du Mali faites au cours d'une rapide traversée du pays, janvier 1970, s.l. (Ségou), 16 p. multigr.
- 6 HAMMOND, p. B., "Economie change and Mossi acculturation", in Continuity and change in Africa culture, ed. by BASCON, W.R., - HERSKOVITZ, M.J., The University of Chicago Press, 1959, pp. 238-256.
- 7 HELLO (Général) La colonisation et la main-d'oeuvre au Soudan et en Haute-Volta, Publication du Comité du Niger, s.l.s.d. (post 1920), 38 p.
- 8 M.I.S.E.S. Enquête agricole dans le delta central nigérien (zone inondée-Office du Niger), République du Mali, s.l., 1959, 99 p. multigr.
- 9 M.I.S.E.S. Enquête budgétaire dans le delta central nigérien (zone inondée-Office du Niger), République du Mali, s.l., 1961, 129 p. et annexes, multigr.
- 10 ZAHAN, D., "Problèmes sociaux posés par la transplantation des mossi sur les terres irriguées de l'Office du Niger", in African agrarian systems, ed. by BIEBUCK, D., International Afr. Inst., Oxford University Press, 1963.

- 11 WILDE (de), John C., "Mali : l'Office du Niger. Une expérience d'agriculture irriguée", in Expériences de développement agricole en Afrique tropicale, I ; Synthèse - et III - Pays divers, Paris. G.P. Maisonneuve et Larose, 1968, pp. 7-71.
- 12 GALLAIS J., "Le Delta intérieur du Niger - Etude de géographie régionale". IFAN, Dakar, 1967, 2 T., 619 p.
- 13 GUILLAUME M., "Les aménagements hydro-agricoles de riziculture et de culture de décrue dans la vallée du Niger", in Agronomie Tropicale. vol XV, n° 1,2,3,4, 1960.
- 14 VIGUIER M.P., "La mise en valeur par la colonisation africaine des terres irriguées du Delta central Nigérien" in Agronomie Tropicale, vol V, n° 3-4, 1950, pp. 152 - 177.
- 15 IZARD-HERITIER, F. et IZARD, M., Les mossi du Yatenga : étude de la vie économique et sociale - Service de l'Hydraulique de Haute-Volta, I.S.H.A. Bordeaux, 1959, 114 p. multigr.
- 16 IZARD-HERITIER, F., et IZARD, M., Aspects humains de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou. Service de l'Hydraulique de Haute-Volta, I.S.H.A. Bordeaux, 1958, 78 p. multigr.
- 17 KOHLER, J.M., Activités agricoles et transformations socio-économiques dans une région de l'ouest mossi. ORSTOM, PARIS, 1968, 258 p. multigr.

Notes de service dactylographiées - diffusion interne à l'Office du Niger

- 18 OFFICE DU NIGER, Note de présentation technique, Ségou, Direction technique, mai 1960, 60 p., multigr.
- 19 OFFICE DU NIGER, Projet de réorganisation des champs collectifs, Direction générale, Affaires Economiques, s.l., 21 juin 1966, note 26/AE.
- 20 OFFICE DU NIGER, Note sur l'islamisation des colons de l'Office du Niger, s.l., s.d., 3 p., multigr.

- 21 OFFICE DU NIGER, Considérations sur le problème du paysannat à l'Office du Niger, s.l., s.d., 4 p. multigr.
- 22 AW,Dj., Géographie physique du delta central nigérien, I - Hydrographie du Niger, cours de perfectionnement du personnel d'encadrement agricole, s.l., 1963, 7p. multigr.
- 23 AW,Dj., Historique de l'Office du Niger, cours de perfectionnement du personnel d'encadrement agricole, s.l., Office du Niger, 1963, 5 p. multigr.
- 24 MADIER, R., Règles générales devant présider à l'organisation et au fonctionnement des exploitations collectives, s.l., 1960 - n° 1 146/DG.D/P., multigr.
- 25 MADIER, R., La gestion d'un village collectif : instruction pour la commune de Tominian-Koura, Ségou, 25/5/1961, note n° 1 015, multigr.
- 16 MADIER, R., Un problème social et humain particulier au Soudan : L'évolution du paysannat de l'Office du Niger, Délégation du Paysannat, s.l.,s.d., 4 p., multigr.
- 27 ZAHAN, D., Les problèmes humains à l'Office du Niger, s.l.,s.d., 4 p., multigr.
- 28 ZAHAN, D., Les mossi du delta central nigérien, s.l., s.d., 42 p., annexes, multigr.

---

Documents Cartographiques : Office du Niger : Service des Etudes Générales.

Carte routière de la zone d'action de l'Office du Niger. 1/200.000e.  
 Système hydraulique du KALA INFÉRIEUR. 1/50.000e  
 Casiers de KOGONI et de SOKOLO - Nature des sols. 1/20.000e.  
 Casiers de SIENGO - Réaménagements assolement riz-coton. 1/20.000e.  
 Système hydraulique du KOUROUMARI. 1/50.000e.  
 Système hydraulique du MACINA. 1/50.000e.

---